

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# REVUE DE MONTREAL

---

---

## COLBERT ET LE CANADA

---

### VI

D'après tout ce que nous avons dit, il est facile de voir combien M. Parkman est sévère pour le vieux régime des colonies françaises, et cette sévérité semble encore plus étrange si on la rapproche de l'indulgence avec laquelle il traite ses compatriotes.

Ainsi il accumule les reproches contre ses adversaires, il les accuse de superstition, d'ignorance, de mauvaise administration, de despotisme, et cependant il s'agit précisément de l'époque la plus brillante d'un peuple qui marchait en ce moment à la tête de l'humanité; mais quand il parle de ces Bostonnais, qui avaient cependant leurs défauts et leurs misères, il n'a que des louanges et de l'admiration.

Il nous les présente comme des hommes de foi qui ont tout quitté pour la conservation de leur religion, des hommes austères pour eux-mêmes, et pénétrés d'un zèle ardent pour la propagation de la vraie doctrine.

Or, à quoi ont-ils employé cette ardeur? Ils étaient environnés de tribus ignorantes, faciles à persuader, et cependant ils n'ont rien fait pour elles, nous dit Bancroft, et leur zèle n'est jamais resté qu'à l'état d'intention. La vérité est que « ces puritains exterminèrent un grand nombre de tribus, mais n'en convertirent pas une seule, et que le christianisme ne s'étendit pas au delà de quelques villages environnant Boston \*.»

Les catholiques agirent autrement. Les Espagnols convertirent toutes les populations de l'Amérique méridionale; les religieux français gagnèrent à la foi toutes les peuplades de l'Acadie, des bords du Saint-Laurent et du Mississipi. Assurément ce résultat vaut bien le beau feu des colonies anglaises †.

M. Bancroft le reconnaît : « C'est le zèle religieux, non moins que l'ambition mercantile, qui poussa la France à occuper le Canada, et Champlain, dont le nom impérissable égalera dans l'esprit de la postérité la renommée de Smith et de Hudson, toujours désintéressé et compatissant, plein d'honneur et de probité, d'une piété tendre et d'un zèle ardent, avait compris que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire \*.

Mgr Spalding, dans ses travaux sur les premiers missionnaires, dit que l'on ne peut même songer à comparer les hommes les plus marquants de l'émigration protestante, qui ne respiraient que les intérêts du commerce et le lucre, comme Hawkins, Raleigh, Drake, et Weymouth, avec des hommes dévoués aux intérêts du ciel, comme Jacques Cartier, Maisonneuve, Mgr de Laval, et ces gouverneurs si désireux du bien des âmes.

Pendant que les Français se dévouaient à la propagation de l'évangile, les puritains, de leur côté, ne restaient pas inactifs : ils s'emparaient des terres, vendaient les pauvres Indiens comme esclaves, et exterminaient tous ceux qui ne voulaient pas se rendre à leurs désirs.

\* Bancroft : *Histoire des Etats-Unis*, volume II, page 97.

† Mgr Spalding : *Mélanges*, page 300.

\* Bancroft : volume III, page 119.

Aussi, en peu d'années, toutes les tribus des bords de l'Atlantique furent anéanties : il ne resta rien de ces peuplades intéressantes et pacifiques : les Pokanokels, les Narragansetts, les Pequods, les Mohicans, les Mohawks.

Ils disparurent sous les coups de la froide politique et de la cruauté des puritains. « Ils se sont évanouis, dit Mgr Spalding, devant les premières lueurs de la civilisation anglaise, comme la neige aux premiers rayons du soleil : bientôt, de chacune de ces tribus, autrefois si florissantes, il ne resta plus que quelques centaines d'hommes.

Les puritains envahissaient les villages sans provocation aucune, employaient le glaive et le feu, et le lendemain, lorsque le soleil se levait sur l'horizon, il éclairait un triste spectacle : tout était anéanti \* . »

Cela n'empêchait pas les puritains de parler de religion, de se croire des apôtres, de lire et de méditer la bible ; mais, dit Bancroft, voilà le parti qu'ils en tiraient : ils avaient vu comment les Hébreux avaient traité les nations abjectes de la terre de Chanaan, et ils prétendaient qu'ils devaient en agir de même avec ces nations inoffensives et hospitalières du Connecticut et du Massachusetts.

Un autre reproche adressé par M. Parkman aux colonies françaises est l'esprit de division qui régnait entre les commerçants et les militaires, entre les intendants et les gouverneurs, entre les autorités ecclésiastiques et les autorités civiles.

Mais ces difficultés sont presque inhérentes à un Etat nouvellement fondé, où les pouvoirs ne sont pas encore bien définis et ne peuvent l'être que par la pratique et l'expérience. Du reste, comme on le sait, elles n'allaient pas loin : on recourait au ministre, au souverain, et quand l'autorité supérieure avait prononcé, les parties se soumettaient, le vainqueur oubliait son adversaire, et celui-ci se rendait sans arrière-pensée. Voilà ce que l'on peut généralement remarquer.

Il n'en était pas ainsi dans les colonies anglaises. Il s'y élevait des difficultés aussi, mais elles avaient souvent une fin tragique. Les plus habiles mettaient la foi religieuse de leurs

---

\* Mgr Spalding : *Mélanges*, page 351.

adversaires en suspicion, ils les dénonçaient auprès des autorités, qui se laissaient facilement surprendre. Pourraient-elles penser, en effet, que les apôtres du zèle religieux iraient jusqu'à accuser gratuitement leurs frères de pratiques ténébreuses ou impies? Cela devint une puissante tactique de guerre. Tous ceux qui avaient des ennemis inclinaient à les regarder comme des suppôts du démon; ils s'indignaient de leur perversité; ils frémissaient à la pensée du mal qu'ils pouvaient faire à la jeune colonie, et dès lors, les dénonciations pleuvaient. C'était un véritable règne de la terreur. On saisissait les inculpés, on les dépouillait de leurs biens, on les mettait en jugement, et, pendant des mois entiers, les flammes du bûcher consumaient un nombre considérable d'hommes, de femmes et même d'enfants, et tout cela était fait au nom de la bible. Parmi les plus implacables des persécuteurs on citait de fervents puritains; l'un des ministres, Cotton Wather, par sa dureté et ses rigueurs, avait même conquis un véritable ascendant sur tous les autres.

Or, M. Parkman, qui a vu tant d'ombres dans les œuvres des saints missionnaires du Canada, réserve pour eux seuls les accusations d'ignorance, de fanatisme, de superstition, et cependant que sont les conflits des autorités civile ou religieuse du Canada à côté de ces fureurs et ces crimes détestables?

Il nous reste à parler du talent littéraire et du mérite dont M. Parkman a fait preuve comme historien, dans son ouvrage *l'Old régime*. Ici nous voudrions n'avoir qu'à louer et admirer, et nous serions tout disposé à partager l'opinion de ses compatriotes, qui, avec leur connaissance du génie de la langue anglaise, sont allés jusqu'à l'égaliser aux grands auteurs américains dont la réputation est universelle, tels que Fenimore Cooper, Washington Irving, Prescott et Longfellow.

Nous croyons cependant que si M. Parkman a des qualités particulières qui l'élèvent à un rang distingué, on ne peut néanmoins le comparer aux écrivains éminents que nous venons de nommer. Nous sommes bien loin de voir en lui cette puissance de conception et cette profonde connaissance du cœur humain qui ont rendu Fenimore Cooper aussi célèbre en Europe qu'en Amérique, et qui ont donné aux souvenirs de l'ancienne Amérique un peintre, un chroniqueur si original, si animé. Dans Cooper les grands tableaux abondent, les caractères sont frappants, il y a une couleur saisissante et vigoureuse qui vous

transporte du premier coup dans un monde inconnu, étrange et grandiose. Sans doute, dans M. Parkman il y a un reflet de ces qualités, une imitation, parfois heureuse, d'un grand maître, mais rien au delà. On ne peut pas dire, non plus, qu'il approche de la puissance de Bancroft, de la verve charmante de Washington Irving, de l'inspiration si naturelle de Longfellow ou d'Edgar Poe ; tout ce que l'on peut admettre, c'est qu'il est de la même école.

Mais si le talent n'est pas égal, il y a cependant un point sur lequel on aurait pu exalter M. Parkman, si toutefois il l'eût voulu. Il a bien su choisir ses sujets ; ses travaux ne sont pas des travaux de fantaisie, d'imagination. Il peint des personnages réels, il retrace des événements remarquables ; son goût l'a porté vers les grandes choses ; il aurait pu être éminent dans son genre et y gagner une gloire incomparable, mais il a malheureusement dénaturé les événements, défiguré les personnages ; ces œuvres admirables qu'il a voulu faire connaître, il néglige de les représenter dans leur grandeur, leur élévation et leur noblesse.

On ne comprend pas pourquoi il a cédé à une si funeste inspiration. Il veut faire de l'histoire, il a pour cela l'aptitude et les qualités essentielles ; il obéit d'abord à des dispositions excellentes, puis, sans aucune raison apparente, il trahit son œuvre, il la subordonne à des préventions et à des préjugés vulgaires ; il altère les faits, il exagère les défauts, il prête les intentions les plus odieuses aux actions les plus indifférentes ; c'est de la diatribe, c'est du pamphlet, et il manque complètement le rôle auquel il pouvait prétendre.

Il est vrai qu'il a beaucoup lu, qu'il a réuni beaucoup de documents, et qu'il a beaucoup retenu, mais, comme nous l'avons déjà dit, ces documents ne sont pas toujours considérés comme ils devraient l'être : il les donne tels qu'il les trouve, il ne songe pas à les soumettre à une critique sérieuse.

Enfin, dans sa préoccupation d'accumuler les faits, il se hâte tellement qu'il ne prend pas soin d'indiquer les sources auxquelles il puise. Il lit avec rapidité, il note ce qui lui semble intéressant, il prend même textuellement les phrases qui lui paraissent remarquables, il choisit les expressions les plus caractéristiques, et ensuite, quand il se met à rédiger, il ne sait plus

distinguer ce qu'il a trouvé dans ses recherches de ce que lui a fourni son observation personnelle, et il reproduit tout dans la même trame, sans pouvoir se rendre compte de ce qui lui appartient et de ce qui revient aux autres.

Ainsi il lui arrive de citer les historiens originaux comme s'il les avait consultés lui-même, tandis que le plus souvent il ne fait que reproduire les citations fournies par les autres écrivains, en indiquant d'après eux la source et la page, mais sans faire mention de celui qui les a découvertes. En outre, dans les passages les plus importants de son ouvrage, il reproduit en entier le travail de ses devanciers sans même prononcer leur nom.

Cela, il est vrai, ne nous oblige pas de supposer qu'il se soit dispensé d'aller aux sources; cela ne diminue en rien la valeur des témoignages de reconnaissance qu'il exprime pour les bibliothécaires et les archivistes, auxquels il nous dit qu'il est si redevable; cela ne détruit pas le mérite qu'il a eu de faire copier des documents précieux aux dépôts de Londres et de Paris, mais on a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas montré plus de justice envers des auteurs auxquels il a fait des emprunts si fréquents et si considérables.

Notre étonnement ne s'arrête pas là. M. Parkman, qui témoigne tant de confiance dans les historiens français en les mettant ainsi à contribution, qui a pu s'assurer par lui-même de l'abondance des anciens documents français et de la rareté des documents anglais, s'étudie à exalter la civilisation protestante, et à signaler ce qu'il appelle les ténèbres et l'ignorance de la race française.

Il ne trouve guère pour faire son travail que les anciennes relations canadiennes. Il voit que ses compatriotes ne se rendaient compte de rien, ne consignaient aucun souvenir et n'échangeaient aucune relation avec la mère-patrie. Quand il fait son travail, il se guide sur les récents historiens français, il les reproduit largement; il s'exempte ainsi de ces travaux pénibles de déchiffrement, de confrontation et même de compilation et de rédaction qu'ont accomplis nos infatigables écrivains modernes. Par ce moyen, il met quelques semaines à relater des événements quand la même chose a coûté des années de travail

à ceux qu'il consulte et traduit, puis il s'exalte, il nous plaint, et il nous dit quelle supériorité il est obligé de reconnaître en ses compatriotes, en ses ancêtres, en son pays, en lui-même.

Nous allons faire suivre ces observations de quelques exemples. Les principaux épisodes du premier volume de M. Parkman sont la narration du fait d'armes du Long Saut, qui n'occupe pas moins de vingt pages; l'expédition de M. de Tracy et de M. de Courcelles dans les villages des Iroquois, qui comprend près de trente pages; l'énumération des mesures prises par le gouvernement français pour l'accroissement de la population, pour l'établissement du commerce et de l'industrie, pour le développement de l'agriculture : encore cinquante pages. En tout cela nous allons voir ce que nous pouvons attribuer à l'auteur.

Il a de grandes qualités de narrateur : la suite, l'enchaînement, l'intérêt croissant ne manquent pas à son récit, non plus que la réunion des détails qui peuvent intéresser, et n'oublions pas que ceux qui ont vu en lui ces qualités en ont donné pour preuve le récit du combat du Long Saut. Vers 1659, le bruit se répand dans le pays que les nations iroquoises se sont toutes réunies pour en finir avec la jeune colonie. Plusieurs milliers de combattants descendent de l'Ottawa, pour se rencontrer avec les tribus de l'est, qui descendent le Richelieu, afin d'emporter Montréal. Le pays est dans la consternation, lorsque un jeune officier nommé Daulac propose au gouverneur de s'en aller, avec 17 hommes choisis, à la rencontre des Iroquois, pour les arrêter dans leur marche pendant qu'on préparera la défense. Daulac arrive à vingt lieues de Montréal, se retranche à l'un des portages du fleuve, puis accueille l'avant-garde des Sauvages par une vive fusillade qui est le prélude d'une lutte acharnée de quinze jours, pendant lesquels l'armée des Iroquois s'épuise devant ce petit fort, sans pouvoir l'enlever, et sans pouvoir se persuader qu'elle n'a affaire qu'à quelques combattants. Au bout de ces quinze jours, les Français succombent à la fatigue, à la faim, à la soif; mais les Iroquois, étonnés de l'intrepidité de ces quelques hommes, s'en retournent dans leur pays, renonçant à l'idée de se mesurer avec une nation qui possède des guerriers si intrépides, si déterminés.

C'est à ce fait d'armes que M. Parkman, en commençant son livre, a consacré tout un chapitre, que ses lecteurs ont regardé



comme un chef-d'œuvre. Or, ce chapitre, tel qu'il est, n'est que la traduction, presque mot pour mot, du récit donné par M. Faillon dans son *Histoire de la colonie française*. Il est vrai que M. Parkman fait suivre son récit de cette observation : « Pour tout ce que nous venons de dire, nous sommes très-redevable à M. Faillon ; » mais il nous semble qu'une traduction presque littérale doit être signalée autrement.

Il est vrai que M. Parkman a intercalé au milieu de son récit une phrase de sa composition. Nous ne pouvons mieux faire que de la citer, elle est à la page 83. de *l'Old régime*. M. Parkman ayant dit, suivant M. Faillon, que les Français s'unissaient dans leurs prières à quelques Sauvages qui les avaient accompagnés, continue ainsi : « Matin et soir et pendant la veillée, les assiégés priaient en trois langues différentes, et lorsque, au déclin du jour, on voyait au loin la cime des arbres s'éclairer des derniers rayons du soleil, les rapides joignaient leur mélodie rauque au chant des hymnes du soir. » Serait-ce la présence de ces trois lignes qui aurait fait oublier à M. Parkman l'auteur de ce récit ? Quoi qu'il en soit, nous n'aurions rien dit de cette inadvertance si elle était la seule.

Passons à un autre chapitre regardé encore par les amis de M. Parkman comme « un modèle de narration, où il atteint le plus haut intérêt, et égale les meilleurs auteurs de son pays. » Il s'agit de l'expédition de M. de Tracy au pays des Iroquois. M. de Tracy prit les soldats du régiment de Carignan, arrivés depuis peu, les réunit à quelques miliciens du pays, et au mois de janvier il fit une première invasion qui fut suivie d'une seconde au mois d'octobre. Après cela, les Iroquois furent réduits à implorer la paix.

Ce récit, qui comprend plus de vingt pages, est encore tout entier de M. Faillon. Il n'y a pas à en douter, ce sont les mêmes expressions, le même enchaînement, les mêmes détails. Le traducteur suit son modèle avec fidélité, mais il ne dit pas qu'il doive rien à M. Faillon. Il est vrai qu'il intercale au récit les lignes suivantes :

« C'était la première de ces démonstrations guerrières qui ont rendu ces beaux sites historiques. Octobre avait commencé et les déserts pittoresques montraient le brillant aspect de la

plus belle des saisons américaines : quand l'oiseau bleu s'élançait du fond des bois, quand le canard s'ébat au bord des lacs, et que l'écho des montagnes répète au loin le cri perçant du pluvier. Alors les rochers, rongés par le cours des eaux, sont revêtus de la dépouille éclatante du sumac, ou des fraîches couleurs des jeunes chênes, ou des feuilles brillantes de l'érable, ou de la pourpre mate des frênes ; en ce moment les rayons du soleil passent obliquement à travers les nuages de l'automne, qui filent rapidement sur le flanc des montagnes aux riches couleurs, et ils éclairent cette brillante apothéose de la saison mourante.»

Ces lignes nous donnent l'idée des sentiments que pouvaient éprouver ces guerriers transportés tout à coup des pays civilisés au milieu des splendeurs des solitudes américaines ; mais, comme on ne voit pas qu'elles diminuent en rien le mérite de celui qui a réuni ces faits, qui les a recueillis du milieu de tant de documents divers, qui les a contrôlés, vérifiés, etc., on ne comprend pas pourquoi M. Parkman n'a fait aucune mention de lui.

Il y a encore d'autres pages qui ont attiré à M. Parkman beaucoup de compliments sur ses profondes recherches, sur sa connaissance de la statistique, des intérêts de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, des localités des premières colonies, des établissements, de l'administration. Or, toutes ces indications sont prises du 3<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de la colonie française* de M. Faillon, aux deux tiers textuellement et le reste en analyse ou résumé.

Nous n'en disons pas plus sur ce sujet. Il y aurait encore à citer les débats des gouverneurs avec les sulpiciens et avec Mgr de Laval, les difficultés suscitées par M. de Frontenac contre les principaux officiers de la colonie, et en particulier contre M. de Fénelon : tout cela est si textuel qu'on reconnaît facilement la source à laquelle M. Parkman a puisé.

Nous ne méconnaissons pas les mérites du célèbre historien. Sa bonne foi, sa largeur de vues l'ont d'abord signalé aux meilleurs esprits et aux appréciateurs les plus recommandables. Il n'a pas à sortir de cette voie. Son esprit de justice, relevé par

un remarquable talent d'écrire, lui a donné une réputation universelle. Il participe aux qualités éminentes qui ont fait la distinction de Prescott et de Washington Irving. Après cela, pourquoi a-t-il ambitionné le rôle du sinistre Cotton Wathier, prétendu aux lauriers des orateurs du 4 juillet, ou à la célébrité banale des faiseurs de *tracts*. Du premier coup il avait su s'élever dans une sphère supérieure, il y était estimé, considéré; qu'il y reste, ou, plutôt qu'il y remonte: il nous semble que c'est au nom de ses plus chers intérêts que nous devons l'en supplier.

\* \* \*

# RÉPONSES

DE

SON EXCELLENCE LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

MGR GEORGE CONROY

---

RÉPONSE A L'ADRESSE DES CITOYENS CATHOLIQUES DE LA VILLE  
DE HALIFAX.

MESSIEURS,

« Certains écrivains de nos jours aiment à parler souvent de la décadence de la foi dans les sociétés modernes et à insister sur la séparation, qu'ils prétendent imminente et nécessaire, du catholicisme et des progrès de la science et de l'industrie.

« Cette tendance est surtout commune en Europe, elle n'existe pas en Amérique. Je puis voir ici l'alliance de l'antique foi et de l'activité, de l'énergie et du progrès, qui sont les caractères distinctifs d'une jeune nation. Cette alliance est une preuve que la foi catholique, toujours ancienne et toujours nouvelle, comme son divin auteur, convient à tous les temps et à toutes les conditions de la société.

« Cette foi est la source de grands avantages pour la religion et pour la société en général. Je n'ai pas besoin de rappeler longuement les prodiges qui ont été accomplis sur le continent américain au nom de la religion. De nouveaux diocèses s'y sont multipliés, des églises ont été construites, des écoles, des collèges, des couvents, des monastères ont été fondés, des institutions de charité ont été établies pour toutes les infirmités physiques et morales.

« Mais je dois spécialement signaler la fondation de l'université Laval, comme preuve des progrès intellectuels des catholiques du Canada, et de l'esprit de justice qui a toujours animé l'administration du pays.

« Ce que la France catholique vient à peine d'accomplir après un demi-siècle de luttés, ce que l'Irlande catholique, après d'héroïques efforts, n'est pas encore parvenue à obtenir, le Canada catholique l'a réalisé.

« Pour la première fois depuis l'époque de la réforme, le souverain de l'empire britannique et le pontife romain se sont unis dans la grande œuvre d'établir une université où la religion et la science seront toujours unies par des liens indissolubles.

« C'est la religion unie au progrès intellectuel, à l'activité, mère du progrès matériel, qui fait les Etats grands et prospères.

« Cette union seule produit des hommes qui, par devoir de conscience, obéissent d'une manière intelligente à l'autorité civile.

« Cette union seule peut apprendre aux citoyens à vivre dans la paix et la bonne entente, qui sont les fruits du respect des droits et des sentiments des autres.

« Cette union seule peut créer une opinion saine, l'amour de la patrie, qui s'élève au-dessus des petits intérêts, des préjugés et des factions.

« Je me réjouis de voir que les citoyens catholiques du Canada sont des hommes de cette trempe. Je prie Dieu qu'ils augmentent tous les jours en nombre et que, grâce à eux, ce beau pays puisse accomplir les hautes destinées auxquelles je le crois appelé.

« Je m'estimerai heureux si mes paroles ou mes actes peuvent contribuer à hâter cet heureux résultat.

« Le souvenir de la bienveillante réception que vous m'avez faite, dès le début de ma mission, sera pour moi un encouragement pendant mon séjour dans votre pays et une garantie de succès.

« Veuillez recevoir mes remerciements les plus sincères au sujet de cette réception.

« J'ai remarqué, avec la satisfaction la plus grande, que, pendant les fêtes de famille que les catholiques de cette ville viennent de célébrer, ils ont reçu de tous leurs concitoyens des preuves nombreuses et signalées de bonne entente et de respect.»

( 20 mai 1877.)

## RÉPONSE A L'ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

MESSIEURS,

« Je reçois avec grand plaisir l'adresse par laquelle l'université catholique Laval accueille dans son enceinte le délégué du Siège apostolique.

« L'histoire des anciennes grandes universités de l'Europe montre qu'elles doivent à la sollicitude paternelle des souverains pontifes leur origine et leurs progrès. Malheureusement toutefois, plusieurs d'entre elles, pour ne pas dire toutes, ont abandonné le plan sur lequel elles avaient primitivement été établies; elles ont suivi les tendances irrégieuses du siècle, et ont mis de côté les traditions chrétiennes des écoles qui créèrent la civilisation européenne.

« Les résultats de ce changement ont été très-nuisibles aux intérêts des lettres, de la morale et, par suite, aux meilleurs intérêts de la société en général.

« Le domaine de la science en a subi un amoindrissement arbitraire. La théologie, qui traite de Dieu, et la philosophie, qui étudie le côté intellectuel et moral de la nature de l'homme, ont été complètement bannis de l'académie, ou, du moins, ont perdu leur place d'honneur pour prendre un rang inférieur, tandis que les sciences purement matérielles ont été injustement exaltées comme étant seules dignes d'attirer l'attention. Ou bien, si, dans certains cas, on a maintenu les études métaphysiques, on semble l'avoir fait dans le dessein de saper les fondements du christianisme, par la destruction de ces vérités de l'ordre naturel qui constituent ce que S. Thomas appelle les *préambules de la foi*, et sans lesquelles il devient impossible de démontrer rationnellement les doctrines et les faits de la révélation.

« De là à la subversion de l'ordre moral il n'y a qu'un pas. On a dit avec raison que les théories spéculatives d'une génération deviennent les principes moraux de la génération suivante, et la pratique populaire de celle qui vient en troisième lieu. C'est ce qui explique comment la défaillance des universités affecte tout le corps de la société; c'est ce qui explique encore les progrès croissants de cette idée pernicieuse, à savoir qu'il y a antagonisme entre la science et la foi, et que les hommes instruits ne

peuvent avoir un dévouement sincère à la religion sans renoncer à briller dans les professions qui leur sont ouvertes.

« Pour remédier à ce mal il est nécessaire de retourner au type primitif des universités, et de reconstruire des sanctuaires d'études générales sur le plan libre et large conçu par l'Église. Notre dix-neuvième siècle a contemplé avec surprise la création de splendides universités, au premier signal du souverain pontife, partout où la liberté de l'éducation a eu la permission d'exister. La surprise a été plus grande encore, lorsqu'il a vu l'ardente jeunesse de la génération actuelle se presser dans l'enceinte de ces grandes écoles.

« Parmi les gloires impérissables du Canada catholique, l'une d'elles sera toujours d'avoir créé une université catholique digne de ce nom, dans laquelle la plénitude de la vérité religieuse sera sans cesse heureusement unie aux libres recherches de la science. Je ne puis m'abstenir d'exprimer ici mon admiration pour la corporation ecclésiastique du séminaire de Québec. Au lieu d'employer ses ressources à assurer pour ses membres les délicatesses d'une vie où la science n'a plus qu'à se reposer tranquillement, comme l'ont fait quelques-unes des anciennes universités, devenues proverbiales parmi les savants, le séminaire de Québec a tout dépensé pour ériger, doter et fournir de toutes les ressources nécessaires un sanctuaire d'étude qui ferait honneur à la munificence d'un roi.

« Avec la bénédiction du souverain pontife, sous la surveillance et la tendre sollicitude de l'illustre évêché de cette province, grâce à la confiance et à l'appui de cette catholique population, l'université Laval deviendra indubitablement une source de véritable bonheur pour le Canada et pour l'Église de l'Amérique du nord. Déjà plusieurs collèges et séminaires lui ont été affiliés, au grand avantage de l'éducation, et le cercle de ces affiliations s'agrandira d'année en année. Ce sera pour moi un honneur et un bonheur d'être appelé à servir ses intérêts, et je prie le ciel de la combler de tous les dons bons et parfaits qui découlent du Père des lumières.

24 mai 1877.)

RÉPONSE A L'ADRESSE PRÉSENTÉE PAR LE CLERGÉ DU DIOCÈSE DES  
TROIS-RIVIÈRES.

MESSIEURS,

« Je vous remercie bien cordialement de l'adresse que vous venez de me présenter. Je vous remercie surtout au nom du souverain pontife, envers qui vous exprimez des sentiments de respect, d'amour et de dévouement sans bornes.

« La sainte Eglise catholique est comme un grand arbre dont toutes les branches, si éloignées de la racine qu'elles paraissent, participent néanmoins à la sève vivifiante qui leur fait produire des feuilles, des fleurs et des fruits. Je vois par votre adresse, messieurs, que votre plus ardent désir est de puiser aussi largement que possible à cette source de vie, afin de la répandre avec abondance sur les âmes que la divine Providence a confiées à votre sollicitude pastorale : *Hacc est via, ambulate in ea*. Vous avez là le vrai secret de la force qui vous fera surmonter tous les obstacles, et vous soutiendra vous-mêmes au milieu des difficultés sans nombre du ministère pastoral.

« Le grand et immortel pontife dont j'ai l'honneur et le bonheur d'être le représentant dans cette Puissance, malgré mon indignité, accueillera sans doute avec joie cette nouvelle preuve de l'attachement du clergé de ce beau et catholique pays au Siège apostolique, qui est le centre et comme le cœur de notre sainte religion.

« Vous pouvez compter, messieurs, que vos paroles, si pleines de foi et de piété filiale, trouveront un écho dans son cœur paternel, et qu'en retour il fera descendre sur vous et sur toutes les âmes qui vous sont chères, cette bénédiction apostolique, qui sera pour vous à la fois une récompense de votre fidélité et un gage assuré de succès dans votre ministère.

« S. Jean Chrysostome, écrivant au pape Innocent I, au moment où la paix de son église de Constantinople était troublée par des ennemis puissants et dangereux, lui déclarait que « c'est dans le Siège apostolique que toutes les églises affligées trouvent protection et sécurité, un port inaccessible à la fureur des



« flots, un trésor inépuisable de bénédictions. » Depuis que ces paroles ont été écrites, plus de mille ans se sont écoulés, et chaque nouvelle année n'a fait que confirmer la vérité qu'elles expriment. Comme Pierre vivait en son successeur Innocent, il vit aussi en Pie IX ; et l'Eglise du Canada, comme autrefois celle de Constantinople, trouvera dans l'autorité du pontife romain le défenseur de ses droits, le fondement de sa paix, et la source inépuisable de ces grâces spéciales dont il plaît à Jésus-Christ d'orner les églises qui sont les plus chères à son cœur.

« Vous avez bien voulu, dans votre adresse, penser à l'Irlande, ma patrie. Je vous remercie de la bienveillance qui vous a inspiré cette allusion. Comme le premier évêque de l'Irlande qui ait visité votre pays, je crois remplir un devoir sacré en remerciant ici publiquement, au nom de ma patrie, le clergé et la population catholique de la province de Québec, de la charité héroïque qu'ils ont exercée envers les pauvres pestiférés de 1847, dont les tombeaux ont fait de la Grosse-Ile un des plus touchants monuments de votre beau fleuve.

« Vous leur aviez offert dans votre jeune pays un refuge qu'on leur refusait dans leur terre natale ; et lorsque la maladie les eut frappés sur le seuil même de la nouvelle patrie que vous leur prépariez, que la terreur et la mort les eurent soudainement abattus, loin de les abandonner, vous avec accueilli avec une charité ineffable ces victimes du malheur. Les premiers parmi le clergé se dévouèrent courageusement à la mort pour voler au secours de ces infortunés, pour les arracher, lorsque cela était possible, à la mort, et lorsque la mort était inévitable, pour les préparer à rencontrer leur juge éternel.

« Vous avez recueilli, sur le sein de leurs mères inanimées, les petits orphelins irlandais, vous les avez reçus dans vos demeures, et, loin de les considérer comme des étrangers, vous en avez fait les objets de votre tendresse paternelle. Ils seront toujours comme des anneaux qui lieront le cœur reconnaissant de l'Irlande au cœur aimant du Canada ; et, dans toute l'effusion de mon cœur, je prie qu'ils fassent descendre sur votre pays les plus abondantes bénédictions du ciel. »

( 29 août 1877. )

## RÉPONSE A L'ADRESSE DES CATHOLIQUES DE LA VILLE DES TROIS-RIVIÈRES.

MESSIEURS,

« Je vous remercie sincèrement de la bienvenue toute cordiale que vous venez de me souhaiter, en qualité de délégué du Saint-Siège dans la Puissance du Canada.

« Les puissants de la terre ont, il est vrai, cessé de protéger ce Siège que le Christ a donné pour centre à l'unité religieuse. L'un après l'autre, chaque gouvernement a abandonné la cause du Saint-Père, et l'a ainsi laissé seul à combattre toute une armée d'ennemis acharnés contre les libertés de l'Eglise. Mais, au milieu de toutes les douleurs qui ont assailli le cœur de Pie IX, Dieu lui a ménagé une source de consolation et de courage dans l'amour qu'il rencontre chez tous les catholiques de la terre. Dans l'histoire de l'Eglise, on ne trouve peut-être pas une époque où les fidèles aient été plus soumis aux évêques, et les évêques au souverain pontife, et on peut dire avec certitude que cette charité, qui unit les cœurs de tous les catholiques, ne s'est jamais manifestée d'une manière plus éclatante que de nos jours.

« Dans ses paroles, dans ses actes, le Canada, si catholique, a prouvé que, dans le dévouement au Saint-Siège, il ne le cède à aucun pays du monde. Et certes, la magnifique démonstration de ce jour prouve bien qu'au Canada, Pie IX compte au nombre de ses enfants les plus dévoués les habitants de cette ville des Trois-Rivières.

« C'est avec un plaisir particulier que je salue, dans votre ville, l'un des principaux établissements fondés par les Canadiens-Français, peuple dont le développement et les succès forment déjà une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la civilisation moderne, et donnent en même temps les plus belles espérances pour l'avenir. Semblables aux enfants d'Israël en Egypte, les premiers colons français pénétrèrent en petit nombre dans ce pays, se développèrent graduellement et devinrent un peuple nombreux. Mais, plus fortunés que les Juifs, ils

parent goûter, dans le lieu même de leur exil, les bienfaits de la terre promise. Partout, au sein de vos nombreuses villes et de vos campagnes groupées autour de vos belles églises, sur les rives de votre majestueux fleuve et à l'ombre de vos Laurentides, vit une population laborieuse, paisible et heureuse, obéissant à des lois qu'elle s'est librement imposées, et toujours loyale envers l'autorité souveraine.

« Pour obtenir cet heureux résultat, que de difficultés à vaincre, que d'obstacles à renverser, que de dangers à éviter ! Mais, à chaque page de l'histoire de vos ancêtres, je me surprends à admirer trois grandes qualités qui distinguent la race française, et, je suis porté à le croire, ces qualités, dans les décrets de la Providence, ont été la source de tous vos succès. La première, c'est votre esprit de foi : vous êtes un témoignage vivant des paroles du prophète royal : *Beatus populus cuius Dominus Deus eius*. Votre foi a été l'âme de votre nationalité ; et, de même que l'âme vivifie le corps qu'elle anime, ainsi votre religion a été la protectrice et l'aliment de votre existence comme peuple. La vigueur de vos institutions sociales, c'est aussi votre religion qui vous l'a communiquée ; et si aujourd'hui la province de Québec est forte et puissante, cette force et cette puissance ont leur racine dans la religion catholique qu'elle professe.

« En second lieu, vous devez vos succès à votre courage. En effet, il fallait un courage héroïque pour surmonter les obstacles que la nature elle-même opposait aux efforts des premiers colons, pour lutter contre les rigueurs du climat, pour résister aux attaques des bêtes féroces et à la cruauté d'hommes plus féroces encore. Il fallait du courage pour conserver votre indépendance en face d'une nation puissante, et lutter avec tant de vigueur que même vos conquérants étaient fiers de vous proclamer leurs alliés. Il fallait du courage pour ne jamais désespérer du salut de votre patrie dans les jours d'infortune les plus amers. Il fallait du courage pour réclamer votre juste part dans l'administration publique, revendiquer vos droits, et vous faire accorder ces libertés dont on avait voulu vous dépouiller, contrairement à la juste interprétation de la loi.

« Tel fut votre courage, messieurs, et vous pourrez toujours vous en glorifier, d'autant plus qu'à ces actes de courage vous avez toujours uni une grande prudence.

« Depuis que je suis arrivé en ce pays, j'ai pu étudier avec plaisir l'histoire de monseigneur Plessis, l'un des plus illustres parmi les illustres prélats dont l'Eglise du Canada s'honore avec droit. En lui, j'ai rencontré le véritable type de cette prudence chrétienne qui a tant contribué à asseoir sur des bases durables votre colonie naissante. Avec cette modération qui le distinguait, il a pu déjouer les intrigues des ennemis de sa patrie, agrandir le cercle de ses amis; puis, tirant profit de toutes les circonstances, il a pu conjurer à temps les dangers dont elle était menacée. Sans céder quoi que ce soit aux empiétements des adversaires de l'église dont il était le pasteur, du peuple dont il était le père, ou du souverain dont il était toujours le loyal sujet, ce grand homme, par sa sage modération, jeta profondément les bases de votre prospérité actuelle, et, en même temps, vous a enseigné quels sont les meilleurs moyens de conserver et d'augmenter encore le bonheur dont vous jouissez.

« Je prie Dieu de ne jamais permettre que ces trois nobles qualités, gage de toute votre prospérité, s'éteignent en vous. Je prie Dieu de toujours conserver en vous cette union de cœur et d'esprit. Sans cette union, ces avantages, que vos pères vous ont achetés au prix de tant de sacrifices, ne vous serviront en rien et disparaîtront.

« Quelque différents que soient les intérêts des diverses provinces de la Puissance du Canada, quelque différents que soient les partis politiques que vous croyez pouvoir suivre dans les matières purement civiles, soyez toujours unis lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts de l'Eglise et vos droits de citoyens catholiques. Mais, tout en défendant vos droits propres, montrez-vous toujours les protecteurs des droits d'autrui, et ainsi vous continuerez d'être ce que vous avez proclamé tout à l'heure avec un légitime orgueil : un peuple uni, vivant en parfaite harmonie avec tous vos concitoyens, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, quelles que soient les croyances qu'ils professent. »

(29 AOUT 1877.)

---

## RÉPONSE A L'ADRESSE DES CITOYENS DE NICOLET.

MONSIEUR LE MAIRE ET MESSIEURS,

« Je suis heureux des nobles sentiments que vous venez d'exprimer dans votre adresse, et je constate encore une fois, toujours avec bonheur, que partout au Canada l'immortel Pie IX compte des enfants soumis et dévoués. Le saint vieillard du Vatican n'ignore pas l'amour que lui ont voué tous les cœurs catholiques, et si la persécution qui sévit contre lui prouve jusqu'où peut aller la méchanceté des hommes, elle lui fait en même temps constater le respect et l'affection que les enfants de l'Eglise nourrissent pour le successeur de Pierre, qu'ils appellent avec orgueil leur père.

« Cette année même, l'histoire enregistre un fait qui suffirait à consoler Pie IX, et à sécher les larmes de l'Eglise persécutée. Des régions les plus lointaines, les catholiques sont allés à Rome même déposer aux pieds de ce glorieux pontife l'hommage de leur cœur, et protester avec courage contre les empiétements d'un pouvoir impie et sacrilège. Et, par cet acte de foi solennel, ils ont proclamé bien haut que la cause sacrée de la religion a toutes leurs sympathies et leur attachement.

« Votre patrie a eu là ses représentants, et Pie IX s'est convaincu, une fois de plus, que les Canadiens n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme, pour soupirer après la cessation des maux qui affligent l'Eglise.

« Mais consolez-vous : tout nous dit que l'Eglise verra des jours meilleurs. Dieu entendra ses prières, et un jour ses droits lui seront rendus. Et ne pouvons-nous pas bien augurer de l'avenir, quand nous voyons les conversions au catholicisme devenir de plus en plus nombreuses, quand nous voyons ces actes de générosité immense qui font que, malgré ses malheurs, Pie IX peut distribuer les faveurs nécessaires pour que le bien de la religion continue à s'opérer au jour de deuil comme dans les heures de joie et de bonheur?

« Ne pouvons-nous pas bien augurer de l'avenir, quand nous rencontrons au sein de tous les pays du monde ces séminaires et ces collèges qui répandent partout la saine doctrine, et qui

assurent chaque jour à la religion de nouveaux défenseurs? Et ici, permettez-moi de vous le dire, vous devez être fiers du beau collège que possède Nicolet, collège qui a fourni au sanctuaire tant de prêtres illustres, et à la patrie tant de grands citoyens.

« Continuez à honorer Pie IX : il vous a bénis souvent, mais, soyez-en sûrs, il vous bénira encore avec une nouvelle joie quand j'aurai le bonheur d'informer Sa Sainteté du dévouement dont les citoyens de Nicolet sont animés à son égard, et de l'affection toute filiale qu'ils lui portent.

« Enfin, je vous remercie de votre sympathie pour l'Irlande, ma patrie, qu'une persécution de trois siècles a rendue bien chère à l'Église. Je demande à Dieu d'éloigner de semblables malheurs de votre beau pays, et d'y faire toujours régner l'union et la paix, gage de votre prospérité future. »

( 30 août 1877. )

---

#### RÉPONSE A L'ADRESSE DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

MESSIEURS,

« Je vous remercie bien sincèrement de l'invitation que vous m'avez faite de visiter ce soir le *Cercle catholique* de Québec, et de l'accueil cordial que j'y reçois.

« J'ai accepté votre invitation d'autant plus volontiers que vous m'assuriez dans votre adresse que votre société « ne se mêle en aucune façon de politique active. » Comme délégué du Saint-Siège, je ne puis qu'envisager avec satisfaction une association qui proclame comme l'objet de son existence la culture intellectuelle et morale de ses membres, afin qu'ils puissent devenir, comme vous l'avez si bien exprimé, « des sujets fidèles de leur roi et de bons chrétiens avant tout. » Je vous félicite de ce noble but de votre société, et de l'esprit catholique que vous avez montré en soumettant à la direction de votre illustre archevêque les efforts que vous faites pour l'atteindre. Tant que ces efforts con-

tinueront de mériter la bénédiction et le patronage de votre ordinaire, ils ne peuvent manquer de réussir. Ce n'est pas seulement par des livres, mais par la puissance bien plus grande de votre bon exemple, que vous vous affermirez vous-mêmes et affermirez les autres dans ce «dévouement sincère et cette obéissance sans bornes à la sainte Eglise et à vos pasteurs,» que vous proclamez avec raison comme le caractère distinctif de toute association catholique digne de ce nom. C'est l'esprit de l'Eglise catholique de respecter les droits de tous les hommes, en même temps qu'elle défend ses propres droits avec la plus grande vigueur. Sous sa direction, les vrais enfants de l'Eglise, dans leurs rapports avec leurs concitoyens, sont toujours prêts à suivre l'exemple de sa tolérance et de sa charité envers les autres, tout en s'attachant eux-mêmes, d'une manière inébranlable, aux vérités dont elle est l'oracle infallible.

«Je désire aussi vous féliciter, et, par vous, les citoyens de Québec, ainsi que la population canadienne-française de toute la Puissance, au sujet de la touchante cérémonie de la translation des restes de Mgr de Laval, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister hier. Qui aurait pu ne pas se sentir impressionné par l'imposante majesté de la cérémonie sacrée dans l'enceinte de votre vénérable basilique? Qui aurait pu contempler sans émotion le religieux spectacle qui se déroulait dans vos rues, spectacle dont la grandeur eût été digne d'un Montmorency, aux jours où un Montmorency allait de pair avec les rois? Qui aurait pu voir d'un œil indifférent les flots pressés de ces milliers de personnes, suivant, d'église en église, de monastère en monastère, jusqu'à la cathédrale, les restes du grand évêque qui, dans son amour doué de prescience, avait, il y a deux siècles, pour leur avantage et celui de leurs enfants, commandé à ces édifices de sortir de terre? Qui aurait pu entendre sans tressaillir l'éloquente voix épiscopale qui a fait si noblement l'éloge du grand et illustre mort? Mais j'avoue que ce qui remuait le plus les profondeurs mêmes de mon âme, c'était la pensée que j'étais là en présence de tout un peuple chrétien honorant les cendres du père de sa patrie! Je sentais mon cœur tout entier battre à l'unisson avec ce grand cœur de la race canadienne que j'ai appris à tant aimer; et, en ma qualité de celtique, j'étais fier d'être là pour m'unir à mes frères de race celtique — frères plus encore par la foi que par le sang —

dans les élans de leur amour et de leur reconnaissance envers l'homme qui a fait leur nation ce qu'elle est.

Il m'a été donné, il y a quelque vingt ans, de me trouver à côté d'une autre tombe qui venait justement d'être ouverte, pour rendre un moment aux hommages du monde les cendres d'un grand homme qui avait reposé, pendant des siècles, dans les bras de la mort. C'était sur le penchant de la colline du Janicule, à Rome. De cet endroit, l'œil du voyageur suit le cours sinueux du Tibre, s'élançe au-dessus des dômes innombrables de la cité sainte, et, plongeant par delà les solennelles solitudes de la campagne romaine, se repose sur les collines azurées du Latium, dont les sommets se confondent avec le ciel. La tombe que l'on venait d'ouvrir était la tombe de Torquato Tasso. La poussière que j'avais là sous mes yeux, voilà tout ce qui restait du tabernacle terrestre de cette âme poétique qui avait chanté la Jérusalem délivrée, de ce héros dont la pieuse bravoure avait arraché aux mains des hordes païennes le sépulcre du Christ. Ma pensée mettait hier en contraste les gloires particulières des deux illustres tombes, et je me disais en moi-même que Mgr de Laval avait, en grande partie, accompli le rêve du poète. Le Tasse chanta un nouveau royaume fondé sur la foi, organisé d'après un plan chevaleresque, développé par des actes de valeur chevaleresque, dont les citoyens devaient être des hommes unissant à la fois le courage, la patience, la courtoisie, la vérité, l'aimable bienveillance que l'esprit chrétien peut inspirer.

« Hélas ! pourquoi faut-il que sur la terre d'aussi belles visions ne soient que des visions et rien de plus ? C'est la gloire de Mgr de Laval d'avoir, ici sur les bords du Saint-Laurent, établi un peuple façonné, dans une large mesure, d'après un idéal si élevé ; un peuple dont l'organisation sociale est basée sur la vérité catholique, dont le courage a été éprouvé par les plus rudes épreuves, dont la charité embrasse toutes les formes de la souffrance, dont le génie, à la fois délicat et puissant, a déjà créé une littérature qui lui est propre, dont l'aspiration pour la liberté se concilie avec la plus sincère loyauté à la constitution qui le protège : un peuple, en un mot, qui, dans les diverses phases de sa vie domestique, civile et politique, ne perd jamais de vue ses destinées spirituelles, et résiste aux tendances dégradantes du matérialisme de notre temps.



«Puisse la bénédiction de Dieu conserver longtemps un tel peuple! Puisse-t-il croître en tout don de la rosée du ciel et de l'abondance de la terre, et puissent ses enfants, vivant en harmonie avec leurs concitoyens de toutes classes, protégés par la loi dans leurs droits propres, et respectant scrupuleusement les droits des autres, développer chaque jour de plus en plus leur prospérité morale et matérielle, et continuer de prêter force et dignité à la confédération du Canada!»

(24 MAI 1878.)

---

## UN AMOUR VRAI

---

J'ai été témoin dans ma vie d'un héroïque sacrifice. Celle qui l'a fait et celui pour qui il a été fait sont maintenant dans l'éternité. J'écris ces quelques pages pour les faire connaître. Leur souvenir m'a suivie partout, mais c'est surtout ici, dans cette maison où tout me les rappelle, que j'aime à remuer *les cendres de mon cœur*.

O mon Dieu, vous êtes infiniment bon pour toutes vos créatures, mais vous êtes surtout bon pour ceux que vous affligez. Vous savez quel vide ils ont laissé dans ma vie et dans mon cœur, et pourtant, même dans mes plus amères tristesses, j'éprouve un immense besoin de vous remercier et de vous bénir. Oui, soyez béni, pour m'avoir donné le bonheur de les connaître et de les aimer; soyez béni pour cette foi profonde, pour cette admirable générosité, pour cette si grande puissance d'aimer que vous aviez mises dans ces deux nobles cœurs.

---

(*Thérèse Raynot à sa mère.*)

Malbaie, le 14 juin 1864.

CHÈRE MÈRE,

La malle ne part que demain, mais pourquoi ne pas vous écrire ce soir? Je suis à peu près sûre que vous vous ennuyez déjà, et je compte bien que vous ne tarderez guère à suivre votre chère imparfaite. J'ai choisi pour vous la chambre voisine de la mienne. En attendant que vous en preniez possession, j'y ai mis la cage de mon bouvreuil, auquel je viens de dire bonsoir. Mais il faut bien vous parler un peu de mon voyage, qui n'a pas été sans intérêt. Vous vous rappelez ce jeune homme dont le courage fut tant admiré à l'incendie de notre hôtel, à Philadelphie. Figurez-vous qu'à ma très grande surprise, je l'ai retrouvé

parmi les passagers. Il se nomme Francis Douglas. Je puis maintenant vous dire son nom, car j'ai fait sa connaissance ce soir.

Nous venions à peine de laisser Québec, quand je l'aperçus, se promenant sur la galerie avec le port d'un amiral. Je le reconnus du premier coup d'œil, non sans émotion, pour parler franchement. Si cela vous étonne, songez, s'il vous plaît, que vous pleuriez d'admiration en parlant du courage héroïque de cet inconnu; de l'admirable générosité avec laquelle il s'était exposé à une mort affreuse, pour sauver une pauvre chétive vieille qui ne lui était rien. Après avoir longtemps marché à l'avant du bateau, il entra dans le salon. Ce chevalier, qui risque sa vie pour sauver les vieilles infirmes, nous jeta un regard distrait. Ouvrant son sac de voyage, il y prit un livre et fut bientôt absorbé dans sa lecture. Connaissez-vous ce beau garçon? me demanda M<sup>me</sup> L... — Lequel? dis-je hypocritement. — Celui qui vient d'entrer. — Non, répondis-je. Je ne parlai pas de sa belle action. Pourquoi? Je n'en sais rien, chère mère. Mais je le considérais souvent, sans qu'il y parût, et je me disais que je ne serais nullement fâchée de savoir tout ce qui le regarde. Ne serez-vous pas fière de la raison de votre grande fille, si je vous avoue que je me surpris appelant une tempête! C'est bien naturel. J'aurais voulu voir comment il se conduisit dans un naufrage. Malheureusement, ce souhait si sage, si raisonnable, si charitable, ne se réalisa pas.

On me demanda de la musique. Je venais de lire quelques pages d'Ossian — ce qui n'est plus neuf; — je jouai une vieille mélodie écossaise. Monsieur ferma son livre et m'écouta avec un plaisir évident. Il est écossais, pensai-je, et vous allez voir que je ne me trompais pas. Il ne reprit plus sa lecture, et quelque chose dans son expression me disait que sa pensée était loin, bien loin, — dans les montagnes et les bruyères de l'Ecosse.

Ne l'ayant pas vu débarquer à la Malbaie, j'avais supposé qu'il se rendait à Tadoussac. Après le souper, j'étais avec quelques dames dans le salon de l'hôtel. Jugez de ma surprise, quand je le vis entrer avec cette bonne M<sup>me</sup> L..., qui nous le présenta.

M. Douglas me parla du plaisir qu'il avait éprouvé en entendant un air de son pays, et ces quelques mots simples et vrais disaient éloquemment son amour pour sa patrie. Je vous assure que je n'étais pas à mon aise, près de ce héros. Il me semblait

qu'il lisait dans mon âme, et, comme je me rends compte que je m'occupe un peu trop de lui, chaque fois que je rencontrais son regard ma timidité augmentait. J'avais beau me dire que je ne suis pas *transparente*, je ne pus parvenir à me le persuader. Il est certain que je ne vous ai pas fait honneur. M. Douglas, qui était, lui, parfaitement à l'aise, essaya plusieurs fois d'engager la conversation avec moi, et ne réussit pas, comme vous le pensez bien. Mais si je ne parlais pas assez, j'ai la consolation de dire que d'autres parlaient trop. Deux dames s'aventurèrent dans une dissertation sentimentale avec un galant officier. Vous vous imaginez facilement que cette dissertation n'a pas jeté qu'un peu de lumière dans les abîmes du cœur humain.

J'allais entrer dans ma chambre, quand la brillante M<sup>lle</sup> X... me dit avec une satisfaction mal déguisée : « Thérèse, ma chère, comme vous étiez gauche et embarrassée ce soir ! Quelle opinion vous allez donner des Canadiennes à ce séduisant étranger ! » Soyez fière de moi, après cela. Mais n'importe. Si le feu prend cette nuit à l'hôtel, j'espère que ce sauveur de vieilles veuves paralysées ne me laissera pas brûler.

---

(La même à la même.)

Malbaie le 23 juin 1867.

CHÈRE MÈRE,

J'en veux et j'en voudrai longtemps à ces maussades affaires qui vous retiennent loin de moi. Même je ne suis pas sûre de ne pas vous en vouloir un peu. Aux quatre vents du ciel les obstacles ! Croyez-moi, tout est vanité, à part marcher sur la mousse et respirer le salin. Descendez vite. Il me tarde de vous faire les honneurs de la Malbaie. Kamouraska a bien ses agréments. J'ai un faible pour Tadoussac, pour ses souvenirs, pour sa jolie baie, grande comme une coquille, mais la Malbaie ne se compare point.

Cette belle des belles a des contrastes, des surprises, des caprices étranges et charmants. Nulle part je n'ai vu une pareille variété d'aspects et de beautés. Le grandiose, le joli, le pittoresque, le doux, la magnificence sauvage, la grâce riante se heurtent, se mêlent délicieusement, harmonieusement, dans ces paysages incomparables.

O mon beau Saint-Laurent ! ô mes belles Laurentides ! ô mon cher Canada ! Excusez ce lyrisme : c'est demain notre fête nationale.

La Malbaie n'a qu'un défaut, l'affluence des étrangers. Si j'étais reine, je me contenterais de cette campagne enchantée pour mon royaume, mais j'en défendrais l'entrée d'abord à toutes celles qui lisent des romans, ensuite à tous ceux qui se croient qualifiés pour gouverner et réformer leur pays. Qu'en dites-vous ? Mais en attendant, c'est un bruit, un mouvement, un va-et-vient continu.

Les étrangers n'ont ici que l'obligation de ne rien faire. Aussi, comme on s'y promène. Tous les jours, pique-niques, parties de plaisir de toutes sortes et bals le soir. Pour moi, je donnerais tous les pique-niques passés, présents et futurs, tous les bals impromptus et préparés, pour un bain de mer.

Je vais tous les matins à la messe, ordinairement par la grève, ce qui est fort agréable. L'église est bâtie sur le fleuve, à l'embouchure de la rivière Malbaie. C'est un fort beau site. En face, la baie, — cette charmante baie que l'on compare à celle de Naples, — à droite des champs magnifiques, une hauteur richement boisée, où chantent les oiseaux et les brises d'été ; à gauche, la rivière, puis le Cap-à-l'Aigle, sauvage et gracieux, et en arrière les montagnes vertes et bleues qui ferment l'horizon. L'église est bien entretenue.

« *Le siècle avait deux ans* » lorsqu'on a commencé à la construire. C'est jeune encore pour une église. Pourtant les hirondelles l'affectionnent, car les nids s'y touchent, et, en levant les yeux, on aperçoit toujours quelque jolie petite tête qui s'avance curieusement au dehors.

Je suppose qu'il faut bien vous parler un peu de M. Douglas. Il est assez probable que je m'occupe de lui plus qu'il ne faudrait ; mais, outre que je n'en dis rien, je ne fais en cela que comme tout le monde. Je n'ai dit qu'à M<sup>me</sup> L... que M. Douglas est le héros de l'incendie de l'hôtel. Elle m'a conseillé de garder soigneusement le silence là-dessus. Elle prétend qu'il est assez dangereux sans l'aurole de l'héroïsme.

Vous, mère chérie, vous prétendez que c'est un grand dommage que ce noble jeune homme ne soit pas très-laid, ou un peu difforme. Avec votre permission, madame, c'est justement cela qui serait dommage. Chère mère, c'est prudent peut-être, ce

que vous dites, mais à coup sûr, ce n'est pas pas féminin. D'ailleurs, si M. Douglas est de la famille des braves, il n'est pas de celle des galants, et n'accorde d'attention que juste ce qu'il faut pour n'être pas impoli. Il décline toutes les invitations et a l'air de s'être dit comme un poète :

A moi la grève solitaire,  
La chasse au beau soleil levant,  
A moi les bois pleins de mystère,  
La pêche au bord du lac dormant.

M<sup>me</sup> H... a déclaré que nous devrions toutes conclure contre lui un traité d'alliance offensive.

Le Dr G... est à la Malbaie et se livre à l'observation. Il trouve que les rubans écossais sont bien en faveur depuis l'arrivée de M. Douglas, et se plaint amèrement d'être condamné à entendre tant d'airs écossais, depuis la même date. Ce que c'est, dit-il, d'avoir la tournure chevaleresque ! Moi, j'ai passé plusieurs années en Ecosse, et personne n'a songé à apprendre *Vive la canadienne*, ou *A la claire fontaine*. M. Douglas est riche, et le Dr se plaît à en informer les dames qui ont des filles à marier. Ça les rend pensives, dit-il.

Ce soir, le docteur, Elmire et moi, nous sommes allés visiter les sauvages. C'est curieux à voir. La soirée était fraîche. Un beau feu de branches sèches flambait devant les cabanes. J'aperçus M. Douglas qui se chauffait et causait avec les sauvages. En le voyant dans cette clarté rougeâtre, je me rappelai l'incendie, et, pour dire vrai, le cœur me battit un peu fort : puissance du souvenir, involontaire hommage au courage et à la générosité !

Comme nous allions partir, le Dr fut appelé en toute hâte pour un malade et nous revenions seules, quand M. Douglas nous rejoignit et réclama l'honneur de nous reconduire, ce que nous daignâmes accorder. Je fus un peu surprise, je l'avoue, car il ajouta, avec une naïveté bien singulière chez un homme du monde : J'ai cru que j'avais eu tort de vous laisser partir seules, et, réflexion faite, je me suis hâté de vous rejoindre. — Nous comprenons, monsieur, dit Elmire piquée : vous avez cru que c'était un devoir. — Non, Mademoiselle, j'ai seulement pensé que c'était une attention à laquelle vous aviez droit, et il continua un peu fièrement : Vous défendre, si vous couriez quelque danger, ce serait un devoir.

J'incline à croire que ce devoir serait bien rempli, et si jamais je vais me promener chez les cannibales, je prierai M. Francis Douglas de me donner le bras. Il a veillé au salon, contre son habitude. Il n'est certainement pas aussi beau qu'on le dit, mais il a une distinction rare et une grâce incomparable,

La grâce plus belle que la beauté.

Comme vous voyez, c'est bien suffisant. Il est plutôt grave qu'enjoué, mais on cause bien avec lui. Vous aimerez sa simplicité charmante. Nous avons conversé en français, et là-dessus on nous a gracieusement fait entendre — à Elmire et à moi — qu'il faut que notre prononciation anglaise le fatigue beaucoup, puisqu'il nous parle français. N'est-ce pas beau de songer si vite aux ennuis de son prochain ?

Quoi qu'il en soit des susceptibilités de M. Douglas, une chose sûre, c'est qu'il parle le français parfaitement, et une autre chose joliment certaine aussi, c'est que j'aimerais mieux ne le fatiguer en rien. Je lui ai demandé comment il trouvait nos sauvages. Bien déchus, mademoiselle. Ils ne sont pas tatoués et la mauvaise civilisation les gagne. Quand je me suis assis à leur feu, il ne m'ont pas présenté le calumet de paix. Quel surnom les sauvages d'autrefois lui auraient-ils donné ? Songez-y, s'il vous plaît.

Chère mère, descendez vite et apportez-moi un gros bouquet de roses. Je m'ennuie et je vous aime.

---

(Extraits du journal de Thérèse.)

24 juin.

Ce matin, de très-bonne heure, Elmire et moi, nous sommes allés à la chapelle Harvieux. Le trajet est rude sur la grève de l'extrême Pointe-aux-Pics : pas de *sable d'or*, mais quand on a le pied sûr, c'est charmant de marcher sur ces beaux *crans* lavés par la mer. O seigneur du varech ! ô parfums du salin ! Qu'il fait bon de se sentir vivre et d'errer comme une alouette sur la grève embaumée ! Les oiseaux chantaient dans les arbres qui couronnent la falaise. L'ancolie croît partout dans les fentes des rochers. Ces jolies cloches rouges font un charmant effet sur le roc aride. Qu'est-ce qui plaît davantage, une fleur dans la mousse ou une fleur sur un rocher ? Hélas ! il y a des femmes

qui n'aiment les fleurs que sur leurs chapeaux, et pour qui une promenade dans la rue Notre-Dame a plus de charmes qu'une course dans les bois ou sur la grève ! Mais à quoi bon philosopher ?

La chapelle Harvieux est à un mille du quai. C'est tout simplement une grotte de sept à huit pieds de profondeur, taillée dans le roc à une dizaine de pieds du sol. Il y a bien longtemps, un religieux français du nom de Harvieux y célébra la messe. Ce missionnaire descendait le fleuve en canot pour visiter les colons établis sur les côtes et fut retenu là par une tempête. J'aime cette solitude sauvage, et qu'elle doit être grande et triste quand le vent gémit et que la mer se livre à ses formidables colères ! Mais ce matin tout était calme et les goélands séchaient coquettement leurs plumes sur ces rochers où ils viennent prophétiser la tempête.

---

26 juin.

Aujourd'hui j'attendais ma mère, et je suis allée à l'arrivée du bateau, mais déception. Il n'y avait pour moi qu'une lettre et un bouquet de roses. Je me suis vite sauvée pour lire ma lettre. Je n'aime pas ces foules bruyantes où les cochers et les gamins ont la haute note. Elmire est venue me rejoindre et après m'avoir pris la moitié de mon bouquet, elle a décidé qu'il fallait explorer la grève en deça du quai. Nous avons commencé par escalader les énormes blocs qui sont là, et nous y avons trouvé une grotte profonde à demi fermée par des bouquets de jeunes cèdres. Les oiseaux, il me semble, doivent aimer cette grotte le matin, les jours d'automne surtout, car le soleil levant l'emplit de rayons et y fait bourdonner sans doute une foule d'insectes. Mais ce soir elle était pleine d'ombre et de fraîcheur. Nous y sommes restées longtemps. J'avais sur l'âme une brume de mélancolie. Ma mère viendra demain. Ce n'est qu'un retard d'un jour, mais cela suffit pour attrister. L'âme a un ciel si changeant ! Pourtant qu'il faisait beau ce soir ! J'ai laissé la grotte avec regret. Pauvre grotte, me disais-je, ce matin elle s'est emplie de soleil, de chaleur et de vie avant le reste de la nature qui l'entoure, et la voilà pleine d'ombre pendant que le soleil rayonne encore par'out, sur le Cap-à-l'Aigle, sur le fleuve si beau, sur les clochers lointains qui scintillent le long de la côte



du sud. Et je pensais à une âme qui m'intéresse et que la tristesse semble envelopper.

Pour moi, jusqu'à présent, la vie a été bien douce. Il est vrai, je n'ai pas connu ma mère, c'est à peine s'il me reste un souvenir de mon père, et pourtant j'ai été heureuse, car ma belle-mère m'aime avec une tendresse plus que maternelle. Mais combien d'âmes ouvertes dans leurs beaux jours d'enfance à tous les rayons du ciel, plus illuminées peut-être que les autres, ont vu tout à coup, par une permission de Dieu, la nuit les envahir de bonne heure !

Hélas ! la vie est semblable à la mer :  
Son flot, parfois caressant sur la plage,  
Écume au large et devient plus amer.

30 juin.

M. Douglas est protestant : je m'en doutais, et pourtant il m'a été pénible de le lui entendre dire.

A la première occasion, ma mère lui a parlé de sa belle conduite à l'incendie de Philadelphie. Il a rougi comme une jeune fille et nous a assurées que dans la surexcitation on expose facilement sa vie. Il prétend que son agilité de montagnard est pour beaucoup dans ce que nous appelons son héroïsme.

Ma mère ne lui a pas caché comme nous désirions le connaître, comme nous lui en voulions de s'être dérobé à toutes les recherches. J'étais un peu confuse, et lui n'était pas à l'aise non plus. Il a souri en entendant dire que, jusqu'à notre départ de Philadelphie, je m'étais obstinée à rêver pour lui une ovation populaire. Le sourire à un singulier charme sur sa bouche sérieuse, c'est dommage qu'il soit si rare. D'où vient la tristesse qui lui est habituelle. D'abord, j'avais cru que c'était l'ennui de se trouver au milieu d'étrangers ; mais ce n'est pas cela. Il a un grand chagrin. Malgré son calme, sa réserve anglaise, on ne peut le voir longtemps sans s'en apercevoir. Pourquoi souffre-t-il ? Je suis condamnée à entendre là-dessus bien des suppositions. Quoi qu'il en soit, je suis sûre que ce n'est pas une douleur vulgaire qui assombrit ce noble front. Jusqu'à présent, je ne sais rien de sa vie, si ce n'est qu'il a perdu ses parents de bonne heure et qu'il n'a ni sœur ni frère.

Il nous a priés de ne rien dire de l'incendie de Philadelphie. Soit, je n'en dirai rien, mais j'y pense souvent. Noble jeune homme ! Quand moi et tant d'autres ne savions donner que notre impuissante compassion, lui s'est exposé avec une générosité sublime. Quel parfum un pareil souvenir doit laisser dans l'âme ! Souvent, en le regardant, je me demande ce qu'il dut éprouver quand il se trouva seul après s'être dérobé aux applaudissements de la foule. Jamais je ne connaîtrai la joie du dévouement héroïque, mais je remercie Dieu d'avoir été témoin d'une action vraiment courageuse, vraiment désintéressée, vraiment généreuse. L'admiration élève l'âme et satisfait un des plus doux besoins du cœur.

---

8 juillet.

Je me sens souvent inquiète et troublée. Où est le calme, la sereine insouciance de ma jeunesse ? Je suis bien différente de moi-même, de ce pauvre moi que je croyais connaître. J'aurais besoin de solitude. La vie d'hôtel m'ennuie. Il y a de l'autre côté de la baie, au bas du Cap-à-l'Aigle, une maison dont la situation isolée me plairait beaucoup. Là rien ne me distrairait de la vue et du bruit de la mer.

« Plein de monstres et de trésors, toujours amer quoique limpide, jamais si calme qu'un souffle soudain ne le puisse troubler effroyablement ; est-ce l'océan ou le cœur de l'homme ? »

« Riche et immense, et voulant toujours s'enrichir et s'agrandir, toujours prompt à franchir ses limites, toujours contraint d'y rentrer, emprisonné par des grains de sable : est-ce le cœur de l'homme ou l'océan ? »

« Océan ! cœur de l'homme ! quand vous avez bien mugé, bien déchiré les rivages, vous emportez pour butin quelques stériles débris qui se perdent dans vos abîmes ! »

---

12 juillet.

Enfin, je connais la cause de sa tristesse, et je sais aussi quel est ce sentiment que je prenais pour une admiration vive.

Pourquoi suis-je restée ici ? J'aurais dû le fuir. Maintenant, c'est trop tard.

Hier nous avons causé intimement. Il m'a parlé de l'ami qu'il a perdu, et l'indicible joie que j'ai sentie en l'entendant dire qu'il n'avait jamais aimé que son ami m'a été une révélation. O mon Dieu ! ayez pitié de moi. Je le sais, *celui qui n'a pas l'Eglise pour mère ne peut vous avoir pour père* : je le sais, mais il m'est impossible de ne pas l'aimer.

---

30 juillet.

M. Douglas me parle toujours de son ami, mais avec une sensibilité si vraie, si profonde, qu'il est impossible de l'entendre sans être touché au delà de tout ce qu'on peut dire. En l'écoutant, je me rappelle cette parole de David pleurant son Jonathas : « Je l'aimais comme les femmes aiment. »

Il m'a montré le portrait de son ami et quelques-unes de ses lettres. Je les ai lues avec un attendrissement profond, et maintenant je comprends la profondeur de ses regrets. Pourquoi l'amitié, si rare chez les hommes, l'est-elle encore plus chez les femmes ? Deux ans bientôt que Charles de Kerven est mort. Je pense bien souvent à ce pauvre jeune homme qui dort là-bas, sur la terre de Bretagne. J'aime à prier pour lui. Il a eu de grands malheurs, il est mort à la fleur de l'âge, mais il a été profondément aimé par l'homme le plus noble qui fût jamais.

— *A continuer.*

LAURE CONAN.

---

## LE DUC DE BASSANO \*

---

Un jeune homme quitte la province, en 1785, pour se faire une carrière à Paris. Son instruction et ses goûts le portent à étudier les graves questions qui s'agitent dans le monde politique. L'un des premiers, il veut se rendre compte du meilleur système de gouvernement qu'il convient d'adopter pour tirer la France de l'impasse où elle se trouve. Sachant écrire, faisant des vers, doué d'un beau physique, il fréquente les salons à la mode, se lie avec des savants, des hommes en place, des agitateurs, et, quand la révolution éclate, il est tout préparé pour devenir journaliste, rédacteur de comptes-rendus officiels, portant la plume comme d'autres portent leurs décorations, en la respectant. Il crée le *Moniteur*, ou à peu près; on l'envoie en mission dans la Belgique (1792) pour y organiser le mouvement français; le général Dumouriez l'apprécie; il retourne à Paris, y remplit une place importante dans le ministère des relations extérieures; il est ensuite chargé de négociations à Londres, puis nommé ambassadeur à Naples, au moment de la chute des Girondins; obligé de fuir en Suisse, il y est fait prisonnier par les Autrichiens, au mépris du droit des gens. Libéré plus tard par Bonaparte, qui l'a connu à Paris, il est envoyé à Lille comme l'un des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix avec l'Angleterre. Arrive le 18 brumaire, le premier consul l'appelle près de lui, et, de ce moment (1799) à la chute de l'empire (1815), il est le ministre confidentiel de Napoléon.

Voilà une carrière qui offrait à un historien bien des chances d'écrire un livre intéressant. Ce livre est devant nous.

Hugues-Bernard Maret, plus tard duc de Bassano, est le jeune homme en question. Comme son petit-fils ne nous est pas étranger †, et que l'ouvrage du baron Ernouf est destiné à attirer

\* MARET, DUC DE BASSANO, par le baron Ernouf, 691 pages, à Paris chez G. Charpentier. 1878.

† Il y a plus: nous n'avons pas oublié que nous sommes tenu à la reconnaissance envers M<sup>me</sup> la marquise de Bassano, et qu'elle a bien voulu, avec M. le marquis, nous honorer de sa visite lorsqu'elle est venue à Montréal. Par un acte de courtoisie dont nous le remercions, M. le marquis à eu la complaisance de nous adresser lui-même l'ouvrage dont il s'agit. Nous n'avons cru mieux faire que d'en confier l'étude à notre distingué collaborateur, M. B. Sulte.

toute l'attention des historiens par les nouveautés qu'il met au jour, nous allons en parler aux lecteurs de la *Revue de Montréal*.

On a écrit que, le soir du 18 brumaire, parmi les personnes empressées de saluer son pouvoir, Napoléon avait remarqué un jeune homme (Maret était alors âgé de trente-six ans) auquel il confia tout de suite des fonctions importantes dans son cabinet. La vérité est que Maret et Napoléon se connaissaient depuis au moins quatre ans, et s'appréciaient. Rien d'étonnant que le coup d'Etat les ait réunis. Plus que cela, Maret avait reçu des ordres de son ami pour le cas où l'affaire de Saint-Cloud réussirait. Napoléon, qui savait choisir ses hommes, n'eut pas la main malheureuse en cette circonstance, car Maret traversa avec lui les années de gloire et les temps difficiles où les défections éclaircissaient, plus vite que les batailles, les rangs de ses ministres et de ses conseillers.

De 1788 à 1799, Maret avait suivi les événements à la piste, et s'était vu en position de les étudier mieux que la plupart des personnages que la tourmente politique faisait surgir et disparaître à tout moment. Ses rares facultés d'administrateur et d'écrivain s'étaient développées; son expérience était de celles que l'on ne saurait payer trop cher, et il était si peu compromis personnellement, que le premier consul pouvait se l'attacher intimement sans craindre les répugnances de qui que ce fût. Aussi, le plaça-t-il, en qualité de secrétaire d'Etat, sous sa main, dans son bureau, de manière à l'avoir à ses côtés, comme un autre lui-même, dans le travail de la partie civile. Avec le temps, Maret ne craignit pas d'aborder aussi la partie militaire, et il s'en tira avec honneur.

« Selon l'ordre qui fut établi dès le consulat, dit-il, les ministres présentaient chaque semaine, dans le conseil, leurs rapports sur les affaires, et remettaient leurs portefeuilles au secrétaire d'Etat, qui, après en avoir pris connaissance, en rendait un compte verbal dans le travail de la signature, qu'il faisait seul avec Bonaparte. »

C'est-à-dire que Maret avait, auprès du chef de l'Etat, les attributions que chacun de nos *députés-ministres* ont pour traiter avec nos ministres.

La responsabilité ministérielle ne relevant pas du peuple, les ministres du premier consul, et plus tard de l'empereur, pas-

saient par la filière du secrétaire d'Etat pour arriver à celui qui gouvernait en chef.

« De tous les hauts fonctionnaires, dit le baron Ernouf, Maret était celui que les devoirs de sa charge mettaient en plus intime contact avec le chef de l'Etat. Il était donc, plus que tout autre, en butte à la fascination irrésistible que Bonaparte exerçait sur ceux qui l'approchaient de près. « Avant peu, il vous aura rendu imbécile comme nous, » disait Talleyrand à un émigré converti et muni d'un emploi à la cour. »

Pour expliquer la promptitude avec laquelle, bien souvent, l'empereur se renseignait sur le compte de ceux qui avaient figuré devant le public dans le cours des dernières décades, on a supposé qu'il avait fait dresser un registre à cet effet. Cette source d'information existait, mais non pas écrite ; elle était dans la tête de Maret, qui avait connu tous les personnages du temps, et qui les tenait, pour ainsi dire, renfermés dans sa mémoire.

Il a fallu trouver des motifs de cette faveur presque invariable dont Maret jouit pendant seize ans. « Avec un peu de réflexion et de justice, on aurait compris qu'un ministre doué d'une activité infatigable, et au courant des hommes et des choses dans toutes les parties de l'administration, était un instrument précieux pour le souverain qui a le plus travaillé dans sa vie, et qui a pénétré le plus avant dans les détails du gouvernement. » Je l'ai chargé d'ouvrage, disait Napoléon, sans parvenir à le surcharger.

Tout cela, bien entendu, a causé quelque émoi, certaines jalousies, des mécontentements à droite et à gauche. Maret eut des ennemis dont pas un n'eût été capable de faire son travail. La réserve extraordinaire qu'il mettait en toute chose allait jusqu'à l'empêcher de se défendre ; mais, clairvoyant et fort de son droit, il s'est reposé sur l'avenir pour l'honneur de sa mémoire. Attaqué de toutes parts à la chute de l'empire, il n'a pas cessé de tenir tête à l'orage ; et, quand il est mort, en 1839, les cendres de Napoléon étaient à la veille d'être rendues à la France, qui les accueillit avec amour. A mesure que le jou s'est fait sur l'époque où il occupa un rang si élevé, Maret a conquis de la popularité, tandis que d'autres serviteurs de l'empire, moins dévoués, plus loquaces, affichant des prétentions exorbitantes, ont vu diminuer le prestige de leur nom.

Aussi, le baron Ernouf affirme-t-il que si, parmi les compagnons des travaux et de la gloire de Napoléon I qui participent à l'immortalité de sa mémoire, il est quelques personnalités plus éclatantes que celle de Maret, il n'en est pas de plus honorables.

Maret lui-même a écrit ces paroles, qui peuvent lui être appliquées :

« En France, l'honneur, le désintéressement, le dévouement et la fidélité sont des titres à une popularité durable. »

Singulier rôle que celui de ce ministre d'un conquérant qui siège tour à tour dans vingt capitales, Paris, Madrid, Rome, Naples, Milan, Turin, Vienne, Dresde, Munich, Varsóvie, Berlin, etc! Il n'y a probablement pas, dans l'histoire universelle, un cas semblable. Quarante-six souverains sont à sa porte, attendant, pour ainsi dire, qu'il leur donne audience. Les fils de la diplomatie qui couvrent un vaste empire sont tous dans sa main. La paix et la guerre constituent le secret journalier de son cabinet. On cherche à lire sur sa figure et dans ses démarches la destinée des peuples. C'est à lui qu'aboutissent les dépêches et les instructions cachées d'un des plus grands hommes des temps modernes. Rien ne se fait qu'il n'en ait connaissance. Le ministre de la police révèle-t-il à l'empereur les agissements d'une certaine association :— Laissez faire M. Maret : il vous a devancé, il s'occupe de cela depuis quelque temps.— La Russie arme contre nous, sire, j'en ai la conviction.— M. Maret en a la preuve, soyez tranquille.

Comment se fait-il donc que des historiens aient cru voir dans ce personnage un simple commis de première classe, ou à peu près, sans chercher à expliquer la faveur immense dont l'empereur le comblait? C'est que l'histoire, « cette grande menteuse, » ne s'écrit pas au cours des événements, et qu'il lui faut la réflexion, le temps, la divulgation des choses secrètes, pour arriver à tracer le portrait des hommes qui l'ont animée de leur souffle.

On connaît les étapes de l'empire : Préparatifs de guerre contre la Grande-Bretagne; coalition de celle-ci avec l'Autriche et la Russie, écrasée à Austerlitz (1805); campagne de Prusse, qui aboutit à Iéna (1806); défaite de la Russie à Friedland (1807); guerre d'Espagne (1808); nouvelle guerre d'Autriche, terminée par Wagram (1809); campagnes de Russie (1812) et d'Allemagne (1813), qui amènent la fameuse campagne de France

(1814) et la première abdication ; les Cent-Jours (1815), clos par Waterloo et la captivité de Sainte-Hélène.

A mesure que s'étendait la puissance française, les fonctions du ministre confidentiel s'élevaient. La plume du secrétaire d'Etat écrivait des constitutions, et formulait des lois pour les provinces et les royaumes conquis avec l'épée du grand capitaine. Ces opérations, faciles à suivre aujourd'hui dans les quarante gros volumes qui nous restent de la correspondance de l'empereur, offriront toujours une étude attrayante et utile aux hommes d'Etat et aux fonctionnaires publics portés à s'instruire. On se figure assez bien, en les parcourant, ce que devait être le ministre placé au centre de cette vaste toile d'araignée, qui couvrait l'Europe et en recevait toutes les vibrations.

En 1808, Maret accompagna l'empereur aux conférences d'Erfurt. « Il revint avec lui à Paris, et le suivit en Espagne, à quelques heures de distance. Il le rejoignit au milieu du feu à Somo-Sierra. — On ne peut donc pas tirer un coup de canon que vous ne vouliez en avoir votre part ! lui dit en riant Napoléon. » Plus tard, sur le champ de bataille de Butzen, Bassano et lui s'entretenaient d'affaires, comme dans leur cabinet des Tuileries.

Voici, relativement aux événements d'Espagne, une page écrite par Maret, qui nous semble d'un poids considérable :

« Ferdinand a été conduit à Bayonne par les deux mobiles qui dirigent les hommes : la crainte et l'espoir. Ses conseillers le pressaient de faire une démarche éclatante, pour concilier à son usurpation le souverain duquel pouvait dépendre le destin de l'Espagne... Charles IV, roi détrôné, père outragé... a été conduit à Bayonne par le sentiment de sa propre sûreté... Il y porta aussi le désir de la vengeance, et la conviction profonde que Ferdinand était incapable, indigne de régner. Cette opinion a-t-elle été démentie par les faits depuis 1814?... De ce concours inouï de circonstances sortit la fatalité qui entraîna Napoléon. Que pouvait-il faire ? Forcer Charles IV à régner ? Qui-conque a vu Charles à Bayonne sait que cela eût été impossible. Renvoyer Ferdinand à Madrid, et livrer l'Espagne à l'Angleterre et aux factions ennemies de la France ? Reportez-vous au temps ; ne jugez pas d'après les événements, et dites de bonne foi si vous l'auriez conseillé. »

La prise d'armes de l'Autriche, combinaison habilement préparée par l'Angleterre, força Napoléon à quitter l'Espagne et à



se rendre sur le Danube. Vienne tomba en son pouvoir, mais à Essling il subit un échec qui fit chanceler sa fortune. De l'île Lobau, pendant plusieurs semaines, il prépara, par des prodiges d'activité et de science, ce fameux passage du fleuve qui se lit comme un roman et termina la guerre par l'anéantissement de l'ennemi, à Wagram.

Écoutons ce que dit le baron Ernouf :

« Maret était rentré à Paris dans les derniers jours de janvier 1809. Au mois de mai suivant, il se trouvait installé, pour la seconde fois, dans la capitale de l'empire autrichien. Pendant la période la plus critique de cette guerre, entre la journée d'Essling et celle de Wagram, il travaillait à Schœnbrunn avec la même régularité qu'aux Tuileries. Les portefeuilles des autres ministres lui étaient transmis chaque semaine, suivant l'usage, par un auditeur au conseil d'Etat envoyé de Paris. Lors de la reprise des opérations, il accompagna l'empereur dans l'île Lobau, puis sur l'autre rive du Danube, dans les rangs des soldats qui allaient prendre sur les Autrichiens une terrible revanche de l'échec d'Essling. »

La part que prit Maret dans le traité de paix qui suivit Wagram lui valut le titre de duc de Bassano \*, que Napoléon lui décerna le jour même de la signature du traité.

L'année suivante, il passa du secrétariat d'Etat à la tête du ministère des affaires étrangères, où il joua un rôle plus important que jamais. Napoléon lui avait donné des armes parlantes : une main écrivant avec une épée.

Lorsque, en 1827, à la fin de la Restauration, les titres napoléoniens furent, de la part des membres de l'ancienne noblesse, l'objet de certains actes de mépris, le duc de Bassano revendiqua noblement, et avec succès, l'honneur de la classe à laquelle il appartenait. C'est alors que Victor Hugo écrivit son *Ode à la colonne*, qui eut un retentissement par toute l'Europe.

Les années 1810 et 1811 se passèrent dans la paix. L'ascendant de l'empereur était à son apogée. Un fils, héritier de ses trônes, venait de naître. Une sourde rumeur de guerre régnait pourtant encore.

---

\* Ville de la province lombarde-vénitienne de Vicence, mémorable par la victoire que Bonaparte y remporta, le 8 septembre 1796, sur les Autrichiens. Parvenu à l'empire, Napoléon créa des princes et des ducs, empruntant les noms qu'il leur donna à des localités situées en dehors de la France, pour des raisons qu'il explique dans ses dictées de Sainte-Hélène.

« Mil huit cent onze ! ô temps où des peuples sans nombre  
 Attendaient, prosternés sous un nuage sombre,  
 Que le ciel eût dit oui !

.....  
 Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet homme  
 Qui, plus grand que César, plus grand même que Rome,  
 Absorbe dans son sort le sort du genre humain !

Dieu lui envoya un fils qui n'eut pas de couronne, qui mourut captif dans ce palais de Schœnbrunn où son père faisait et défaisait la carte du monde.

En 1812, la Russie, enfin prête pour la lutte, le défia. Il releva le gant et alla porter à plusieurs centaines de lieues ses aigles jusque là victorieuses. Le pape, son prisonnier, lui avait fait observer que la puissance matérielle n'a qu'un temps. — Supposez-vous, avait répondu l'empereur, que vous pourrez faire tomber les armes des mains de mes soldats ? — Non, reprit le pontife, mais Dieu a bien des moyens... Dieu avait préparé le froid, contre lequel la valeur et le génie sont allés se briser.

Le livre qui nous occupe renverse, sur plus d'un point, des préjugés, des notions généralement admises, comme, par exemple, la croyance populaire qui veut que Napoléon ait provoqué la Russie. M. le baron Ernouf démontre que, au contraire, c'est le czar qui s'apprêtait à fondre sur lui avec l'aide des autres puissances, qu'il comptait entraîner dans sa marche. Tant de royaumes placés sous un sceptre, tant de gloire réunie sur la tête d'un seul homme ne pouvaient qu'exciter le mécontentement des familles royales qui se partageaient l'Europe. L'Angleterre, à l'abri dans son île, créait une dette énorme pour susciter partout à Napoléon des ennemis avoués ou secrets. La Russie, isolée par ses fleuves et ses plaines, avait échappé au tourbillon de conquêtes que, depuis dix-huit ans, la guerre soulevait autour de la France. L'une et l'autre ne demandaient que l'occasion de frapper au cœur leur redoutable rival. Cette occasion, qui ne se présentait pas, elles la firent naître. Tout dépendait de se bien préparer et d'être heureux au début : le reste des rois suivraient le mouvement. Il ne fallait qu'une campagne pour tout achever. Ce calcul réussit, quoique avec des modifications dans la pratique. Napoléon fut vaincu par le climat du nord, et, malgré cela, il fallut encore trois années de guerre à outrance, avec les forces combinées de toute l'Europe, pour l'abattre définitivement.

Pour nous, Canadiens, la date de 1812 est aussi mémorable. Les tiraillements diplomatiques, les piétinements des chargés d'affaires maintenaient, depuis quatre ans, l'Angleterre et les Etats-Unis dans l'attitude de deux dogues qui veulent se prendre à la gorge, mais qui n'osent. Lorsque Napoléon, au lieu d'attendre son adversaire, franchit d'un trait toute l'Allemagne et se lança au delà du Niémen, avec six cent mille hommes, il y eut un moment de stupeur indescriptible dans les cabinets européens. Il semblait à ceux-ci que tout l'échafaudage de leur ambition croulait. Les regards se portèrent du côté de la Grande-Armée; on ne savait pas encore que la neige et le froid seraient, dès le mois de septembre, les meilleurs auxiliaires des Russes; se soumettre à Napoléon paraissait le seul parti raisonnable. Les Etats-Unis profitèrent de cette bonne fortune pour déclarer la guerre à la « perfide Albion, » qui, plus que jamais, avait besoin de surveiller ses intérêts dans le vieux monde. Le Canada fut envahi. On sait le reste.

« Le court séjour que fit à Dresde Napoléon, en mai 1812, dit l'auteur que nous citons, marque le point culminant de sa fortune. Jamais le prestige n'avait été plus grand, la fascination plus irrésistible. Le duc de Bassano n'était guère moins recherché, moins adulé que l'empereur lui-même, par les souverains et les ministres qui avaient obtenu la faveur de venir faire leur cour. M. de Metternich se distinguait par ses protestations d'amitié, de fidélité à toute épreuve. Il ne trouvait pas d'expression assez forte pour qualifier la folle témérité de la Russie, l'obstination criminelle de l'Angleterre. »

Quand l'armée pénétra en Russie, le quartier général français occupa la ville de Wilna, de l'autre côté de la Prusse, ayant à sa tête le duc de Bassano. C'était Paris transporté au nord. Les représentants des puissances alliées de l'empire s'y étaient donné rendez-vous et composaient une cour dont le ministre des affaires étrangères était le pivot. Toutes les communications de l'empereur et des cabinets aboutissaient à sa personne. Sa qualité civile se doublait d'attributions de l'ordre purement militaire, et il était homme à porter ce lourd fardeau. L'organisation du duché de Pologne, le maintien des relations avec l'Autriche, la Prusse et le reste de l'Allemagne l'occupaient conjointement avec l'envoi des troupes et l'expédition des subsistances. Il veillait sur les derrières de l'armée qui, de jour en jour et de

victoire en victoire, s'enfonçait plus avant vers Moscou. A force d'application et de dévouement, le duc de Bassano était parvenu à comprendre la grande guerre. M. Thiers lui rend cette justice. On ne saurait douter de ses aptitudes, quand on voit Napoléon le conserver dans ce poste, et rédiger sa correspondance de manière à lui laisser une initiative écrasante pour un ministre moins capable.

Mais voici les revers qui se font sentir.

« L'entrée à Moscou ( 14 septembre ), connue le 20 à Wilna, dit le baron Ernouf, y excita un redoublement d'enthousiasme... La ville entière retentissait d'acclamations joyeuses. Le duc de Bassano s'empressa d'annoncer à l'Europe entière cette grande nouvelle... Néanmoins, dans une fête donnée le 21, on lui trouva l'air inquiet, préoccupé... il attendait de nouveaux détails. Il savait déjà que Moscou était en feu ! »

On dansait à Wilna, dans la soirée du 28 novembre, et le duc de Bassano avait dû paraître à ce bal. « Plus la situation était grave, plus il importait que le ministre eût l'air tranquille et même satisfait. Il était donc là, impassible, sous le regard inquisiteur des ministres étrangers dont il maudissait tout bas la présence, parlant bien haut de la défaite de Sachen, des succès de Macdonald devant Riga... Tout à coup, il disparut ; les danses cessèrent... On venait d'apprendre le désastre de la Bérésina !

Un billet de l'empereur lui était parvenu :

« Je viens de passer la Bérésina... Le froid est très-considérable ; l'armée est excessivement fatiguée... Je ne perds pas un moment pour nous rapprocher de Wilna, afin de nous remettre un peu... »

Le 2 décembre, une nouvelle lettre de l'empereur, datée du 29 novembre, lui fournissait d'autres détails : « L'armée est nombreuse, mais débandée d'une manière affreuse. Il faut quinze jours pour les remettre aux drapeaux, et quinze jours où pourra-t-on les avoir ? Le froid, les privations ont débandé cette armée. Nous serons sur Wilna ; pourrons-nous y tenir ? Oui, si l'on peut y tenir huit jours ; mais si l'on est attaqué les huit premiers jours, il est douteux que nous puissions rester là. Des vivres ! des vivres ! des vivres ! sans cela il n'y a pas d'horreurs auxquelles cette masse indisciplinée ne se porte contre cette ville. Peut-être cette armée ne pourra-t-elle se rallier que derrière

le Niémen. Dans cet état de choses, il est possible que je croie ma présence à Paris nécessaire pour la France, pour l'empire, pour l'armée même. Dites m'en votre avis... Je désire bien qu'il n'y ait aucun agent étranger à Wilna ; l'armée n'est pas belle à montrer aujourd'hui.»

Bassano avait eu le soin d'accumuler à Wilna des vivres pour cent mille hommes durant quarante jours. Les marches et les contre-marches du prince de Schwarzenberg, qui commandait le contingent autrichien, n'avaient été, depuis le début de la campagne, qu'une suite de feintes destinées à gagner du temps sans servir l'empereur ; au moment où il devait s'appliquer plus que jamais à couvrir le dépôt de Wilna, duquel dépendait le salut de l'armée en retraite, il manœuvra dans une fausse direction et laissa tomber aux mains des Russes ces immenses magasins. Son corps restait intact : il servit l'année suivante contre la France.

De graves historiens se sont plu à dire que le duc de Bassano était constamment de l'avis de l'empereur, ce que le baron Ernouf réfute victorieusement. Ils l'ont aussi accusé d'avoir conseillé à son maître de quitter l'armée après le passage de la Bérésina pour se rendre à Paris. La réponse qu'il fit à l'empereur est sous nos yeux ; il combat ouvertement, et par des raisons solides, cette idée qu'il regarde comme désastreuse. Il n'était pas de ces ministres qui, après coup, se vantent d'avoir différé d'opinion avec le chef de l'Etat. Ce qui nous reste de sa correspondance fait assez voir qu'il pensait à sa manière, et que, lorsqu'il en était requis, il exprimait ses vues sans sourciller. S'il est resté fidèle au malheur, il ne faut pas en conclure qu'il se sentît coupable ; jusqu'à la fin de sa vie, il sut accepter la responsabilité des actes auxquels il avait contribué comme ministre, alors même qu'il lui avait fallu taire ses propres chagrins devant la détermination de l'empereur ou de ses collègues. Ce n'est pas le fait d'une âme pusillanime ou servile.

Après la campagne de Russie, il n'avait pas cessé de conjurer l'empereur de faire la paix, même au prix de grands sacrifices ; mais Napoléon, qui après Eylau avait trouvé le coup de tonnerre de Friedland et après Essling les foudres de Wagram, comptait relever sa fortune de la même manière. C'est dans cet esprit qu'il affronta, en 1813 et 1814, l'Europe entière coalisée contre lui. Plusieurs fois, à Fontainebleau, lors de la première abdication, il répéta à son ministre : « Bassano, ils prétendent que

c'est vous qui m'avez empêché de faire la paix !... Qu'en dites-vous?... Cette accusation doit vous faire sourire, comme toutes celles qu'on me prodigue aujourd'hui ! » Il dit aussi à Caulaincourt : « On accuse Bassano bien à tort. En tout temps, il faut une victime à l'opinion. On lui impute mes plus graves résolutions. Vous savez, vous qui avez tout vu, ce qui en est. C'est un honnête homme, instruit, laborieux, dévoué, et d'une discrétion inviolable. » Caulaincourt a laissé des notes dans lesquelles il dit : « Maret, quoiqu'il fût bien innocent des dernières guerres, en était responsable aux yeux du public et des souverains. »

De tous les ministres, il fut le seul qui se montra à la vieille garde, à côté de Napoléon, dans la scène épique des adieux de Fontainebleau.

Lors du retour de l'île d'Elbe, le 20 mars 1815, deux heures après que Napoléon eut remis le pied aux Tuileries, il travaillait dans son cabinet à former un gouvernement et à parer aux choses les plus pressantes. Ses avis, combattus par les autres ministres, sur la reddition du duc d'Angoulême, sur la monarchie constitutionnelle, etc., ne furent pas partagés par l'empereur, malheureusement. Il eut, toutefois le courage, bien rare en pareilles circonstances, de retenir certaines dépêches durant tout un jour, afin de laisser échapper le duc d'Angoulême et de ne pas ternir la mémoire de Napoléon par une tragédie qui eût rappelé la mort du duc d'Enghien. Le soir, Napoléon lui demanda si la première dépêche (la grâce) était partie. — Oui. — Si, avant de l'expédier, il avait reçu la seconde (très-compromettante pour le duc d'Angoulême). — Oui. — Après un silence, et avec une profonde émotion, l'empereur dit : « Vous avez bien fait. » C'était pourtant une flagrante désobéissance à ses ordres. Dans les dictées de Sainte-Hélène, parlant de cet événement, l'illustre captif s'écrie : « Et le duc de Bassano erre dans l'exil !... » pros crit par les Bourbons, qui, probablement, ne savaient rien du service que leur avait rendu le ministre de l'empereur.

L'un des premiers actes de Napoléon pendant les Cent Jours, fut d'accorder la liberté politique. « Je reviens, disait-il, un tout autre homme. » Cette démarche, qui confiait virtuellement le pouvoir aux Chambres, était prématurée. Jamais le chef de la nation n'avait eu plus besoin d'une autorité absolue, et il s'en dessaisissait, ne gardant que son épée, que ces mêmes Chambres

pouvaient lui demander après une bataille perdue ; c'est ce qui arriva. Le duc de Bassano voulait tout bonnement remonter au 18 brumaire, quitte, une fois la paix rétablie, à lâcher la bride à la politique. Il voyait juste.

L'Europe entière marchait de nouveau contre la France. Pro-cédant avec rapidité, selon son habitude, Napoléon apparut en Belgique à la tête de ses troupes, alors qu'on le croyait encore dans les environs de Paris. Il écrasa Blucher, Ligny et alla tomber sur Wellington. — Waterloo éclata au soleil de l'histoire et tout fut fini. «Etrange journée, où chaque chose avait été prévue et calculée et où tout manqua à la fois !» disait le vaincu à Sainte - Hélène.

Le duc de Bassano était resté non loin de l'empereur, et très-tard, sur le champ de bataille de Waterloo. Il ne put rejoindre sa voiture, engagée dans la cohue des trains d'artillerie, mais il avait donné des instructions au sujet des papiers qu'elle contenait : tous furent détruits sous les yeux des Anglais, qui, au milieu de cette terrible débâcle, ne purent mettre la main sur ces précieux documents.

Il devança l'empereur à Paris, portant la copie du bulletin des journées de Ligny et de Waterloo, qui parut dans le *Moniteur*.

Les Chambres eurent peur de l'étranger. Elles exigèrent que l'empereur leur remit son épée et se retirât. Tandis qu'elles délibéraient, Napoléon, marchant à pas précipités sous les ombra-ges de l'Elysée avec Benjamin Constant, lui dépeignait la situa-tion en traits de flamme :

« Il ne s'agit pas de moi à présent ; il s'agit de la France. On veut que j'abdique. A-t-on calculé les suites inévitables de cette abdication ? C'est autour de moi, autour de mon nom que se groupe l'armée : m'enlever à elle, c'est la dissoudre. Cette armée n'entend pas toutes vos subtilités. Croit-on que des axiomes de métaphysique, des déclarations de droits, des discours de tribune arrêteront une débandade ? Me repousser quand je débarquais à Cannes, je l'aurais conçu ; m'abandonner aujourd'hui, je ne le conçois pas ! Ce n'est pas quand les enne-mis sont à vingt-cinq lieues qu'on renverse un gouvernement avec impunité \* ! Pense-t-on que des phrases donneront le

\* Les événements de 1870, dit le baron Ernouf, ont donné à ce morceau une poignante actualité.

change aux étrangers ? Si l'ont m'eût renversé, il y a quinze jours, c'eût été du courage ; mais je fais partie maintenant de ce que l'étranger attaque ; je fais donc partie de ce que la France doit défendre. En me livrant, elle se livre elle-même, elle se reconnaît vaincue, elle encourage l'audace du vainqueur. Ce n'est pas la liberté qui me dépose, c'est Waterloo, c'est la peur, une peur dont vos ennemis profiteront... Et quel est donc le titre de la Chambre pour me demander mon abdication ? Elle sort de la sphère légale, elle n'a plus de mission ; mon droit, mon devoir, c'est de la dissoudre.»

« Alors, continue Constant, il parcourut rapidement les conséquences possibles d'une dissolution. Séparé des Chambres, il n'était plus qu'un chef militaire, mais l'armée lui restait. En supposant même qu'elle se divisât, la portion qui lui demeurerait fidèle pouvait se grossir de cette classe véhémement et nombreuse, facile à soulever parce qu'elle est sans propriété, facile à conduire parce qu'elle est sans lumières.

« Comme si le hasard eût voulu fortifier Napoléon dans le sentiment des ressources que lui promettait cette résolution désespérée, au moment même où il comparait ses forces à celles de ses adversaires, soudain l'avenue de Marigny retentit des cris de *vive l'empereur !* Une foule d'hommes, appartenant pour la plupart à la classe ouvrière, se pressait dans cette avenue, tentait d'escalader les murs de l'Elysée, offrant à Napoléon de l'entourer et de le défendre. Il promena quelque temps ses regards sur cette multitude passionnée. « Vous le voyez, dit-il, ils ne sont pas là, ceux que j'ai comblés d'honneurs et de trésors. Que me doivent ceux-ci ? Je les ai trouvés, je les ai laissés pauvres. L'instinct de la nécessité les éclaire, la voix du pays parle par leur bouche ; si je le veux, — si je le permets, — cette Chambre rebelle, dans une heure elle n'existera plus... Mais la vie d'un homme ne vaut pas ce prix. Je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe pour que Paris fût inondé de sang. »

Louis XVIII revint. Le duc de Bassano dut quitter la France, poursuivi par la colère de ceux qui, en d'autres temps, s'étaient montrés fiers de le servir. Il ennoblit son exil par sa fidélité à la mémoire de son maître, et, rentré dans sa patrie vers 1822, il ne perdit pas une occasion de revendiquer l'honneur de la cause perdue. En 1830, il fut un instant ministre, puis retourna à la vie privée, dans laquelle il s'éteignit en 1839, entouré du respect et de la considération de tous les partis.



Déjà remarqué, au temps de la Révolution, par son style serré et limpide, Maret devint, sous l'empire, un écrivain d'une grande force. Le baron Ernouf, qui le louange beaucoup, n'a pas fait observer quelle parenté il semble y avoir entre la phrase de Napoléon et celle de son ministre. On en jugera par le passage suivant, qui rappelle si bien la manière de l'empereur :

« Les républicains n'ont pas prévu l'époque impériale. Ils ont prévu qu'un grand homme établirait dans sa patrie un gouvernement qui ne serait pas la république. Ils l'ont prévu bien avant le 18 brumaire, et dès le moment où le jeune général de l'armée d'Italie les étonnait encore plus par ses proclamations que par ses succès. Prévoir à la journée de Saint-Cloud, ce serait avoir prévu l'événement au milieu de l'événement. Pour l'histoire, la monarchie bonapartiste ou napoléonienne a commencé le 20 brumaire. Depuis, elle n'a fait que subir des modifications : d'abord élective à temps, puis à vie, puis héréditaire. Cette dernière phase fut préparée par les conspirations sans cesse renaissantes, et bien autrement efficaces que l'influence des courtisans. La nature des choses tendait à l'hérédité. Les attentats contre la vie du chef en précipitèrent la déclaration. Consul à temps, un coup de main pouvait le chasser à son tour. Consul à vie, il suffisait d'un assassin... Il prit l'hérédité comme un bouclier. Il ne s'agissait plus seulement de le tuer, il fallait renverser l'Etat. Voilà la vérité, voilà le fond des choses, voilà ce que dira l'histoire quand il y aura un historien. »

Sur cette époque mémorable, l'ère impériale, la lumière n'est pas encore faite tout entière, malgré la publication de plus de cent volumes dont on a fait du bruit.

La correspondance de Napoléon et certains mémoires peu connus, ainsi que la fréquentation des hommes du premier empire, avaient fourni à M. Thiers les matériaux de son grand ouvrage, qui est consulté à présent avant tous les autres ; mais M. le baron Ernouf arrive, pièces en main, pour nous mettre en garde contre les erreurs souvent répétées de l'illustre historien. Des plaintes s'étaient élevées contre la manière de voir de l'auteur de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*. Un officier au courant des choses, avait dit : « A lire M. Thiers, on croirait que tout s'est passé comme il le raconte. » Des documents avaient été exhumés et mis en regard des affirmations de l'historien, tendant à les détruire. Enfin, un immense procès historique se soulevait

contre M. Thiers lorsque le second empire croula, il y a huit ans. C'est l'époque où travaillait le baron Ernouf ; son œuvre, qui nous est donnée aujourd'hui, renferme des pages redoutables pour la gloire de celui « qui a écarté les documents qui n'entraient pas dans ses vues : » grave accusation, et qui ne paraît que trop fondée.

En parcourant le livre qui vient de paraître, nous avons tenté de le signaler à ceux qui, parmi nous, étudient les temps et les hommes de Bonaparte. C'est sans aucune prétention à la science, mais simplement par amour pour la vérité, — en y ajoutant le motif déjà allégué : que le petit-fils du duc de Bassano ayant épousé une Canadienne, ce nom est connu partout sur les bords du Saint-Laurent.

BENJAMIN SULTE.

---

INAUGURATION SOLENNELLE  
DE LA  
FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
A MONTRÉAL

---

Le 1<sup>er</sup> octobre 1878 fera époque dans les annales littéraires et religieuses de la cité de Montréal. Ce jour-là, en effet, l'université Laval inaugurerait solennellement la Faculté de droit au Cabinet de Lecture paroissial.

Une assemblée d'élite avait envahi la grande salle, et témoignait de l'intérêt qu'excitait dans toutes les classes de la société cette importante cérémonie.

A 8 heures précises, le Recteur, accompagnant Mgr de Montréal, le Vice-Recteur, les Professeurs des Facultés de théologie, de droit et de médecine, revêtus du riche costume universitaire, firent leur entrée, au milieu d'applaudissements sympathiques, et allèrent prendre place sur les sièges réservés à la tête de la salle.

Le coup d'œil était solennel.

Voici les noms des dignitaires et des professeurs présents :

M. l'abbé Thomas-Etienne Hamel, V. G., *Professeur titulaire* de la Faculté des Arts, Maître ès Arts, Professeur de Physique, Recteur de l'université ;

M. l'abbé Michel-Edouard Méthot, *Professeur titulaire* de la Faculté de Théologie, Maître ès Arts, Professeur d'Écriture Sainte, Vice-Recteur à Montréal ;

M. l'abbé Frédéric-Louis Colin, P. S. S., *Professeur titulaire*, (Montréal), Docteur en Théologie, Professeur de Droit Canonique, Doyen de la Faculté de Théologie ;

M. Côme-Séraphin Cherrier, Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire et Conseil de la Reine, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Professeur de Droit international, Doyen de la Faculté de Droit ;

M. l'abbé Hyacinthe-François-Désiré Rouxel, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie, Professeur de Théologie morale ;

M. l'abbé Narcisse - Amable Troie, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie, Professeur de Théologie dogmatique ;

L'hon. Samuel - C. Monk, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Juge de la Cour du Banc de la Reine, Professeur de Droit commercial et maritime ;

L'hon. Louis - A. Jetté, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Juge de la Cour Supérieure, Professeur de Droit civil ;

L'hon. Pierre - J. - O. Chauveau, Chevalier seconde classe de Pie IX, Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur ès Lettres, Docteur en Droit, Professeur de Droit Romain ;

L'hon. Joseph - A. Chapleau, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Professeur de Droit criminel ;

J. - Alphonse Ouimet, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Professeur de Procédure civile ;

Jean - Philippe Rottot, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal ;

Adolphe Dagenais, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Professeur de Physiologie ;

Emmanuel - P. Lachapelle, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Professeur de Pathologie générale ;

Arthur - G. - A. Ricard, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Professeur d'Hygiène et de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital-Général de Montréal, et chargé du cours de Botanique ;

J. - Alfred Laramée, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Professeur de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hôpital-Général de Montréal ;

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui les discours qui ont été prononcés dans cette circonstance. Ils en diront plus que tout ce que nous pourrions écrire nous-même sur le caractère et la portée de cette solennelle démonstration.

On le sait, une université n'est pas une institution quelconque, mais un centre ou plutôt un principe de mouvement intellectuel

et moral, dont il importe de suivre l'action et de répandre, autant que possible, l'heureuse influence.

C'est pour cela qu'en France, dès que la justice eût eu gain de cause devant l'Assemblée Nationale en 1875, et que commencèrent à surgir, au souffle de l'Eglise, en face de l'Etat enseignant, les grandes universités libres, il y eut un élan dans la presse, et qu'il se fonda un *Courrier des Universités catholiques*, bulletin universel de l'enseignement supérieur.

Ajoutons que la séance du 1<sup>er</sup> octobre avait une portée plus qu'ordinaire. Après l'inauguration religieuse de l'université Laval à Montréal, en janvier dernier, — à laquelle on n'a pas donné, selon nous, assez de publicité, — l'ouverture solennelle des cours de la Faculté de Droit venait sanctionner pratiquement l'œuvre accomplie, et en indiquer clairement le véritable caractère. C'est ce que l'on ne manquera pas de voir dans les discours prononcés par M. le Recteur, M. le Vice-Recteur à Montréal, M. l'abbé Colin, M. C. -S. Cherrier, et surtout dans les belles paroles de Mgr l'évêque de Montréal.

Mgr de Montréal en effet, qui avait présidé la cérémonie, a voulu la clore par une allocution, et apposer ainsi de nouveau, publiquement, le sceau de l'autorité à l'institution que sa ville épiscopale salue avec bonheur.

Voici ces discours.

---

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ THOMAS-ÉTIENNE HAMEL,  
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

*Monsieur,*

*Messieurs,*

En me voyant arriver ici et prendre la parole pour la première fois au nom d'une institution qui, aux yeux d'un grand nombre peut-être, semble une institution étrangère, il est naturel qu'on me demande quel est le caractère de mon entrée.

Est-ce la guerre que j'apporte à Montréal au nom d'une institution de Québec? Est-ce la domination d'une ville rivale sur la grande métropole commerciale du Canada? Et — pourquoi

n'aurais-je pas le courage de le dire? — est-ce l'oblitération du sens catholique qui va s'étendre à un centre orthodoxe, justement jaloux de conserver intactes toutes les délicatesses de sa foi?

Eh bien! messieurs, hâtons-nous de répondre sur tous ces points, qu'un certain nombre pourraient peut-être encore croire faire partie du programme de l'université Laval à Montréal, comme on l'a dit de l'université Laval à Québec.

Non, messieurs, l'université Laval ne vient pas apporter la guerre. Issue d'une pensée généreuse, sortie d'une inspiration désintéressée du vénérable vieillard qui se repose maintenant des longs et importants services qu'il a rendus à sa chère ville de Montréal, il est impossible que l'université Laval, à qui on a tant reproché son trop grand esprit de conciliation avec l'ennemi, puisse, en entrant ici, se proposer la guerre.

Le Canada catholique a trop besoin de toutes ses ressources pour chercher à diviser ses forces. L'union fait la force, dit la sagesse des siècles. Au lieu donc de désunir les rangs, serrons-les autour d'une même cause sacrée, autour d'un même étendard. Si les intérêts matériels peuvent séparer les localités, faisons du moins taire toutes les rivalités de villes et de districts lorsqu'il s'agira d'une cause qui ne connaît ni les bornes du temps ni les frontières des Etats, la grande cause catholique.

Mais — je comprends qu'on a raison de me le demander, ne serait-ce que pour faire cesser tous les malentendus — quel est cet étendard autour duquel nous voulons rallier la jeunesse studieuse de Montréal?

Pour répondre à cette question il suffit de dire au nom de qui nous venons ici ce soir. Nous venons au nom du premier pasteur de ce diocèse, désireux de suivre les instructions du Saint-Siège; nous venons au nom de celui que la mort a enlevé au respect et à l'admiration du pays, Son Excellence le Délégué apostolique; nous venons au nom de la plus haute autorité religieuse du monde catholique, au nom du Saint-Siège, au nom du Souverain Pontife, qui, dans sa bulle *Inter varias sollicitudines*, encourage tous les fidèles du Canada à se ranger autour de l'université Laval, dont il a daigné louer les jeunes services et le dévouement à la cause catholique.

Est-ce assez, messieurs, pour faire connaître l'étendard sous lequel nous convions la jeunesse studieuse de Montréal? Peut-être que non, car cet acte du Saint-Siège est un acte qui, de sa nature, n'assure pas l'avenir. C'est pour prévenir toute crainte que le Saint-Siège, dans la bulle d'érection canonique, place l'université Laval sous la haute surveillance, spéciale et perpétuelle, de NN. SS. les évêques de la province de Québec, pour tout ce qui concerne la doctrine et les mœurs.

Notre étendard est donc l'étendard catholique, dans toute la force et dans toute l'étendue qu'il est possible de donner à ce mot.

A ce titre donc, messieurs, nous ne sommes pas des étrangers; nous sommes des frères. Le nom de Laval que nous portons, et qui rappelle cet homme de Dieu dont la sollicitude pastorale s'étendait sur presque toute l'Amérique du Nord, est, Dieu merci, un nom cher à tous les Canadiens et qui peut couvrir, sans porter ombrage à personne, toute la province de Québec.

Enfin, messieurs, nous ne sommes pas des étrangers dans notre personnel enseignant à Montréal. Nos professeurs, en effet, sont les enfants mêmes de la ville de Montréal, l'élite de vos concitoyens: ce sont les dévoués messieurs de Saint-Sulpice, chez qui plus de trente diocèses de l'Amérique du Nord viennent puiser la science ecclésiastique; ce sont, pour la Faculté de Droit, les premiers citoyens, les premiers dignitaires de la ville de Montréal; ce sont, pour la Faculté de Médecine, les membres de la profession médicale que la confiance publique de cette ville a depuis longtemps honorés de son suffrage.

Quant aux institutions universitaires déjà existantes à Montréal et à côté desquelles nous venons nous placer, nous ne voulons pas non plus leur déclarer la guerre. Répondant à un besoin que nos convictions religieuses ne trouvaient pas satisfait chez elles, nous ne leur ferons pas une concurrence déloyale, mais nous lutterons courtoisement avec elles en donnant plus de leçons, pendant un plus grand nombre de mois d'étude, et en cherchant à rendre de plus en plus sévères les qualifications nécessaires aux degrés.

Puissante organisation qui permettra de réunir toutes les forces autour d'un centre, non pas québécois, mais canadien; garantie perpétuelle sous une bienveillante tutelle qui, sans

assurer l'infailibilité, ne peut pas permettre de chutes mortelles ; appui et bénédictions du souverain pontife : voilà, messieurs, les titres avec lesquels l'université Laval se présente à vous, ce soir, et qui lui vaudront, nous l'espérons, votre chaude sympathie et l'affluence de la jeunesse canadienne et catholique.

Je laisse maintenant la parole à M. le Vice-Recteur.

---

DISCOURS DE M. L'ABBÉ MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT,

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTRÉAL.

*Monsieur,*

*Messieurs les Professeurs,*

*Messieurs,*

C'est avec les sentiments d'une joie bien vive, c'est avec les sentiments d'une profonde reconnaissance envers Dieu, que nous célébrons aujourd'hui cette première séance solennelle de l'université Laval à Montréal.

C'est avec une joie bien vive, parce que nous savons que cet acte répond aux désirs du vénérable prélat de ce diocèse, et aux vœux des citoyens de cette grande et noble cité.

C'est aussi avec un profond sentiment de reconnaissance envers la divine Providence, qui a bien voulu faire disparaître les obstacles et les difficultés.

Oui, messieurs, grâce à Dieu, trois Facultés sont maintenant régulièrement organisées. La Faculté de Théologie, dont l'enseignement a été confié aux vénérables prêtres de Saint-Sulpice, voit déjà assister à ses leçons un grand nombre de jeunes théologiens, et la Faculté de Droit, dont nous célébrons spécialement ce soir l'inauguration, va incessamment commencer ses cours. Quant à la Faculté de Médecine, espérons qu'elle sera bientôt en état de donner aussi ses leçons.

C'est encore, messieurs, avec une ferme confiance dans l'avenir, que nous ouvrons cette première séance publique. En effet, l'université Laval, bénie par le Saint-Père, agissant sous les



auspices du premier pasteur de ce diocèse et sous la haute surveillance de NN. SS. les évêques de la province de Québec, appuyée sur la science et le dévouement de ses zélés professeurs, l'université Laval deviendra, sans doute, à Montréal, un nouveau centre d'activité intellectuelle. Sans doute, on verra bientôt se presser auprès de ses chaires cette brillante phalange d'étudiants catholiques, avides de s'instruire, si nombreux et si recommandables, que compte déjà dans son sein cette grande et noble cité, et auxquels beaucoup d'autres ne manqueront pas de se réunir. Soumise aux *règlements* et aux *constitutions* de l'Université, — règlements et constitutions formellement approuvés par le Saint-Siège et par l'épiscopat, — attentive aux savantes leçons de ses professeurs, cette studieuse jeunesse viendra ici s'initier aux principes de la vraie science ; elle s'y affermira dans le goût et l'habitude salutaire du travail, dans la pratique d'une vie chrétienne, et ainsi, elle se préparera à elle-même un sérieux et solide avenir, tout en se rendant capable de bien servir la patrie.

Nous le savons tous, messieurs, « les espérances de l'avenir reposent sur les générations nouvelles. »

Soit qu'il s'agisse de purifier, de renouveler une société dont la foi s'est malheureusement affaiblie, et dont les mœurs mêmes se sont altérées au souffle délétère de l'impiété et des mauvaises doctrines ; soit qu'il faille aider au développement régulier et au légitime et vrai progrès d'une nation encore jeune ; soit enfin qu'il s'agisse de lutter contre les attaques et les envahissements du mal, de préserver le précieux trésor de la foi, la pureté des mœurs et des principes constitutifs de la société, au sein d'une nation encore religieuse et morale, mais travaillée par de dangereux ennemis intérieurs : c'est toujours à la jeunesse qu'il faut s'adresser.

C'est là ce que l'on avait compris dans la catholique Belgique, lorsque, pour opposer une digue puissante aux dangereuses attaques d'une minorité aussi impie qu'antisociale, on a relevé de ses ruines, et rétabli sur des bases nouvelles et mieux adaptées aux besoins de notre siècle, cette antique université de Louvain. Et aujourd'hui, après un espace de temps relativement court, cette grande institution, soutenue par la générosité du pays tout entier, et marchant sous la direction de l'épiscopat belge, cette grande institution, dis-je, compte dans son sein plus de soixante professeurs et plus de mille élèves. Et ces élèves,

après avoir puisé la science à des sources très-pures, embrassent les diverses professions libérales, se dispersent dans toutes les parties du pays, et emportent partout avec eux la bienfaisante contagion de leur foi, de leurs mœurs intègres, de leur ardeur juvénile, de leur zèle pour le *beau*, le *vrai* et le *bien*.

« Les espérances de l'avenir reposent sur la jeunesse ! » C'est encore ce que l'on a compris dans notre chère vieille France, du moins aux jours du malheur. Il fallait sauver une illustre nation qui périssait, moins abattue encore par les sanglantes défaites qui lui avaient été infligées que minée sourdement par une fausse science et ébranlée par les attaques journalières d'une presse éhontée qui ne respecte ni la religion, ni la morale, qui ne recule jamais devant le mensonge ni la calomnie ; il fallait raviver la foi qui allait s'éteignant : alors un cri s'est élevé : « Sauvons la jeunesse ! Préparons, pour l'avenir, des générations croyantes et saines ! et nous sauverons la patrie. »

Et alors, messieurs, qu'avons-nous vu ? De toutes parts, à la voix du souverain pontife, à la voix des évêques, gardiens naturels de la foi et de la doctrine, à la voix de cette partie de la presse dévouée à l'Eglise et au bien, on a vu surgir, dans diverses parties de la France, des Facultés catholiques d'enseignement supérieur ; on a vu les membres les plus distingués des professions libérales accepter avec empressement des chaires de droit, de médecine ou des sciences ; on a vu d'anciens professeurs attachés depuis longtemps à l'enseignement de l'Etat, mais désireux avant tout de mieux servir la grande cause de la religion, on les a vus quitter leurs chaires, pour consacrer leurs dernières forces à l'œuvre de l'enseignement catholique. On a vu enfin la jeunesse accourir en foule et venir s'abreuver à ces sources nouvelles de la vraie science.

Grand et beau spectacle, messieurs, capable de consoler de bien des faiblesses et de bien des défaillances ! Puisse le vent de la révolution ne pas se déchaîner de nouveau et ne pas renverser ces édifices, élevés avec tant de dévouement et au prix de tant de sacrifices !

« Les espérances de l'avenir reposent sur la jeunesse ! »

C'est ce qu'on a toujours compris dans notre jeune Canada, et en particulier dans cette ville de Montréal, si riche en institutions de tout genre, dignes du respect et de l'admiration de tous.

C'est aussi ce que l'on a compris, lorsque le séminaire de Québec, sur les instances de l'épiscopat canadien, a fondé l'université Laval, pour être comme le couronnement de l'enseignement secondaire, un asile sûr pour la jeunesse studieuse et impatiente de conserver intactes sa foi et ses mœurs, durant ces années importantes et nécessaires, mais si dangereuses, de l'initiation aux professions libérales.

Monseigneur et messieurs, l'université Laval est venue s'implanter dans cette grande et noble cité. Je puis le dire avec assurance et sans crainte d'être jamais démenti, ses aspirations sont encore les mêmes. Aider au développement du bien ; aider à combattre le mal : voilà quelles sont et quelles seront toujours ses aspirations.

J'ai déjà dit avec quel sentiment de joie nous nous mettons à l'œuvre ; j'ai dit aussi quelles espérances nous croyons pouvoir nourrir pour l'avenir.

Mais je trouve encore un motif singulier de confiance, que je désire vous exposer en finissant, avant de laisser la parole à d'autres orateurs : ce matin même — professeurs et élèves — nous sommes allés nous agenouiller et prier dans un des sanctuaires les plus anciens et les plus vénérés de Ville-Marie. Là, dans un pieux recueillement, sous ces voûtes témoins de tant de merveilles de grâces, de tant de bienfaits demandés et obtenus, nous avons imploré les lumières de l'Esprit-Saint ; nous avons assisté au saint sacrifice, offert pour nous par le premier pasteur de ce diocèse ; là, nous avons invoqué la protection de la Vierge immaculée, patronne auguste de l'université Laval.

Eh bien, messieurs, — pourquoi n'en aurions-nous pas la douce confiance ? — la Vierge immaculée a daigné jeter des regards de bienveillance sur ces nouveaux enfants *qui lui ont surgi* au sein de cette cité laquelle, d'ailleurs, lui fut toujours si chère. Elle gardera sous sa puissante protection et les professeurs et les élèves ; et, sans doute, l'œuvre grandira rapidement ; l'œuvre se complètera, toujours fidèle à sa mission, tendant toujours au bien de la religion, et au bonheur de notre chère et bien-aimée patrie.

---

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CÔME-SÉRAPHIN CHERRIER,  
DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT.

*Monseigneur,*

*Monsieur le Recteur,*

*Mesdames et Messieurs,*

« Une université catholique où se rencontrent la foi et la science, où la culture de l'esprit et du cœur se donnent rendez-vous et vivent en parfaite harmonie, est à la fois le complément et la plus haute expression de la vraie civilisation. »

Telles sont les paroles que prononçait, il y a un an, Son Excellence le Délégué du Saint-Siège, l'illustre et regretté évêque Conroy, à l'ouverture des cours de l'université Laval, à Québec. Comment ne pas se les rappeler, aujourd'hui que la même université veut bien étendre jusqu'à notre ville son œuvre d'intelligence et de dévouement ?

Nous avons l'espoir que ces cours s'ouvriraient sous les auspices du Délégué apostolique, et que nous aurions le bonheur d'entendre encore une fois sa voix éloquente et sympathique. Mais hélas ! elle est éteinte pour toujours. La Providence, dont les voies sont impénétrables, à jugé à propos d'appeler là-haut son fidèle serviteur, encore jeune, il est vrai, et cependant déjà martyr de son dévouement au Saint-Siège.

Il est mort, mais sa mémoire plane au-dessus de notre université ; elle est au fond de nos cœurs ; elle remplit cette enceinte, et elle y vivra environnée de respect et de reconnaissance, à côté de celle de l'Eminentissime cardinal Franchi, qui a précédé de quelques jours seulement son ami dans la tombe.

## I

Quand il devint, en 1874, préfet général de la sacré congrégation de la Propagande, le cardinal Franchi connaissait déjà les aspirations et les besoins de notre grande cité relativement aux études universitaires. Aussi en fit-il l'objet de sa plus sérieuse attention. Il les porta devant la congrégation qu'il présidait, et bientôt ce tribunal suprême, — puisque le pape en approuva les vues, — tout en regardant comme impossible le projet de fonder ici, à côté de Laval, qui a si bien mérité de

l'Eglise et de la société, une université distincte et indépendante, reconnu cependant « la nécessité de pourvoir en quelque manière à l'instruction supérieure de ces jeunes gens de Montréal qui ne peuvent fréquenter l'université Laval. » Or, pour atteindre ce but, il ne s'offrit à ses yeux d'autre expédient que celui « d'établir à Montréal une succursale de l'université Laval. » A l'exécution de ce projet, les évêques de la province furent appelés à procéder, en union avec Laval, sur des bases clairement établies. Le cardinal Franchi a donc usé de l'influence et du poids que lui donnait sa haute position dans les conseils du Saint-Siège, pour doter Montréal de ce bienfait inestimable, et grâces lui en soient rendues.

Nous nous rappelons tous le panégyrique remarquable que M. l'abbé Louis Pâquet a fait de cet illustre prince de l'Eglise, et le tableau brillant qu'il nous a tracé de ses vertus et de ses grandes qualités. L'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, a voulu aussi rendre hommage à sa mémoire, et, dans les quelques paroles qu'il a récemment prononcées, il a très-bien caractérisé le rôle important qu'un secrétaire d'Etat du Saint-Siège est appelé à remplir et les grandes qualités que ce rôle exige.

Son Excellence Mgr Conroy n'a pas moins de titres que l'Eme Franchi à la reconnaissance de l'université Laval de Montréal, puisque, sur son établissement, comme sur tant d'autres points de haute importance, son influence s'est fait sentir de la manière la plus heureuse, et qu'il prenait le plus vif intérêt à sa prospérité future. Le discours éloquent qu'il prononça au grand séminaire de Montréal, lors de l'inauguration de nos Facultés, est encore dans la mémoire de tous.

Nous ne pouvons donc commencer les cours de la Faculté de Droit, sans laisser tomber sur la tombe de Mgr Conroy quelques paroles qui témoignent de notre respect et de notre reconnaissance pour sa mémoire.

Quand il arriva au Canada comme délégué apostolique, le trouble avait envahi les esprits, et un malaise considérable se faisait sentir dans tous les membres du corps social.

Le nouveau délégué ne tarda pas à découvrir à la fois l'étendue et la cause du mal; ses lumières et son expérience lui en indiquèrent aussitôt le remède. Dans des discours, dans des documents écrits par lui ou sous son inspiration, il sut tracer nettement la ligne qui assurait, d'un côté, l'exercice légitime

et nécessaire des droits politiques, et, de l'autre, le respect dû à la religion, à l'indépendance et à la suprême autorité de l'Eglise. Grâce à de sages prescriptions, le calme se rétablit dans les consciences catholiques, et les citoyens du Canada, sans distinction, à quelque origine, à quelque religion, à quelque parti qu'ils appartenissent, n'eurent plus aucun sujet de défiance ou d'appréhension. Les ombres qui nous tenaient divisés sur des points où l'entente, ou du moins la paix et l'harmonie nous sont nécessaires, avaient heureusement disparu.

Est-il étonnant qu'après avoir montré tant de sagesse et d'habileté au Canada, Mgr Conroy ait reçu d'autres missions aussi délicates que la première, plus délicates encore, peut-être, pour les Etats-Unis et Terre-Neuve ?

Du reste, ceux qui l'ont vu près ont reconnu chez lui des qualités de premier ordre, un jugement sûr, une pénétration remarquable, une habileté rare à résoudre les difficultés les plus graves. Ajoutez à cela une riche variété de connaissances historiques et littéraires, dont il savait orner ses discours et ses allocutions, une éloquence douce et persuasive, un goût attique, une noblesse, une dignité qui commandaient le respect, et en même temps une douceur, une bienveillance, une affabilité qui lui gagnaient tous les cœurs.

« Quand Mgr Conroy est venu au milieu de nous, disait récemment Mgr l'archevêque de Québec, nul d'entre nous n'a tardé à reconnaître tout ce que dans cette âme il y avait de pénétration pour comprendre et saisir les affaires les plus difficiles, tout ce qu'il y avait de patience, de douceur, d'aménité dans son cœur, de vigueur et de courage dans sa volonté : vraie image du Père commun des fidèles, dont il était au milieu de nous le représentant spécial. »

Il était doué de cet esprit de conciliation qui distingue les dignitaires de la Cour pontificale. On le sait, ces grands politiques, brisés aux luttes pacifiques d'une diplomatie toute chrétienne, ne refusent pas de condescendre à la faiblesse naturelle du cœur humain. Loin de procéder avec hauteur et de trancher dans le vif, ils tempèrent et s'efforcent de ménager, autant que possible, les susceptibilités de ceux dont ils sont appelés à juger les différends. En exerçant leurs importantes et délicates fonctions, ils donnent l'exemple de cette charité qui doit animer tous les membres d'un gouvernement essentiellement paternel.

La connaissance que Mgr Conroy avait des hommes et de l'empire que certaines idées, vraies ou fausses, exercent sur les esprits l'avait convaincu qu'il ne faut rien brusquer, mais plutôt attendre patiemment que le temps, ce grand réparateur, vienne lui-même effacer les dernières traces du mal. Souvent, pour vouloir trop hâter un retour d'ailleurs désirable, on aigrît les cœurs, bien loin de les guérir, ou si le calme paraît se faire au dehors, c'est qu'il se prépare au dedans une réaction mille fois plus à craindre que les atteintes qu'il s'agissait de prévenir ou les progrès qu'il était urgent d'arrêter.

Comme tous les hommes éclairés, le Délégué apostolique ne se flattait pas de pouvoir dissiper du coup tous les préjugés qu'il avait à combattre. Cela explique pourquoi, dans certaines occasions, il a procédé avec une lenteur et une précaution qu'on lui aurait reprochées, si on n'eût pas été persuadé qu'elles étaient chez lui l'effet de cette prudence et de cet esprit de conciliation dont la Cour pontificale donne continuellement l'exemple.

Je voudrais entrer ici dans de plus grands détails, le suivre plus loin dans sa vie publique, pénétrer jusque dans l'intime de sa grande âme, mais je dois abréger. Du reste, je n'ai pas entrepris un panégyrique, mais uniquement voulu faire une profession publique de respect envers un grand homme et reconnaître une dette de gratitude. J'ajouterai seulement que ce serviteur fidèle, se sentant saisi par la mort au milieu d'une brillante carrière, loin de son pays et des siens, a généreusement fait le sacrifice de sa vie : « *God accept the sacrifice of my life,* » sacrifice héroïque, digne couronnement d'une vie de dévouement à Dieu et à l'Eglise.

Le correspondant de Rome du *London Times* dit qu'à la grande réception donnée au Vatican, le 18 août, Sa Sainteté Léon XIII a déploré en termes émus la grande perte qu'ont faite l'Irlande et l'Eglise dans la personne de Mgr Conroy. Sa Sainteté a parlé avec abondance et une évidente émotion des vertus, de la piété, de l'érudition et de l'éloquence du défunt prélat.

## II

Je vous laisse, messieurs les membres et messieurs les élèves de la Faculté de Droit, le soin d'honorer dignement sa mémoire, en faisant produire à l'enseignement universitaire tout le fruit que lui-même en attendait.

Nous avons encore un motif bien puissant de travailler au succès de l'université Laval à Montréal, et ce motif doit dominer tous les autres, c'est l'assurance que nous avons de seconder par là les vues du Saint-Siège. Ce sera une nouvelle preuve de notre dévouement à la Chaire pontificale.

L'œuvre que nous commençons aujourd'hui est une œuvre laborieuse, nous le sentons, et peut-être au-dessus de nos forces ; mais nous avons confiance en la Providence et en ceux qui, après Dieu et sous le regard de Dieu, sont chargés de l'honneur de cette institution, en particulier dans la sagesse et la prudence de Mgr l'évêque de ce diocèse, qui a présidé, à côté de Mgr Conroy, à l'inauguration de l'université Laval à Montréal, et qui daigne aujourd'hui, avec une nouvelle bienveillance, honorer de sa présence cette humble cérémonie.

Monseigneur, grâces en soient rendues à Votre Grandeur, — permettez-moi de le proclamer ici hautement, — votre prudence, votre bon vouloir et votre zèle ont déjà fait disparaître bien des difficultés, et ont contribué puissamment à l'accomplissement de cette œuvre qui sera une des gloires de votre épiscopat. Nous sommes sûrs que votre haute protection ne nous fera jamais défaut, et qu'elle nous aidera toujours à surmonter les autres obstacles que l'avenir nous réserve peut-être.

Mais, au reste, ces obstacles, fussent-ils nombreux et puissants, ne devraient pas arrêter nos courages. Au contraire, en les voyant se dresser devant nous, je me dirais : tant mieux ! l'université Laval à Montréal porte le signe des œuvres que Dieu aime. Quand une institution a la sanction d'en haut, peu importent les nuages qui se meuvent autour d'elle et viennent ceindre son front : tôt ou tard, il se fera un grand calme.

C'est une œuvre laborieuse, mais, ce qui est encore plus vrai peut-être et doit nous suffire, c'est qu'elle est une œuvre patriotique.

Oui, c'est une œuvre patriotique, parce que c'est une œuvre de religion. La religion, en effet, n'est-elle pas la pierre angulaire de la patrie ?

C'est une œuvre patriotique, parce que c'est une œuvre de travail. Que serait une université sans le travail, soit chez les professeurs, soit chez les élèves, soit même chez ceux qu'elle aurait couronnés ? Tout y invite au travail, si nécessaire aux



meilleurs talents : la régularité des exercices, la parole, l'exemple, la société des membres entre eux et des élèves, le spectacle du succès obtenu et de la gloire promise, sans compter le sentiment général du devoir.

C'est une œuvre patriotique, parce que c'est une œuvre d'émulation, sans rivalité.

L'université Laval à Montréal ne saurait manquer de créer entre ses professeurs, ses élèves, ses lauréats, nous pourrions dire entre tous ceux qui s'occupent de sciences ou de lettres, cette généreuse émulation qui naît comme d'elle-même dans toutes les institutions de ce genre.

Mais il y a plus.

Par une disposition que je puis bien appeler providentielle, Rome a voulu que les Facultés de Montréal ne fussent pas distinctes de celles de Québec. Ainsi, il n'y a qu'une seule Faculté de droit, dont une partie enseigne à Québec et l'autre à Montréal. A nous donc de chercher à égaler les confrères qui travaillent à côté de nous. Ils nous ont précédés dans la carrière, — carrière déjà pleine d'honneur, — mais qui nous empêchera d'y marcher avec le même courage et de compter sur notre part de succès ?

Voilà un nouveau sujet d'émulation qui s'ajoute à tous les autres, et qui ne saurait tourner qu'au profit de la science.

Mais, ce qui est mieux encore, c'est qu'en activant l'émulation généreuse, l'organisation qui existe bannit à jamais toute rivalité. En effet, quelle rivalité pourrait-il y avoir dans une seule et même institution ?

L'honneur des Facultés de Montréal rejaillira sur celles de Québec, comme l'honneur de celles de Québec rejaillit déjà et rejaillira toujours sur celles de Montréal, car elles forment un même corps : elles sont unes. Appuyées sur la même base, avec les mêmes droits, les mêmes devoirs, les mêmes règlements, les mêmes ambitions, les mêmes intérêts, elles ne sauraient séparer leur sort, encore moins éprouver la tentation de travailler au détriment l'une de l'autre, puisqu'elles se confondent dans une même université.

Certes, voilà une considération assez puissante, fût-elle la seule, pour rallier à l'organisation présente non-seulement tous les amis de l'éducation, mais encore tous les amis de leur pays.

La rivalité fait partout assez de mal, pour que nous devions nous réjouir d'en être préservés à jamais dans la sphère calme des hautes études.

Enfin, l'œuvre que nous commençons est une œuvre patriotique, parce qu'elle est une œuvre d'union. Ce n'est pas assez pour nous, Canadiens, de vivre en paix, il nous faut vivre unis. Par quelle fatalité irions-nous diviser des forces qui déjà suffisent à peine ? Pour arriver au succès dans de grandes entreprises, comme celle d'une université, par exemple, ce n'est pas trop du concours de toutes nos villes, de toutes nos paroisses, en un mot, de toutes les volontés travaillant en commun à l'œuvre commune. Or, c'est ce que nous apporte, en ce qui regarde les études, l'organisation que Rome a bien voulu donner à l'université Laval. Cette organisation, basée sur l'unité, contribuera infailliblement à étendre les rapports de bienveillance, d'estime et de fraternité entre les savants et les hommes de lettres des deux cités. Ces savants, ces littérateurs exerceront à leur tour une heureuse influence sur la société au milieu de laquelle ils vivront, et y feront pénétrer les sentiments dont ils seront eux-mêmes animés.

Pour rendre encore plus sensible l'avantage dont nous allons jouir, je n'ai pas besoin de faire l'éloge d'une institution dont nous partageons dès aujourd'hui la vie et les labeurs. Cet éloge se trouve dans la haute approbation qu'elle a reçue du Saint-Siège, ainsi que dans les faveurs et les privilèges qu'il a bien voulu lui conférer.

Les paroles prononcées par Son Excellence le Délégué apostolique, à l'ouverture des cours universitaires à Québec, ne témoignent-elles pas de l'intérêt qu'il portait à cette institution, de l'estime, de l'admiration qu'il avait pour elle ? Or, messieurs, quand un témoignage part de si haut, on n'a pas besoin de le justifier : on y applaudit.

Ce discours, comme celui que M. l'abbé Hamel a prononcé dans la même occasion, nous donnent aussi une haute idée des avantages de l'enseignement universitaire.

Il me suffira donc de remarquer à ce sujet que c'est dans les universités que se sont formés les plus savants théologiens, les hommes d'Etat les plus célèbres, les publicistes les plus distingués ; c'est là qu'ils ont puisé cette science et ces lumières

qui ont jeté tant d'éclat sur l'ancien monde. Les orateurs les plus éloquents de l'Angleterre, ses hommes d'Etat, eux aussi, ont dû leurs succès à l'enseignement universitaire, puisé dans des institutions protestantes, il est vrai, mais établies à une époque catholique et sous l'influence du catholicisme, dont elles ont conservé beaucoup de traditions.

### III

Je ne puis me dispenser, dans une occasion comme celle-ci, de faire quelques remarques sur l'étude du droit.

L'étude du droit répand sur les nations autant d'éclat que celle des lettres et des beaux-arts. Rome a pu s'enorgueillir autant de la science et de la haute intelligence de ses jurisconsultes, que du talent de ses poètes ou de l'éloquence de ses orateurs. Les monuments gigantesques élevés par le peuple romain n'ont pu résister à l'action du temps; il n'en reste que des ruines, et le corps du droit romain a traversé les siècles pour inspirer de ses lumières et de ses savants enseignements les jurisconsultes qui, dans le cours des âges, ont voulu puiser à cette source de richesses légales. Que sont devenues les conquêtes prodigieuses du plus grand capitaine des temps modernes? Rien n'en subsiste. L'empire qu'il édifia a croulé aussi rapidement qu'il s'était élevé. Il reste un monument éternel de sa gloire, c'est le code auquel il a donné son nom, et la part qu'il a prise aux discussions que sa rédaction a fait naître a révélé cette haute intelligence qui a si souvent fixé la victoire sous ses drapeaux. Notre code, avec des imperfections dont le code Napoléon lui-même n'est pas exempt, assurera à celui qui en a conçu l'idée ainsi qu'à ses rédacteurs une place honorable dans la postérité.

Quant à l'influence bienfaisante de l'étude du droit sur les idées et les mœurs d'une société, qui pourrait en douter?

Comme le fait observer un auteur, « le droit en général est le fondement de la justice. » Ces deux notions sont corrélatives, et c'est dans l'idée du droit que se trouve la raison fondamentale des devoirs que la justice impose, ou, en d'autres termes, c'est parce que tout homme a des droits que chacun doit les respecter dans autrui. Qui ne voit qu'une étude comme celle du droit, destinée à répandre de semblables notions et à les faire pénétrer dans les esprits, ne doit nécessairement redresser les idées.

quand elles ont été faussées par l'ignorance, par l'intérêt personnel ou par la passion, en assignant de justes limites aux droits et aux obligations de chacun ?

L'étude du droit exerce encore une autre influence bien précieuse : elle élargit le cercle des idées.

La science du droit embrasse, selon les institutes de Justinien la connaissance des choses divines et humaines. On voit dès lors quel vaste champ s'ouvre à celui qui se livre à cette étude, quelle variété de connaissances elle exige, ce qui fait dire à l'un des rédacteurs de *La Revue du Monde catholique*, qu'elle tend à « élever le niveau des idées et à étendre l'horizon intellectuel. »

Aussi l'étude du droit se divise en plusieurs branches, qui seront enseignées dans les divers cours de cette Faculté.

Tous les hommes d'Etat, les hommes politiques éminents, chez les anciens comme chez les modernes, ont possédé des connaissances légales étendues.

En Angleterre, les citoyens qui ont le plus honoré la tribune politique, ou présidé avec succès au gouvernement de l'Etat ont généralement suivi des cours universitaires et ont été initiés à la science du droit.

Il est des pays, la France, par exemple, où cette étude est obligatoire pour ceux qui se destinent à la carrière diplomatique ou à des emplois élevés.

Mais si la connaissance des lois est extrêmement avantageuse à tous les peuples, c'est à ceux qui jouissent des bienfaits du régime constitutionnel et qui sont appelés à le faire fonctionner qu'elle devient véritablement indispensable. Chez eux, plus que chez tout autre, il importe de développer la notion du droit, et d'inculquer à chaque citoyen le respect pour les droits des autres et l'obligation de n'y porter aucune atteinte.

Il est un phénomène historique que je me plais à signaler. Quand les trônes s'écroulent, que les nations sont agitées par des convulsions périodiques, que des doctrines dangereuses viennent saper les bases de la société et que l'anarchie menace de tout envahir, on est frappé de la stabilité des institutions anglaises et du spectacle admirable qu'offre cette stabilité au milieu du chaos qui règne chez les autres peuples. Les tempêtes et les orages politiques ont grondé autour de cet île fortunée ; elle les a défiés, comme elle défie les flots de la mer qui battent ses

rivages. Il peut y avoir plusieurs causes de ce phénomène ; mais le respect de la loi, que les masses conservent, l'amour de la légalité qui a passé dans les mœurs, en est assurément une et peut-être la plus efficace.

Au nom de la légalité et du respect pour les lois, le grand libérateur de l'Irlande est parvenu à émanciper ses compatriotes du joug qui pesait sur leurs convictions religieuses et à le briser.

L'une des meilleures paroles tombées de ses lèvres éloquentes est celle-ci : « La plus belle réforme ne vaut pas la goutte de sang versée pour l'obtenir. » C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de la légalité et la censure la plus juste de la violence.

Que l'on me permette un mot sur le personnel de la Faculté. Relativement au doyen, je dois suivre la règle qui prescrit de ne pas parler de soi, ni en bien ni en mal, règle très-sage ; car, si j'en disais du bien, on ne me croirait pas, et si j'en disais du mal, on me croirait peut-être trop. Je n'ai pas la même réserve à observer à l'égard de mes collègues. Il m'est agréable de leur rendre justice. La Faculté de Droit se compose d'écrivains distingués, dont la réputation a traversé l'Océan et dont les productions ont été admirées des littérateurs européens ; d'orateurs éminents, dont les accents ont retenti dans les enceintes législatives ou au *Forum* ; de jurisconsultes érudits, qui ont écrit sur le droit avec élégance ; de juges, qui, par leurs décisions, ont honoré le trône de la justice et en ont prononcé les oracles avec lucidité et précision, ce qui n'est pas un faible mérite quand il s'agit d'oracles, même de ceux de Thémis. Nul doute que, par leurs savantes leçons, ils ne forment des élèves dignes d'une profession destinée à protéger la fortune, l'honneur et la vie de leurs concitoyens.

#### IV

En finissant, je demande la permission d'exprimer le sentiment que j'éprouve aujourd'hui, et que mes collègues partageront sans doute avec moi : membres de la Faculté de droit de l'université Laval à Montréal, nous sommes, par là même, membres de l'université Laval à Québec. Nous devons nous féliciter, nous trouver heureux, éprouver un sentiment d'orgueil bien légitime, en songeant que nous appartenons à une institution qui renferme dans son sein des hommes aussi remarquables que notre

vénérable Recteur, des prêtres distingués comme celui que l'université vient de placer à notre tête, des prédicateurs aussi éloquents que M. l'abbé Louis Pâquet, des théologiens aussi érudits que M. l'abbé Bégoin, et tant d'autres personnages illustres par leurs vertus et leur science.

M. le Vice-Recteur, soyez le bienvenu.

Le poste que vous occupez demandait, nous le sentions, nous, professeurs et élèves de la Faculté de droit, plus que tout autre, le talent et l'expérience. L'université Laval est venue au-devant de nos désirs; elle les a même dépassés. Nous sommes heureux de lui en exprimer ici publiquement notre vive reconnaissance.

Enfin, je fais pour notre *Alma Mater* les vœux que les patriotes sincères font pour la patrie : *Perpetua esto!*

---

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ COLIN P. S. S.

DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

*Monseigneur,*

*Monsieur le Recteur,*

*Messieurs,*

L'inauguration de l'université Laval, c'est-à-dire d'une université catholique à Montréal, n'est pas un acte ordinaire, mais un fait qui aura au loin son retentissement, et qui marquera dans les souvenirs du pays et de la religion.

C'est un grand mouvement catholique qui commence dans le monde supérieur de la pensée, et une forte impulsion donnée, sous la direction du Saint-Siège, à toutes les études sérieuses, à toutes les investigations de l'esprit, à toutes les connaissances intellectuelles : théologie, lois, sciences, lettres et arts.

C'est une affirmation puissante de la vie catholique d'un peuple entré dans sa maturité, affirmation qui, en face des défaillances et des désertions dont nous sommes témoins, honore ce peuple et révèle la fermeté de ses convictions, la vigueur de sa foi, et la plénitude de son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ.

C'est une glorieuse manifestation de l'éminent attribut qui constitue l'Eglise, l'immortelle inspiratrice et la maîtresse bien-faisante des arts et des sciences ; c'est une prise de possession qu'elle fait, sur ces terres nouvelles, d'une partie sacrée de son héritage, et l'un des plus nobles exercices de ses droits divins sur le domaine de la pensée et sur l'éducation de la jeunesse.

Issues du génie civilisateur de l'Eglise, les universités portent, dans leur nom même, l'empreinte des deux beaux traits de celle qui leur a donné le jour, l'unité dans l'universalité : l'unité, apanage essentiel de l'éternelle Vérité, et l'universalité de toutes les connaissances qui peuplent les régions immenses qu'habitent, associées ensemble, la foi et la raison. Et plus ces admirables institutions s'étendent, sans se diviser, sur les larges proportions qui leur conviennent, plus elles acquièrent de force et de splendeur, mieux elles répondent à leur haute destinée et font briller, par leur harmonieux accord, la plus grande beauté et la plus grande puissance qui soient dans les sociétés de ce monde : l'unité catholique.

En ce siècle d'expériences, on voit jusqu'où peuvent tomber les sciences, ces filles de la Sagesse éternelle, quand, ayant une fois répudié leurs principes et leur gloire, elles s'écartent de leur voie, désertent leur patrie et fuient imprudemment la vigilance maternelle de l'Eglise. Rien n'est plus triste que le spectacle de leurs égarements. Errant parmi les incertitudes de mille routes inconnues, et semant partout, sur leur passage, le doute, la défiance et l'erreur, on dirait qu'elles ne sont plus nées que pour aboutir à des abîmes ou à des ruines. Tout s'ébranle dans l'ordre social, sous l'action de leur pouvoir dissolvant. Les trônes s'écroulent ou chancellent ; et le plus puissant d'entre eux est, en ce moment, comme à s'émouvoir de frayeur, au sein même de ses victoires.

C'est donc, pour toutes les intelligences demeurées fermes et fidèles, un pressant devoir de ramener plus que jamais toutes les sciences et toutes les connaissances humaines au centre commun de l'unité catholique, et de les grouper, comme en faisceaux, autour de ce foyer de toute vraie lumière.

L'Europe l'a compris ; et rien n'égale l'ardeur généreuse avec laquelle se fondent ces somptueuses universités catholiques, qu'on peut appeler la vaillante conquête de l'esprit du bien sur l'esprit du mal.

Le Canada aussi l'a compris ;] et à l'avenir, de Montréal à Québec, s'élèvera, parmi nous, l'une de ces vastes écoles catholiques, où la jeunesse, protégée contre les périls de l'âme par le vénérable épiscopat de la Province uni au successeur infailible de Pierre, et recevant de maîtres non moins distingués par le zèle que par le savoir un enseignement intègre et pur de tout faux alliage, pourra, sans crainte ni pour sa foi ni pour son cœur, donner un libre essor aux aspirations et à l'activité de sa pensée, et montrer que, pour devenir un citoyen utile à sa patrie, la meilleure condition sera toujours d'être un chrétien fidèle à sa religion et docile à l'Eglise.

---

DISCOURS MGR EDOUARD-CHARLES FABRE,

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

M. LE RECTEUR,

MESSIEURS,

« Il est juste que dans cette circonstance solennelle je dise un mot pour terminer la séance.

Quand un homme reçoit une position officielle, il est nécessaire qu'il examine d'abord toutes choses, qu'il se rende bien compte à lui-même des obligations qui lui sont imposées et des moyens qu'il a à sa disposition pour les remplir.

Designé par le Souverain Pontife Pie IX pour être le coadjuteur et plus tard le successeur de Sa Grandeur Mgr Bourget, j'ai dû tout d'abord examiner quels étaient les devoirs qui m'incombaient et quelles étaient les ressources que j'avais en main pour m'en bien acquitter.

Je me voyais à la tête d'un des plus beaux diocèses du monde, et un des plus importants, non-seulement par le nombre des fidèles, mais encore par l'esprit de la population, esprit essentiellement catholique et attaché aux vrais principes.

Lorsque, parcourant la France, il y a quelques années, il m'était quelquefois demandé de faire connaître aux populations



françaises l'état de la religion au Canada, j'étais heureux de pouvoir dire, du haut de la chaire, que, dans mon pays, c'est la presque totalité des catholiques qui remplissent leurs devoirs religieux.

J'étais heureux de pouvoir leur apprendre comment leurs frères entendent les choses de la religion ; c'était avec bonheur que je leur disais qu'après deux siècles de séparation, d'isolement et de domination étrangère, nous avions encore la foi de nos pères.

En arrivant à la tête de ce diocèse j'avais à conserver cet excellent esprit, à empêcher l'ennemi de faire des ravages dans le champ du Père de famille, ou de décimer le troupeau.

De plus, je voyais un grand nombre d'institutions fondées. L'épiscopat de mon vénéré prédécesseur, surtout, est remarquable par la puissance avec laquelle il a fait surgir ces institutions. Dans toutes les villes principales, dans tous les coins du diocèse, il y a une foule d'établissements religieux qui se sont élevés sous son inspiration.

La position de Montréal vis-à-vis le reste du pays méritait aussi considération. J'y voyais la plus grande ville du Canada, la métropole du commerce et le centre de l'industrie ; elle est si bien placée, que toutes les villes d'Ontario et des Etats-Unis du nord, y ont un accès facile, et qu'on y est amené non-seulement par les intérêts du commerce, mais encore par le désir d'y puiser l'éducation classique. Ce ne sont donc pas seulement les besoins matériels, mais aussi les besoins intellectuels qui attirent et retiennent au milieu de nous les jeunes citoyens des Etats-Unis.

Voilà la ville que j'étais appelé à gouverner. Et comment pouvais-je accomplir une telle mission ?

Il fallait d'abord affermir ce qui était debout, puis créer, s'il était possible, afin de répondre aux besoins qui pouvaient se manifester dans l'avenir.

Je trouvais dans les collèges des professeurs instruits et zélés ; je voyais un grand nombre d'institutions élevées sur différents points pour former des prêtres, et j'ai la conviction que la plupart de ces prêtres ont rendu de grands services au pays, surtout par le zèle qu'ils ont apporté à l'éducation de la jeunesse.

Une de mes consolations est de constater, non-seulement que j'ai actuellement plus de quatre cents prêtres dans le diocèse, mais encore soixante-huit autres qui m'appartiennent au même titre, et qui sont à faire le bien dans les diocèses environnants.

Considérant les efforts qui se font de tous côtés pour fonder dans les grandes villes des centres d'enseignement supérieur où la vraie doctrine soit exposée, considérant ce qui se passe en Europe et en particulier dans notre mère-patrie, où les évêques s'efforcent d'établir des universités pour donner plus de vie à l'enseignement catholique, j'ai naturellement songé à ce qui nous manquait à nous-mêmes. J'ai désiré avec ardeur de voir Montréal doté d'une semblable institution.

Je vois que les évêques français ne se contentent point de fonder de bonnes écoles, des universités, mais encore qu'ils appellent autour d'eux des hommes distingués, auxquels ils confient le soin de former la génération qui viendra après eux.

De plus, messieurs, je comprends que si l'on veut commander avec avantage il faut d'abord que l'on sache obéir.

J'obéis.

En repassant ce qui a été fait jusqu'à présent pour l'éducation à Montréal, on voit que mon prédécesseur avait sur cette matière les mêmes vues que moi, et qu'il était convaincu que l'établissement d'une université était le moyen unique d'affermir la foi parmi nous: c'est pourquoi il a fait tous ses efforts pour obtenir une université à Montréal.

Après de longues discussions, après deux voyages à Rome, deux requêtes présentées au Saint-Siège, le Souverain Pontife, ayant examiné la question mûrement, connaissant notre pays, regardant notre province, le Souverain Pontife, notre chef, le chef de votre évêque comme le vôtre, a décidé que ce qu'il faut à Montréal, c'était une succursale de l'université Laval.

Eh bien ! messieurs, nous avons une succursale de l'université Laval. Déjà une faculté, la faculté de théologie, a commencé son œuvre, grâce au dévouement des Messieurs du Séminaire, qui se sont chargés de fournir le local et les professeurs; aujourd'hui,

nous inaugurons les travaux de la Faculté de droit, et j'espère que la Faculté de médecine ne tardera pas longtemps à ouvrir ses portes.

En effet, messieurs, l'évêque doit donner l'exemple à son peuple ; les discussions sont finies, la question est réglée, il n'y a plus de cause dès que Rome a parlé. J'ai donc dû immédiatement me mettre à l'œuvre et j'ai trouvé de toutes parts une bonne volonté qui m'a aidé dans mes efforts. Voilà pourquoi, dès la première année, malgré les difficultés qui pouvaient se présenter, j'ai réussi à organiser deux Facultés.

Jetant d'abord les yeux du côté du séminaire, je vis que ces Messieurs de Saint-Sulpice étaient tout disposés à entreprendre, dans un avenir assez prochain, l'établissement de la Faculté de théologie ; et dès que je leur en fis la proposition, j'arrivai à un résultat favorable.

Ensuite, au milieu de difficultés apparentes, je me disais : Il faut marcher, il faut avancer. Sans doute, je pensais bien que je ne pourrais pas tout faire cette année, mais que je ferais ce qui était possible.

Je viens de constater avec plaisir que la Faculté de théologie est déjà en opération. Il y a là un nouveau gage de prospérité pour l'Eglise et pour ses ministres, qui ne seront plus obligés d'aller chercher au loin les degrés universitaires : ils pourront les trouver chez eux.

La Faculté de droit ouvre ses portes à ceux qui se destinent à l'étude des lois. Je connais l'importance du rôle que les hommes de loi remplissent dans la société : ce sont eux qui sont appelés à légiférer ; ce sont eux qui ont à défendre la fortune, la vie, l'honneur de leurs concitoyens.

C'est une consolation pour moi de penser que, grâce aux moyens qui vous seront fournis de connaître la vraie science des lois, et de la connaître comme un moyen de faire triompher la volonté de Dieu, nous pourrons former des hommes comme ceux qui font la gloire de la France, comme M. de Mun, par exemple, et comme tant d'autres, qui sont catholiques avant tout.

Oui, messieurs, j'ai admiré O'Connell comme vous, mais je l'ai admiré surtout quand, — la seule fois que je l'ai vu, — il s'approchait de la sainte table, et que j'appris qu'on le trouvait là tous les dimanches.

Voilà donc, messieurs, deux Facultés de notre université qui vont dès à présent fonctionner. La Faculté de théologie a déjà un grand nombre d'étudiants, qui viennent non-seulement du diocèse de Montréal, mais je pourrais dire des quarante diocèses qui s'échelonnent de l'Atlantique au Pacifique. La Faculté de droit, si j'en crois les indices, recevra aussi de nombreux élèves.

C'est donc avec bonheur que j'ai assisté ce soir à cette inauguration; c'est avec plaisir que j'ai constaté publiquement que, pour obéir au Souverain Pontife, je n'ai pas d'efforts à faire; que ce n'est pas un antagonisme qui surgit entre la ville de Montréal et la ville de Québec, mais que c'est un nouveau lien qui unit ces deux villes, et, espérons-le, un lien qui ne se brisera jamais. »

Après cette allocution, plusieurs fois applaudie, M. le Recteur remercia Mgr de Montréal en quelques mots, le corps universitaire sortit solennellement, et l'assemblée se dispersa.

Ici finit notre tâche et nous nous garderons bien d'aller au delà. En effet, autant le lecteur nous sait gré maintenant de lui avoir mis ces discours sous les yeux, autant il nous en voudrait à la fin si, l'arrachant à ses propres réflexions, nous allions, par un zèle indiscret, commenter des paroles si nettes et si franches, ou seulement tirer la conclusion qui jaillit de cette cérémonie, justement appelée la *consécration publique* de l'université Laval à Montréal.

Cependant, on nous permettra de répéter un mot qui résume tous les discours, qui contient, à lui seul, toute la signification, toute la portée de cette grande fête, et toutes les espérances de l'avenir, le mot de la circonstance enfin, et ce mot, c'est Mgr de Montréal qui l'a prononcé : *J'obéis*.

Oui, l'inauguration de l'université Laval à Montréal, et par conséquent de chacune des Facultés qui la composent, est un acte d'obéissance. Mais ce n'est pas un acte d'obéissance ordinaire; c'est un acte d'obéissance de la part de l'évêque et des fidèles, du pasteur et du troupeau, de tous les catholiques de ce vaste diocèse, à la plus haute autorité qu'ils puissent jamais entendre en pareille matière: l'autorité d'une congrégation romaine dont le Souverain Pontife a ratifié le jugement.

On n'est pas sans savoir, en effet, qu'après vingt-cinq ans de tentatives et d'instances faites à Rome pour l'érection, à Montréal,

d'une université distincte et indépendante, on n'est pas sans savoir qu'enfin, après bien des réponses données et reçues, un jour qui n'est pas loin de nous, le 1<sup>er</sup> février 1876, la Sacrée Congrégation de la Propagande, ayant mis de nouveau à l'examen l'instance de l'évêque de Montréal pour l'érection d'une université dans son diocèse, rendit une décision solennelle et finale.

Dans cette mémorable décision, il est dit \* :

1<sup>o</sup> « Qu'ayant mis de nouveau à l'examen le projet de fonder une université à Montréal, on en a reconnu l'impossibilité, spécialement pour la raison qu'une telle fondation compromettrait l'existence de l'université Laval, laquelle, à cause des services rendus à l'Eglise et à la société et des sacrifices pécuniaires qu'elle a faits, doit être soutenue et conservée. »

C'est assez clair, il nous semble.

Cependant la congrégation continue :

2<sup>o</sup> « Que l'on reconnaît la nécessité de pourvoir en quelque manière à l'instruction supérieure de ces jeunes gens de Montréal qui ne peuvent fréquenter l'université Laval, comme aussi d'empêcher que les écoles de droit ou de médecine existant dans la dite ville ne continuent d'être affiliées à des universités protestantes, et beaucoup plus encore que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles universités. »

C'est encore très-formel.

Enfin, elle déclare :

3<sup>o</sup> « Que, du reste, comme il est évidemment impossible de la part de Laval d'accorder l'affiliation aux dites écoles, laquelle équivaldrait à l'érection d'une université, pour ainsi dire, distincte et indépendante à Montréal, afin de pourvoir cependant à la nécessité énoncée plus haut, il ne se présente pas d'autre expédient que celui d'établir à Montréal une succursale de l'université Laval, projet à l'exécution duquel les évêques, en union avec Laval, devront procéder sur les bases suivantes. »

Remarquons que le Souverain Pontife « a daigné approuver dans toutes ses parties » cette décision, qui lui fut présentée dans l'audience du 13 février.

Donc, pour quiconque sait lire, il est clair comme le jour que la S. C. de la Propagande ne veut point d'université distincte et indépendante à Montréal, ne veut point que les écoles de droit ou de médecine existant dans cette ville *continuent* d'être affiliées à des universités protestantes, ne veut point que les étudiants

\* Voir la lettre de S. E. le cardinal Franchi, du 9 mars 1876, transmettant à Mgr l'archevêque de Québec la décision de la S. C. de la Propagande du 1<sup>er</sup> février 1876.

catholiques fréquentent ces universités, ne veut point d'affiliation entre ces écoles et Laval; mais qu'elle veut, pour l'instruction supérieure des jeunes gens de Montréal qui ne peuvent fréquenter l'université à Québec, l'établissement à Montréal d'une succursale de Laval. C'est le seul expédient qui existe à ses yeux, il ne s'en présente pas d'autre.

Eh ! bien, cette succursale de l'université Laval, on l'inaugurerait solennellement au mois de janvier dernier, au grand Séminaire de Montréal, sous les auspices de S. E. le Délégué apostolique, d'illustre mémoire, et de Mgr l'évêque de Montréal, et le 1<sup>er</sup> octobre dernier, l'on donnait à ce grand acte une sanction pratique en ouvrant, avec tant de solennité, les cours de la Faculté de droit.

Voilà ce que nous appelons *obéir* noblement, pratiquement.

On a beau dire et beau faire, protester de son orthodoxie, de tous les plus beaux sentiments de respect et de déférence envers l'autorité du Saint-Siège, jamais on n'aura ni le mérite ni l'honneur de l'obéissance, à moins que, dépouillant toute passion, tout préjugé, tout esprit mesquin d'intérêt, d'ambition ou de jalousie, on ne vienne franchement et noblement déposer au pied du tribunal suprême l'hommage d'une soumission ratifiée par un acte.

Quand l'autorité suprême dit : « Pas d'université distincte à Montréal, mais une succursale de Laval, » personne n'a droit de dire *non*, ni d'agiter, soit au grand jour, soit en secret, contre l'exécution de ses ordres, ni d'attendre, dans une immobilité boudeuse, que l'autorité impose forcément ses volontés.

Quand l'autorité suprême dit aux écoles catholiques de Montréal : « Point d'affiliation aux universités protestantes, » aucune de ces écoles n'a droit, quels que soient son origine, son âge, ses mérites, ou son attachement à la vie, de dissimuler ou d'excuser sa position, ni de faire exception à la forme, ni de se retrancher dans ces prétentions de dignité et de liberté, dans ces mille susceptibilités qui ne doivent jamais, fussent-elles aussi respectables qu'elles sont généralement futiles, être mises en ligne de compte quand l'autorité parle.

Eh ! grand Dieu, serait-il donc si difficile d'*obéir* en pareil cas ?

Il nous semble pourtant qu'à part le sentiment du devoir accompli, le seul fait que l'on marche sur les traces de l'évêque du diocèse, ou plutôt que l'on se groupe autour de lui,

le seul fait qu'il s'agit d'une grande institution nationale, — nationale dans son origine, nationale dans ses membres, nationale dans ses intérêts, dans ses allures, dans ses aspirations, dans ses espérances, — d'une institution catholique, fondée sous les auspices de l'Eglise, canoniquement érigée, visiblement aimée et protégée par l'Eglise, ce seul fait, disons-nous, devrait amplement suffire à fixer nos volontés.

Qu'attendons-nous pour nous réunir et travailler de concert ? Que des étrangers s'emparent du terrain, et nous imposent par nécessité ce que nous n'aurons pas voulu accepter de bonne grâce ? Oh ! on l'a dit déjà et avec raison, si l'université Laval, au lieu d'être une institution vraiment nationale et canadienne, eût contenu dans son sein un élément étranger, il y a longtemps qu'on se fût soumis et qu'on eût ouvert généreusement la voie large devant elle.

Qu'avons-nous besoin, nous, Canadiens-Français, de remettre à des mains étrangères le privilège et l'honneur de couronner l'enseignement secondaire de notre propre pays ?

Par quel vertige, habitants infortunés d'un royaume divisé contre lui-même, irions-nous demander à l'étranger, aux protestants, disons le mot, le pain qui nourrit l'intelligence et le cœur ?

Par quel lâche respect humain aurions-nous honte de dire aux institutions protestantes qui nous entourent : Souffrez que nous nous instruisions chez nous. Une mère doit être capable de nourrir ses enfants !

Et de quel droit nos concitoyens protestants nous reprocheraient-ils d'avoir ici aujourd'hui ce qu'ils avaient déjà eux-mêmes hier ? Comment trouveraient-ils mauvais que nous voulussions retirer de chez eux nos élèves, les frères de nos enfants ou les enfants de nos frères ? Ont-ils plus le droit de les retenir ou de les convoiter que nous n'avons celui de les garder ou de les reprendre ?

Et quel est le jeune canadien, le jeune catholique digne de ce nom, qui voudra, tournant le dos à sa religion et aux siens, désertant les tentes d'Israël, pour aller chercher à l'étranger ou au désert le pain qu'on lui offre abondamment au foyer paternel ?

Par quel comble de fatalité, enfin, irions-nous élever la folie de nos divisions intestines et fratricides jusque dans les hautes et sérénies régions de l'éducation supérieure ?

Montréal, n'a-t-il pas déjà assez souffert sous le rapport des études, des sciences, des lettres, par le manque de bibliothèques, de musées, de conférences publiques destinées à relever le niveau intellectuel d'une grande ville ? Aujourd'hui qu'on nous apporte au moins l'espérance, comment pourrions-nous la refuser ou repousser une union qui nous promet ce que l'isolement et la division n'ont pas réussi et ne réussiront jamais à nous donner ?

Non, il n'en sera pas, il ne peut pas en être ainsi. Les nuages qui s'agitent encore autour de l'université Laval à Montréal se dissiperont au souffle de la raison, de la foi et du pur patriotisme ; les obstacles qui bordent encore la voie s'aplaniront, les collines s'abaisseront, les vallées seront comblées, et l'université Laval à Montréal, protégée d'en haut, bénie par l'Eglise et à couvert sous ses ailes, environnée de la vérité comme d'un bouclier, — qu'on nous laisse emprunter ici les expressions du prophète, — défiant la flèche qui vole au grand jour et les machinations qu'on prépare dans les ténèbres, ira ferme dans ses voies, et, comme portée dans la main des anges, elle ne heurtera pas son pied contre la pierre ; elle marchera sur l'aspic et le basilic, et broiera sous son pied le lion et le dragon. Dieu sera avec elle dans la tribulation ; il l'en tirera à son heure : *cripnam eum* ; la glorifiera : *glorificabo eum* ; et la comblera de jours : *longitudinem dierum replebo eum*.

Voilà ce que nous espérons. Non, c'est plus qu'un espoir : c'est une attente, une ferme assurance \*.

L'ABBÉ T.-A. CHANDONNET.

---

\* Déjà les cours de droit, — celui de droit romain, par l'hon. M. Chauveau, et celui de droit civil, par l'hon. juge Jetté, — se font régulièrement et sont suivis par quarante élèves, tous désireux de profiter des avantages qui leur sont offerts et de répondre aux intentions généreuses de l'Eglise et de la patrie. Nous sommes heureux d'enregistrer ici les noms de ces jeunes gens qui, par un heureux privilège, entrent les premiers dans la voie, et seront les prémices de l'université Laval à Montréal : Alfred Archambault, Joseph-Daniel Bergevin, Emery Bertrand, Joseph Bessette, Achille Bissonnette, Onésime Boisvert, Toussaint-Théophile Brosseau, Joseph Charbonneau, Joseph-A. Chauret, Arthur David, Joseph-Adélarde Descarries, Achille Dorion, Joseph-Octave Drouin, Joseph-Uric Eward, George Fortin, Thomas Fortin, Pierre-Eugène Lafontaine, David-Arthur Lafortune, Alexandre Lamirande, Joseph-Dominique Leduc, Zotique Legris, Stanislas Leroux, Théophile-Amable-Joseph Levasseur, Charles-Alphonse Léveillé, Auguste-Stephen MacKay, Louis-Godefroy Marsan, Richemont-L. de Martigny, Paul-G. Martineau, Pierre-Raymond Martineau, Cornelius McCully, Bruno Nantel, Joseph-Edouard Paradis, William Polette, Joseph-Alfred Rinfret, Edouard Robert, Clétus-Joseph Robillard, Louis-Jean-Baptiste Saché, Jules-André Saint-Julien, Eugène Simard, Louis-Edouard Turgeon.



## REVUE EUROPÉENNE

---

Une absence d'un mois m'a rejeté bien en arrière dans la chronique des événements ; mais c'est surtout la nécrologie qui s'est accumulée pendant cette courte vacance. La mort frappe vite et dru, — et c'est encore ce qu'il y a de plus difficile à suivre dans ce tourbillon des affaires humaines, que les coups rapides et si souvent imprévus de la vieille faucheuse d'existences, qui accomplit de mille manières sa tâche éternelle et fatale.

Un autre écrivain m'a devancé pour rendre justice, dans les pages de cette revue, à deux grands hommes d'église, qui, amis l'un de l'autre, ont été frappés inopinément au moment le plus brillant de leur carrière, on pourrait dire à l'apogée ou près de l'apogée de leurs succès, si une telle expression n'était pas trop profane pour le sujet. Le cardinal Franchi et Mgr Conroy, liés l'un à l'autre par tant de circonstances touchantes, ont été enlevés à trois ou quatre jours de distance l'un de l'autre, l'un à Rome même, où il remplissait les plus hautes fonctions, l'autre à Saint-Jean de Terre-neuve, où il allait terminer la grande mission qui lui avait été imposée.

Le cardinal Franchi avait 59 ans, Mgr Conroy 45 ans seulement. Dans les rapports qu'ils eurent fréquemment ensemble, en Irlande et à Rome, l'un était donc, pour bien dire, comme l'élève et le protégé de l'autre. Entrés dans la même voie, celle de la haute diplomatie catholique, l'un était arrivé au faite des honneurs, et après avoir rempli les nonciatures les plus importantes, après avoir passé par la préfecture de la Propagande, il avait réuni le plus grand nombre de voix, après celui qu'avait obtenu Léon XIII, pour la papauté, et le nouveau pontife lui avait confié le poste le plus important de tous, celui de la secrétairerie d'Etat. Déjà d'habiles négociations en Allemagne, en Autriche, en Angleterre et dans plusieurs autres pays où les intérêts de l'Eglise étaient le plus en souffrance, produisaient les plus heureux résultats. C'est au début et, pour bien dire, sur le seuil de cette nouvelle carrière que la mort est venue frapper l'illustre cardinal. Tous ceux qui ont pu le connaître ont apprécié ses

qualités personnelles, le charme de son caractère et de ses manières, et il n'y a pas longtemps que, dans une séance solennelle de l'université Laval, M. l'abbé Louis Pâquet, en présence de Mgr Conroy, faisait du cardinal protecteur de cette institution un éloge qui peignait, pour bien dire, du même coup, les vertus et les qualités du délégué apostolique lui-même.

Pour ceux qui n'ont connu que ce dernier, c'est à l'aide de son souvenir qu'ils peuvent le mieux se faire une idée du saint et habile secrétaire d'Etat. Cette grâce innée, cette douce et fine courtoisie, cette élégance de langage et de manières, cette souplesse et cette délicatesse qui n'excluaient pas la fermeté, ce zèle enthousiaste tempéré par la discrétion, ce charmant talent de persuader et de convaincre qui faisait qu'après avoir lutté quelque temps avec lui on lui rendait si volontiers les armes; toutes ces choses qui caractérisaient Mgr Conroy devaient également faire partie des dons si riches que la Providence avait départis au cardinal Franchi.

Mais c'est surtout le genre d'éloquence suave et poétique qui a distingué toutes ses allocutions, ses sermons et ses discours, qui feront que l'on se rappellera longtemps la courte apparition du délégué pontifical dans notre pays. Les lecteurs de la *Revue de Montréal* n'ont oublié sans doute ni son discours à la mémorable séance de l'université Laval, dont nous avons parlé, ni sa conférence sur l'œuvre du Bon-Pasteur, à Ottawa. Rien de plus pathétique, de plus gracieux et en même temps de plus véritablement, de plus sincèrement chrétien que cette homélie où le saint et aimable prélat avait su rajeunir et embellir un sujet traité tant de fois, et cela en paraphrasant tout simplement le texte évangélique.

Et dans combien d'autres circonstances n'avons-nous pas eu l'occasion d'admirer cette parole émue, sympathique, coulant de source et touchant délicatement mais sûrement tous les ressorts de l'intelligence, toutes les fibres du cœur? Je n'oublierai jamais, pour ma part, ni l'éloquent sermon qu'il prononça à la messe d'inauguration de la succursale de l'université Laval à Montréal, ni une charmante allocution prononcée au couvent de Bellevue, dont il avait tiré toutes les idées du bouquet de fleurs qu'on venait de lui présenter, appuyant avec amabilité sur la *marguerite*, le nom de la fondatrice de l'institution, ni enfin

son sermon de la clôture du mois de mai à l'église Saint-Patrice, à Québec. Quelles larmes abondantes ne versèrent point ses compatriotes, lorsqu'il leur raconta la touchante histoire de S. Columba, qui s'était réfugié avec ses compagnons dans une île de l'Atlantique et qui se fit apporter, pour le réchauffer dans son sein, un pauvre oiseau venu des côtés d'Irlande, et que la tempête avait jeté sur ces parages lointains ? Mais n'avait-il pas un secret pressentiment du sort qui l'attendait lorsqu'il se comparait à ce pauvre oiseau ? Ne devait-il pas mourir sur une île brumeuse de l'Atlantique, loin de sa patrie, loin de son vieux père et de sa vieille mère, qui se faisaient déjà une si grande joie de le voir revenir et bientôt peut-être revêtir la pourpre romaine ?

De nombreux et éclatants témoignages d'estime ont été donnés à la mémoire de l'évêque d'Ardagh, enlevé si prématurément à l'Eglise et à ses amis ; mais le plus auguste et le plus touchant est celui que lui a rendu le Souverain Pontife, dans une audience donnée à Mgr Kirby et à une députation d'ecclésiastiques et de laïques irlandais. « Léon XIII, tout en complimentant l'église d'Irlande sur la foi et le zèle de ses fidèles, dit le *Tablet* de Londres, a déploré la grande perte que l'Irlande et toute l'Eglise ont faite dans la personne d'un de leurs enfants les mieux doués, l'évêque Conroy, et il s'est étendu assez longuement sur les vertus, la piété, la science et l'éloquence du regretté prélat. »

Ici dernièrement, un compatriote de Mgr Conroy, dont le caractère et les talents offrent plus d'un trait de ressemblance avec ceux de l'évêque d'Ardagh, notre gouverneur général, lord Dufferin, a aussi rendu un juste et touchant hommage à sa mémoire. C'était à l'occasion de la cérémonie de l'ouverture des cours de l'université Laval à Québec, et ce qui rendait les éloges prononcés par le recteur et par le gouverneur plus saisissants, c'est que, dans cette même séance, Mgr Conroy devait recevoir les degrés honoraires de docteur ès lettres et de docteur en théologie, en même temps que lord Dufferin ceux de docteur ès lettres et de docteur en droit. Lord Dufferin, par un sentiment de délicatesse, avait offert à l'université de le dispenser de cette cérémonie publique, qui devait rappeler à tous de si pénibles souvenirs ; mais il a dû se rendre à la pensée d'honorer la mémoire de son ami, en même temps qu'il recevait lui-même une distinction qu'il devait d'abord partager avec lui.

Les autres personnages européens dont les journaux nous ont annoncé dernièrement la mort ne sont pas, il s'en faut, ravis au milieu de leur carrière, comme ceux dont nous venons de nous occuper.

C'est d'abord la vieille reine Christine d'Espagne, qui a suivi de près la jeune reine Mercédès, — l'Espagne est de tous les pays de l'Europe celui qui a le plus de souverains et de souveraines en disponibilité. — La reine Christine est née en 1806, elle avait par conséquent 72 ans. Ce sont ensuite deux savants français, l'un, M. Renouard, magistrat, publiciste et littérateur distingué, mort à l'âge de 84 ans, et M. Naudet, critique, historien et littérateur, qui avait atteint un âge encore plus avancé, celui de 92 ans.

Ils ont vécu l'un et l'autre du temps de la première république, et ont pu voir le directoire, le consulat, le premier empire, la restauration, la révolution de juillet, le long règne de Louis-Philippe, la seconde république, le second empire et la troisième république !

A ce propos, on vient de rappeler aux Français, un peu oublieux de leur nature, — et ils voient réellement tant de choses qu'ils ne peuvent guère se souvenir de tout, — on vient de leur rappeler la mémoire des fondateurs de la seconde et de la troisième république. La population de Mâcon a donné une grande fête à l'occasion de l'érection d'un monument à M. de Lamartine, et Madame Thiers a fait célébrer un service anniversaire à Notre-Dame, en l'honneur (sic) du premier président de la république.

La première de ces démonstrations n'a eu qu'un succès local et relatif; on s'est étonné de voir que les personnages officiels les plus en évidence se soient abstenus d'assister aux fêtes de Mâcon, comme si la république de 1870 n'était pas reliée par bien des souvenirs à celle de 1848. Elle doit son existence aux erreurs du second empire, et si M. de Lamartine eût accepté la régence de la duchesse d'Orléans au lieu de proclamer la république, il n'y aurait probablement jamais eu de second empire.

Cela n'empêche point que le souvenir du grand poète et du grand orateur, qui fut aussi à un moment donné un politique éminent, ne soit encore très-vivace dans toutes les âmes généreuses. Bien des années après que les noms de M. Dufaure et

de M. Gambetta auront disparu dans l'oubli, les voyageurs de toutes les nations feront encore comme un poétique pèlerinage à Saint-Point ou à Monceaux.

Le *Correspondant* fait au sujet du service anniversaire de M. Thiers les remarques suivantes :

« Et pourtant les avertissements de l'histoire se pressent dans tous ces funèbres anniversaires de désastres, de révolutions, de chutes et de morts, qui se célébraient presque comme des fêtes politiques la semaine dernière. Sedan ! Sedan : que nous a-t-elle appris, cette catastrophe de l'empire et de la France ? Sommes-nous devenus ce peuple mâle, vigoureux, uni, discipliné, simple, sobre, sage et studieux que, les yeux abaissés sur ce champ de bataille où gisaient nos drapeaux déchirés et la grandeur abattue de la vieille France, nous jurions d'être un jour ? Les larmes sanglantes d'alors, ces larmes qui purifiaient le cœur de notre patrie, le temps ne les a-t-il pas presque effacées déjà, bien que la blessure soit toujours la même ? Voilà vraiment ce qu'il faudrait se demander, dans ces journées pleines du souvenir de tant de ruines nationales. Et de même, quand on célèbre à Notre-Dame, avec tout l'appareil d'une grande manifestation républicaine, l'anniversaire du jour où M. Thiers expira si soudainement, il faudrait faire mieux que se réunir pompeusement autour d'un catafalque : il conviendrait de s'interroger sur le sens de cette cérémonie ; il serait bon de lever ses regards sur ces voûtes sacrées de Notre-Dame, d'où plane l'idée de Dieu, et vers ces autels où règne la religion dix-huit fois séculaire du Christ ; il siérait de considérer un peu tous ces emblèmes de l'âme et toutes ces images de l'autre vie, rassemblées autour de ce cercueil vide de M. Thiers, comme des signes de tristesse pieuse et d'espérance céleste ; et alors, méditant sur tous ces témoignages d'en haut, contemplant cette église à la majesté divine de laquelle on emprunte la seule majesté dont on ait pu couvrir, dans cet anniversaire, la mémoire et les restes de M. Thiers, il faudrait dire si on croit sincèrement que la France doit devenir matérialiste et athée pour être une république véritable. Si on ne le croit pas, que l'on cesse de le dire ; qu'on cesse de vouloir détruire la foi et le culte de ce catholicisme auquel la France a dû tant de vertus et tant de gloires. Ce sont là des réflexions qui n'ont pas pu échapper aux esprits justes, pendant cette cérémonie. Sans doute qu'au dehors de Notre-Dame, les partis que M. Thiers a eu l'art de liquer autour de la

bannière de la république ont dû s'adresser d'autres questions. Il ne suffit pas qu'ils s'appellent les disciples et les héritiers de M. Thiers, ni qu'ils montrent son ombre combattant encore avec eux, ni qu'ils fassent tant de tapage avec son immortalité : il faut qu'ils prouvent qu'ils sont fidèles aux préceptes et aux devises qu'ils se vantent d'avoir reçus de lui. Que deviendra sous leur gouvernement son programme de la république conservatrice ?»

Hélas ! que différent, en effet, est l'esprit manifesté par M. Gambetta depuis que M. Thiers n'est plus là pour le tenir en échec ! L'écrivain du *Correspondant* a bien raison de dire qu'au lieu de faire ces ovations à la mémoire du grand homme, on devrait plutôt, pour l'honneur et l'avantage de la république, suivre un peu ses conseils et les exemples qu'il a donnés, c'est-à-dire en ce qui concerne au moins la patience et l'habile modération qu'il a montrée. Car tout en lui n'était pas à imiter, il s'en faut. Cependant, c'était un homme de gouvernement, et, comme tout est relatif en ce monde, il est bien certain que le chef, le véritable chef aujourd'hui du parti républicain fait de son mieux pour que les gens sensés, même ceux qui admiraient le moins M. Thiers, aient à le regretter.

Sans doute, parce qu'on l'a accusé dernièrement de modérantisme, parce qu'on lui a prêté des visées aristocratiques, le tribun a encore une fois levé ce masque qu'il se plaît à mettre et à ôter suivant les circonstances, et, dans un discours prononcé au milieu des ovations qui lui ont été faites dans le midi de la France, où il est en tournée, comme les ministres et les autres chefs politiques ont maintenant l'habitude de le faire, il a certainement laissé peu à désirer aux irréconciliables les plus farouches. M. Gambetta, le maître du ministère actuel, ne pouvait point se refuser cette douceur, puisque ses disciples se la permettaient bien, M. de Marcère, M. Say, M. Freycinet haranguant aussi les populations, qui au nord, qui à l'est, qui à l'ouest.

Le discours de Romans, — car tel est le nom de la petite ville qui a eu l'honneur d'héberger le dictateur passé et futur, — le discours de Romans est une leçon pour tous ceux qui ont pu croire encore à quelque sagesse dans les conseils du parti avancé qui pousse M. Gambetta, beaucoup plus que celui-ci ne le dirige. L'administration, l'armée, la magistrature, tout cela doit être renouvelé, épuré, républicanisé, dès que l'on aura commencé la

*seconde étape à parcourir* (sic). La république n'en est encore qu'à sa première étape ; la seconde commencera dès que M. Gambetta aura dit à M. Dufaure de s'ôter de là.

Quant au clergé, le tribun lui fait son procès en règle. Il réédite son far ceux mot : *l'ennemi, c'est le cléricalisme*. Or, on sait que le compatriote de Machiavel est beaucoup plus brave contre cet ennemi-là qu'il ne l'a été contre les Prussiens.

« La question cléricale, s'écrie-t-il, commande, tient en suspens toutes les autres questions. C'est là que se réfugie et se fortifie l'esprit du passé ; je dénonce ce péril de plus en plus grand que fait courir à la société moderne l'esprit ultramontain, l'esprit du Vatican, l'esprit du *Syllabus*, qui n'est que l'exploitation de l'ignorance en vue de l'asservissement général... Quand j'examine les usurpations incessantes auxquelles se livre l'ultramontanisme, l'invasion qu'il fait tous les jours dans le domaine de l'Etat, j'ai le droit de dire : le péril social, le voilà ! »

Puis, paraphrasant les deux fameux vers de Voltaire, il ajoute :

« Il faut supprimer les faveurs, ce sont les privilèges qui font la moitié de la force de ces hommes. Ils ne vivent que de la crédulité publique. Quand ils n'auront plus le crédit, ils ne rencontreront plus de crédulité. »

Or, savez-vous quelles sont ces faveurs qu'il veut enlever au clergé ? C'est la liberté de l'enseignement et l'exemption de la conscription.

Ces idées ne sont pas neuves ; la dernière surtout, dans un sens, est même *ultramontaine*. Elle a été proposée au parlement italien par un des émules et des compatriotes de M. Gambetta, mais elle nous paraît de nature à faire encore moins son chemin en France qu'en Italie. C'est par son clergé, par ses religieuses, répandus dans toutes les parties du monde, que la France conserve encore quelque prestige. S'il reste au peuple français un grain de bon sens, il ne tuera pas dans leur germe les vocations ecclésiastiques en soumettant les séminaristes à l'exercice en deux temps.

Ces paroles seraient ridicules si elles n'étaient pas odieuses. M. Gambetta sait très-bien qu'en combattant les empiétements du clergé, qu'en se plaignant des agressions de l'ultramontanisme, il est précisément comme le loup faisant le procès au mouton ; il sait très-bien que le courant révolutionnaire ne remonte pas, et que ce n'est pas le mouton qui trouble ses eaux. Il sait bien où

est l'ennemi qui l'attend lui-même, le jour où il lui plaira d'inaugurer la seconde étape de la république. S'il ne le sait pas, ou s'il feint de ne pas le savoir, son compère, M. de Marcère, a bien été obligé de reconnaître ce véritable ennemi, en empêchant la réunion du congrès socialiste que l'on avait essayé de tenir à Paris à la faveur de l'exposition universelle.

Le mouvement socialiste et nihiliste devient de plus en plus formidable, surtout en Allemagne et en Russie, et, malgré toutes les mesures de police, des discours comme celui de M. Gambetta ne sont pas propres à l'enrayer en France, où se tient toujours le noyau des plus dangereux conspirateurs, des illuminés les plus cruellement logiques dans leurs aberrations.

L'assassinat du général Mezentzoff, commis sur un boulevard de St-Pétersbourg, par deux individus dont l'un a poignardé le général et dont l'autre a tiré un coup de pistolet sur l'ami qui l'accompagnait, cet assassinat, venant si peu de temps après les attentats de Vera Sassoulitch en Russie, de Hoëdel et de Nobeling en Allemagne, a jeté la terreur dans le monde officiel de ces deux pays. Il faut avouer que l'on tremblerait à moins. Il est évident que les conspirateurs sont décidés à exercer la peine du talion et à tuer un homme pour chacun de ceux que l'on exécutera. Le général Mezentzoff n'était pas personnellement odieux ; au contraire, on convient qu'il remplissait sa charge difficile avec une grande modération et une grande humanité ; il a été tout simplement désigné, en sa qualité de chef général de la police, pour venger l'exécution de Kowalski.

Hoëdel a été bien et dûment exécuté, et Nobeling est mort dans la prison, des suites de ses blessures ; mais depuis ce temps, on ne cesse de parler de nouveaux complots contre la vie de l'empereur ou contre celle du prince de Bismarck. Celui-ci est gardé à vue par la police, ce qui paraît fort l'ennuyer, car on assure qu'il a destitué plusieurs agents pour excès de zèle.

« On a cherché en vain, dit la *Gazette d'Augsbourg*, des complices à Hoëdel et à Nobeling : le fait est qu'ils ne sont pas en Allemagne, ces complices, mais dans les comités socialistes de Londres et de Paris. » Aussi assure-t-on que c'est surtout sur les représentations qui lui ont été adressées par le cabinet de Berlin, que le gouvernement français a dispersé les socialistes réunis dans une maison privée à Paris.



On ne sait trop où en sont rendues les négociations que Bismarck avait commencées avec le Vatican, sans doute dans le but de se concilier les catholiques qui sont revenus au Reichstag plus forts après les élections. Mais dans tous les cas, il paraît que les *ultramontains*, comme on appelle en Allemagne les catholiques, n'auraient pas répondu aux avances qui leur ont été faites, et que le gouvernement se serait assuré du vote des libéraux pour emporter sa mesure de répression contre les socialistes. Il est difficile cependant de s'imaginer que les catholiques puissent donner un vote favorable au socialisme, et de deviner sous quel prétexte ils le feraient. Tout au plus leur opposition devra se borner à des questions de détail et d'opportunité. Il est plus probable que M. de Bismarck s'est assuré le concours du centre gauche, afin d'être libre de toute reconnaissance envers les catholiques, et de pouvoir leur dire que la victoire eût été également remportée sans eux.

Dès le début de la session, M. Bebel, le chef des socialistes, ayant violemment attaqué le prince chancelier, celui-ci, dans un discours rempli de cette ironie hautaine et mordante qui lui est propre, a fait un tableau des extravagances socialistes et a paru les mépriser plutôt que les craindre. Accusé d'avoir eu autrefois des rapports avec le fameux Lasalle et d'autres meneurs socialistes, il a donné à entendre clairement qu'il avait voulu pénétrer leurs secrets, les surveiller, et qu'en somme il s'était moqué d'eux, comme de fait il s'est moqué de bien des gens. Cependant les dernières phrases de son discours, quoique pleines encore de fermeté, ont laissé percer les sombres préoccupations qui doivent tout naturellement l'agiter. « Il est possible, a-t-il dit, qu'il y ait encore quelques victimes de notre côté, mais tous ceux qui mourront ainsi pourront se dire qu'ils succombent au champ d'honneur, pour le bien de la patrie. »

Si, d'un côté, <sup>le</sup> prince chancelier a ses graves soucis au sujet de la politique intérieure de l'empire, il doit aussi, de l'autre, se dire qu'il est plus facile de réunir des congrès, d'y faire des traités qui défont et refont la carte du monde, que de les exécuter. Celui qui a été fait à Berlin en si peu de temps, et qui devait tout pacifier, a soulevé une multitude de petites guerres, au lieu de la grande guerre qu'il a terminée. L'Autriche, la Russie, et même la Turquie rencontrent des résistances auxquelles elles étaient loin de s'attendre.

Voici, à ce sujet, comment un journal résume l'état actuel de la question d'Orient :

- « Conflit entre les Autrichiens et les Bosniaques ;
- Conflit entre les Anglais et le Caboul ;
- Conflit entre les Russes et les insurgés des monts Rhodope ;
- Conflit entre les Albanais et les Monténégrins ;
- Conflit entre les Serbes et les Arnauts ;
- Conflit entre les Turcs et les Grecs ;
- Conflit entre les Roumains et les habitants de la Dobrudscha. »

L'épisode le plus saillant de tous ces conflits c'est l'assassinat de Méhémet-Ali, que les Albanais ont tué lorsqu'il allait leur prêcher la soumission au nouvel ordre de choses.

Méhémet-Ali était un Prussien qui, entré tout jeune dans l'armée ottomane, avait apostasié. La part éminente qu'il avait prise à la guerre, et peut-être aussi l'idée qu'étant d'origine allemande il réussirait mieux qu'un autre à Berlin, l'avaient fait choisir pour être le second représentant de la Turquie au congrès. Mais, à raison de son apostasie, il y avait reçu l'accueil le plus froid, surtout de la part de M. de Bismarck. On prétend qu'il eut un pressentiment du sort qui l'attendait, et qu'en revenant du congrès, il aurait dit : « Les traités sont plus faciles à faire qu'à exécuter, et moi-même, si j'allais entreprendre de prouver à ceux qui ont combattu si vaillamment sous mes ordres qu'ils doivent se soumettre, je pourrais bien être fort mal reçu.

Cependant, aux dernières nouvelles, la résistance des Bosniaques touchait à sa fin ; mais l'Autriche a déjà payé assez cher cette extension de territoire, ou plutôt ce protectorat de gens qui ne veulent pas se laisser protéger et répondent à coup de fusil aux avances qu'elle leur fait, pour qu'elle regrette d'avoir ajouté une nouvelle cause d'embarras à tous ceux qu'elle avait déjà.

L'Angleterre a été mieux accueillie à Chypre, et sir Garnet Woolsey, qui a été assez longtemps ici pour y être bien connu, a pris possession de son nouveau poste très-solennellement et avec le concours bienveillant des populations. Puisse le protectorat des provinces asiatiques de la Turquie, qui est le véritable but que l'Angleterre se propose, ne pas lui causer plus de désagrément !

P. C.

Montréal, 29 septembre 1873.

## REVUE SCIENTIFIQUE

---

La plupart des personnes qui s'occupent de sciences s'étaient rendues avec empressement, le 28 septembre courant, sur le terrain des shamrocks, pour assister à l'ascension du ballon *City of Ottawa*, annoncée à grands coups de réclame par la plupart des journaux de cette ville. L'opération du gonflement de l'aérostat, les préparatifs, l'aménagement de la nacelle, etc., offrent toujours des détails dignes d'intérêt, mais nous devons dire bien vite que les spectateurs sérieux qui s'attendaient à quelques renseignements scientifiques nouveaux ont été bien vite désillusionnés, en voyant l'exiguïté du *City of Ottawa* et la simplicité primitive de la nacelle. Le « professeur » (?) s'est élevé à une hauteur d'environ 5,000 pieds, qui est des plus minimes, a plané un instant sur la cité, puis est venu s'échouer près du canal, — une véritable ascension de foire de village. Nous sommes donc loin des splendides ascensions de Gay Lussac et de Biot, qui s'élevèrent, en 1804, à une hauteur de 25,000 pieds, et de Glaisher, en 1862, qui dépassa cette altitude de quelques centaines de pieds.

Toutefois les ascensions libres ne laissent pas que d'offrir toujours un certain danger ; aussi nous comprenons parfaitement la vogue des ascensions captives qui ont lieu depuis le commencement de l'exposition, à Paris, dans le ballon Giffard. Des ascensions de ce genre avaient été promises par le professeur Grimly, mais en cela encore nous avons été trompés.

Revenons à terre, et disons un mot en passant sur les moteurs à ressorts qui font fonctionner les machines à coudre, comme nous l'avons vu, rue Notre-Dame, dernièrement. Nous citerons un passage du *Correspondant* qui s'applique justement à ce genre :

« Voilà qui simplifie tout, dit-on. Une boîte avec un mécanisme et des ressorts, et ce petit système qui remplace la vapeur, le gaz, l'eau, etc. Adorable illusion ! Il faut quelques kilogrammètres à la seconde pour mettre en mouvement une machine

« à coudre. Voit-on d'ici ce qu'il faut emmagasiner de kilogrammètres dans un ressort pour faire face à une pareille consommation. La force ne se crée pas plus que le reste, bien entendu. Il faut donc remonter le ressort pendant un certain temps, avec une dépense considérable d'efforts, puis, comme rien ne se transmet sans perte, il est clair que le travail emmagasiné sera rendu ensuite, mais avec un déficit assez important. Autant mettre en jeu directement la pédale. Au travail des jambes on substitue tout bonnement, avec de gros intérêts, le travail des bras, et quel temps perdu? D'ailleurs, il faut s'astreindre à remonter le ressort toutes les demi-heures. Les moteurs à ressorts sont naïfs! »

Arrêtons-nous maintenant un instant sur les moteurs électriques dont parle le même journal. Encore une naïveté. On en voit fonctionner quelques-uns dans la galerie des machines. C'est si simple! Qui ne s'y laisserait prendre? Cela tourne avec une désinvolture si remarquable! Rien, pas de chaudières, pas d'appareils. On met le doigt sur une touche et la jolie petite machine part à perte d'haleine. Oh! les apparences!

Avertissons charitablement notre prochain que le moteur électrique est une duperie. L'électricité coûte encore maintenant infiniment trop cher pour qu'on puisse la transformer en force. C'est attrayant, j'en conviens, mais personne ne consentira à payer le travail un prix exorbitant, sous prétexte que l'électricité est un agent d'une commodité exceptionnelle. Au surplus, qu'on en juge.

En tournant à la main une simple manivelle, presque sans effort, on fait produire aux machines magnéto-électriques, si usitées en ce moment pour l'éclairage, une quantité d'électricité équivalente à celle qu'engendrerait une pile de dix éléments Bunsen, ce qui revient à dire que du bout du doigt on produit beaucoup d'électricité. Réciproquement, avec beaucoup d'électricité, on obtient très-peu de force. Et on voit des exposants promettre aux visiteurs assez de force pour mettre en mouvement des machines à coudre avec trois ou quatre éléments de pile! Quelle illusion!

La pile la plus économique nécessaire à la production de l'électricité, la pile Bunsen, fonctionne en oxydant, en brûlant du zinc. Un moteur électrique dépense en zinc ce qu'une machine

à vapeur consomme en houille. Or, le zinc coûte quinze fois plus cher que le charbon; de plus l'oxydation du métal ne donne que 5,000 calories, alors que l'oxydation du charbon en produit 8,000. Un moteur électrique dépense donc à très-peu près trente fois plus qu'un moteur à vapeur. Les moteurs électriques ne pourront intéresser les industriels que lorsque les physiciens auront trouvé le moyen de produire l'électricité à très-bon marché, et nous en sommes bien loin en ce moment \*. Nous croyons beaucoup en l'avenir des moteurs électriques. Leur heure sonnera certainement; mais il nous faut savoir attendre.

En définitive, il ressort nettement de cette revue rapide que le présent appartient sans conteste, pour les grandes et les moyennes forces, aux machines à vapeur; pour les petites forces, aux moteurs à gaz. Telle est la situation exacte en 1878.

L'Amérique tend décidément à prendre une place chaque jour plus grande dans les sciences astronomiques. Le Verrier, le savant directeur de l'observatoire, mort l'an dernier, en étudiant, il y a vingt ans, la marche de Mercure, trouva que certaines irrégularités de cette planète ne pouvaient s'expliquer que par la présence d'un corps céleste intramercuriel, c'est-à-dire placé plus près du soleil que la première des sept planètes connues de toute antiquité. Le Verrier rêvait de reculer en deçà de Mercure les bornes de notre système planétaire, comme il les avait reculées au delà d'Uranus par la découverte de Neptune. Ses calculs l'amènèrent à annoncer le passage possible de la planète inconnue sur le disque du soleil, pour une date déterminée; mais on ne vit rien, ce qui n'était pas d'ailleurs étonnant, les bases d'un calcul tout à fait précis faisant défaut. Le Verrier ne se découragea point. Il fit construire derrière l'observatoire un grand appareil, avec lequel il espérait atténuer suffisamment la lumière du soleil, pour permettre de découvrir en plein jour, ou du moins dans le crépuscule, l'astre dont l'existence lui paraissait parfaitement démontrée. Ses recherches furent arrêtées par la maladie. M. Watson, astronome d'Ann-Harbor, a eu l'heureuse inspiration de profiter de la récente éclipse pour explorer les alentours du soleil, et il paraît avoir rencontré la fameuse

---

\* On produit actuellement l'électricité à très-bon marché, mais c'est au moyen de machines à vapeur.

planète, à deux degrés du soleil, sous forme d'astre de quatrième grandeur. Les calculs de Le Verrier vérifiés seraient d'accord avec la position que devait occuper, le 29 juillet dernier, la planète dont il avait pressenti l'existence et qu'il avait nommée Vulcain. M. Watson doit l'observer de nouveau quand elle sera éloignée du soleil jusqu'à 9 degrés, et vérifier ainsi l'observation première.

Une particularité remarquable, c'est que la durée de révolution de la nouvelle planète — en d'autres termes, son *année* — serait plus courte que le mouvement de rotation du soleil : la durée de cette révolution ne doit être, en effet, que de vingt-quatre jours.

Ne quittons pas l'Amérique sans raconter un épisode curieux de la vie du célèbre inventeur Edison, qui a tout le mérite de la nouveauté et de l'originalité.

Nous citons le récit du *Journal des Jeunes Mères* :

« Un journaliste américain raconte, en citant les noms, que, dans une soirée donnée par M. Bachelor, et dans laquelle était réunie toute l'aristocratie de New-York, une dame du meilleur monde demanda à M. Edison si parmi toutes ses inventions, plus merveilleuses les unes que les autres, il ne posséderait pas un système permettant de bercer automatiquement un bébé couché, chaque fois que celui-ci crie ou pleure.

« Si vous saviez, M. Edison, ajouta la dame, combien il est désagréable et pénible d'être réveillé, la nuit, par les cris d'un enfant, et de se lever pour le bercer ! Aussi, pourvu que votre système atteigne le but que je demande, qu'il se termine en *phone* ou en *graphie*, cela m'est égal !

« M. Edison est très-galant, paraît-il ; il promet de s'occuper de cette question.

« Quelques jours après, M. Edison, selon sa promesse, adressait à la dame qui n'aime pas à être réveillée une disposition très-originale avec laquelle il est possible, en effet, de mettre en mouvement, d'une manière automatique, le berceau d'un enfant qui pleure. Ce n'est pas une plaisanterie. Voici le plan de M. Edison.

« Un téléphone — vous lisez bien, un téléphone — est placé très-près du berceau ; chaque fois que les cris de l'enfant se font entendre, la plaque du téléphone vibre ; le courant produit par ces vibrations traverse une pile, puis un électro-aimant, et se trouve ainsi considérablement augmenté, au point de pouvoir faire déclencher le mécanisme, qui agite très-régulièrement et très-doucement le berceau. Aussitôt que les cris ont cessé, c'est-à-dire que les vibrations du téléphone ne se produisent plus, le levier reprend sa position normale et le berceau reste immobile, pour être agité de nouveau quand les pleurs recommencent. C'est aussi simple qu'ingénieux, n'est-ce pas ? Et nous sommes certain que M. Graham Bell n'a jamais prévu que le téléphone ferait, un jour, fonction de bonne d'enfant. »

LÉON LEDIEU.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*The heavenly bodies : how they move and what moves them* — a new theory  
— by DUGALD MACDONALD. Montreal, printed at the *Gazette* printing  
House. 1877.

*Les corps célestes, comment ils se meuvent et ce qui les meut*, — nouvelle  
théorie, — par DUGALD MACDONALD, etc.

Tel est le titre d'une petite brochure que nous avons reçue il y a quelque temps. L'auteur est un de ces hommes laborieux qui se font une spécialité de telle ou telle branche des sciences humaines, pour y consacrer tous leurs loisirs, toutes leurs méditations. Nous le félicitons de cette noble passion qui le porte à contempler les grands phénomènes qui se passent dans les régions du ciel. Ce spectacle continu, s'il ne découvre à l'observateur attentif des splendeurs ignorées jusqu'ici, ne saurait du moins manquer d'élever de plus en plus son esprit vers Celui qui a voulu raconter sa gloire dans ce grand livre et faire dire au firmament qu'il est l'œuvre de ses mains : *Coeli enarrant gloriam Dei, et opera manuum eius annuntiat firmamentum.*

En plaçant sous les yeux de nos lecteurs un court résumé de l'ingénieuse théorie que M. Macdonald expose avec beaucoup de clarté dans son opuscule, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'elle offre une ressemblance très-sensible avec celle des *tourbillons* de Descartes. Cela ne veut pas dire que M. Macdonald se soit simplement efforcé de rétablir le système cartésien ; il va beaucoup plus loin, et il rend raison, à son point de vue, de la cause qui fait mouvoir le soleil sur son axe, du double mouvement des planètes, de la marche particulière des comètes, etc., etc.

Dans le système cartésien, on suppose que le soleil est placé au centre d'un vaste *tourbillon* de matière subtile qui s'étend jusqu'aux extrêmes limites du monde, et que les planètes sont entraînées dans leurs orbites par sa constante circulation. Ces planètes, qui ont leurs satellites, sont également les centres d'autres *tourbillons* plus petits, et les corps qui s'y meuvent sont entraînés autour de ces centres de la même manière que ces centres eux-mêmes le sont autour du soleil. Tel est, en abrégé, le système de Descartes ; mais l'on remarquera que le grand philosophe n'explique point la révolution du soleil sur son axe, ni la cause des *tourbillons* dont il parle. M. Macdonald, lui, aborde ces questions.

Dans son deuxième chapitre, il essaie de démontrer qu'il y a, répandu dans l'espace, quelque chose qui ressemble à notre atmosphère quant à son mode d'action ; que ce *quelque chose*, soumis à l'influence de la chaleur,



pourrait se mouvoir à peu près de la même manière que notre atmosphère sous l'action de la chaleur du soleil. Comme on le voit, M. Macdonald suppose, comme Descartes, l'existence d'un *médium* ou *éther* dans l'espace, contrairement à ce que prétendent les disciples de Newton.

M. McDonald soutient que la chaleur du soleil détermine le mouvement de ce *médium* de la même manière qu'elle fait tourner le soleil sur son axe. Selon lui, la chaleur du soleil est un immense pouvoir moteur qui se dirige de tous côtés et qui, venant en contact avec le *médium*, réagit sur le soleil lui-même et en cause le mouvement. « Supposons, dit-il, que le soleil soit une sphère parfaite, et que la température sur chacun des points de sa surface soit exactement la même. Alors le soleil ne pourrait pas se mouvoir, par la raison qu'il serait également pressé de tous les côtés. » Mais, ajoute-t-il, la présence de taches est une preuve que la chaleur n'est pas la même sur tous les points de la surface du soleil, et que, conséquemment, le soleil doit se mouvoir.

L'auteur prétend de plus que la révolution du soleil sur son axe fait tourner le *médium* de l'espace dans la direction du mouvement du soleil, d'après le même principe que l'atmosphère est entraînée dans la direction du mouvement de la terre. Il dit que la révolution du *médium* autour du soleil entraîne les planètes dans leurs orbites, et que la lune et les satellites sont entraînés autour des corps principaux d'après le même principe que les planètes autour du soleil.

Enfin, quant au mouvement des comètes, — que le système de Descartes n'explique pas, — M. McDonald prétend en avoir trouvé la raison. D'après lui, quand une comète arrive près du soleil, l'action de la chaleur en amène l'expansion et la repousse; mais à mesure que la comète s'éloigne, elle se contracte, et, arrivée au point de l'espace où la température et sa densité sont égales à celles du *médium*, elle retourne dans la direction du soleil, avec des déviations pourtant, causées par le mouvement circulaire du *médium*.

On pourrait, comme le remarque l'auteur lui-même, comparer ce phénomène à celui de l'évaporation. La chaleur du soleil réduit l'eau en vapeur, l'élève, puis cette vapeur se condense et retombe sous forme de pluie, de grêle ou de neige.

En terminant cette courte revue de l'ouvrage de M. McDonald, nous ne pouvons que le féliciter de l'ardeur qu'il apporte au travail, et manifester l'espoir qu'il pourra bientôt publier un ouvrage plus étendu, et donner à sa théorie tous les développements désirables.

T. - A. DE SAINT-CLAUDE.